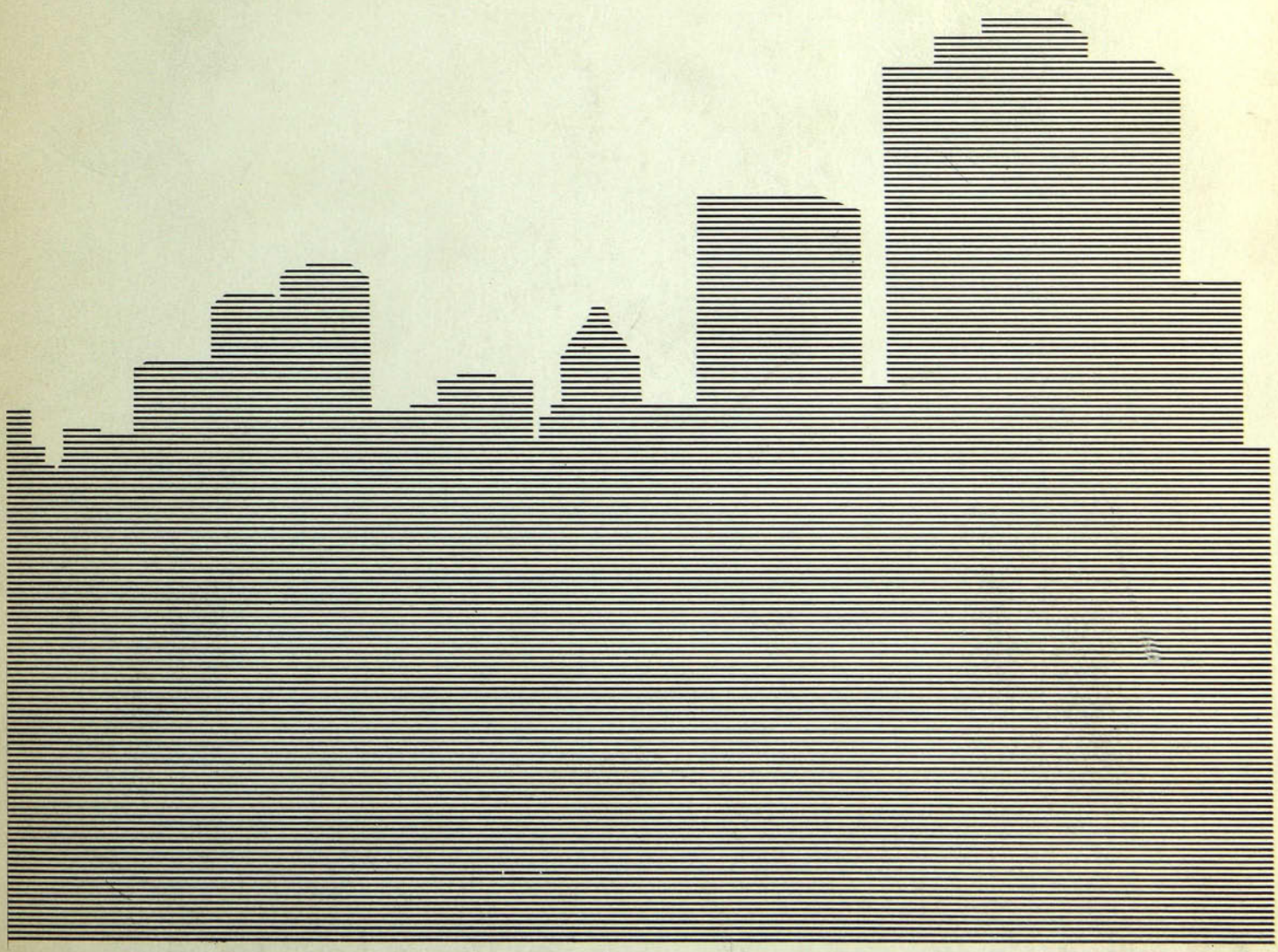
Ministère des
Affaires culturelles
Service des Bibliothèques publiques

Rapport de l'étude des bibliothèques publiques de la région de Montréal

par
Claude Aubry et Laurent G. Denis





Bibliothèque Nationale du Québec

Ministère des
Affaires culturelles
Service des Bibliothèques publiques

Rapport de l'étude des bibliothèques publiques de la région de Montréal

par
Claude Aubry et Laurent G. Denis

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
Eléments de catalogage avant publication

Aubry, Claude, 1914 –

Rapport de l'étude des bibliothèques publiques de la région de Montréal / par Claude Aubry et Laurent G. Denis. – Québec, Ministère des Affaires culturelles, Service des Bibliothèques publiques

Rapport présenté au ministre des Affaires culturelles.

Comprend une bibliographie.

1. Bibliothèques publiques – Montréal, Québec.
I. Denis, Laurent G., 1932 – II. Québec (Province) Ministère des Affaires culturelles. III. Titre. A32A1A8

D7631015

OFF
A32A1
A8
FS

ISBN 0-7754-2609-1
Ministère des Affaires culturelles 1976
Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
3e trimestre 1976

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES
LE MINISTRE

Ce rapport est le fruit d'une étude visant à formuler un plan de développement pour les bibliothèques publiques de la métropole, en faisant particulièrement ressortir les éléments et structures de collaboration et de coordination destinés à favoriser une meilleure utilisation, au profit de la population, des ressources documentaires que recèle la région de Montréal.

Les auteurs sont deux bibliothécaires chevronnés; monsieur Claude Aubry, directeur de la Bibliothèque publique d'Ottawa et de la Fédération régionale des bibliothèques de l'Est de l'Ontario et monsieur Laurent-G. Denis, docteur en bibliothéconomie de l'Université Rutgers, aux Etats-Unis, collaborateur de l'expert reconnu, Lowell A. Martin dans une étude sur les progrès et les problèmes des bibliothèques de Pennsylvanie et professeur à l'Ecole de bibliothéconomie de l'Université de Toronto.

Outre que ces experts oeuvraient dans un milieu reconnu comme l'un des mieux organisés en Amérique du Nord dans le domaine des bibliothèques publiques et qu'ils pouvaient ainsi faire des comparaisons utiles, éviter certaines erreurs que l'expérience a mises en évidence et proposer des solutions qui se sont avérées efficaces, ils avaient l'avantage de bien connaître la métropole, pour y avoir travaillé longtemps, le premier, comme chef du personnel de la bibliothèque municipale, et le second, comme directeur de l'Ecole de bibliothéconomie de l'Université de Montréal.

Ayant suivi avec intérêt la poursuite de cette étude, de même que la préparation et la rédaction du rapport qui en découle, la Commission des bibliothèques publiques du Québec, qui agit comme conseiller auprès du ministre sur toutes questions concernant les bibliothèques publiques, a jugé important que les bibliothèques et les municipalités intéressées, les corporations et associations professionnelles, les écoles de bibliothéconomie, qui ont d'ailleurs toutes été consultées au cours de l'étude, prennent connaissance de ce rapport. C'est pourquoi celui-ci est rendu public.

...2

Il faut bien préciser cependant que, quelles que soient l'importance et l'opportunité des recommandations, ce rapport n'est qu'un instrument de travail, et non un élément acquis d'une politique du ministère.

En remettant cet ouvrage aux professionnels des bibliothèques et à ceux qui sont intéressés à ces dernières, je les invite à collaborer avec le ministère des Affaires culturelles, même s'ils n'endossent pas nécessairement toutes les considérations et recommandations du rapport.

Je félicite les auteurs pour leur bon travail et je remercie tous ceux qui ont bien voulu s'associer à la réussite de cette étude.

Le Ministre,

Jean-Paul L'Allier

Québec, le 25 mai 1976

Collaborateurs

Diane BEGIN, étudiante, Ecole de bibliothéconomie, Université de Montréal

Réal BOSA, professeur agrégé, Ecole de bibliothéconomie, Université de Montréal

Georges-A. CHARTRAND, bibliothécaire

Serge COULOMBE, étudiant, Ecole de bibliothéconomie, Université de Montréal

Lyse FRENETTE, démographe, Département de démographie, Université de Montréal

Gilbert GAGNON, directeur, Service de recherche, Ministère des affaires culturelles, Québec

Jean HEROUX, bibliothécaire

Bouddhi KLOK, étudiant, Ecole de bibliothéconomie, Université de Montréal

Réal MESSIER, bibliothécaire, Service des bibliothèques publiques du Québec

Rosaire PELLETIER, bibliographe, Centrale des bibliothèques, Montréal

Daniel REICHER, professeur titulaire, Ecole de bibliothéconomie, Université de Montréal

J.-Klara SZPAKOWSKA, professeur adjoint, Ecole de bibliothéconomie, Université de Montréal

Vasile TEGA, bibliothécaire, Ecole des Hautes études commerciales, Université de Montréal

Secrétaire administrative

Blanche FAUCHER, bibliothécaire

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS XIII

INTRODUCTION

Le mandat 1
Le développement des bibliothèques publiques 3
Le "Mémoire de programme" 4
Méthodologie 5

Chapitre I. TERRITOIRE COMPRIS DANS L'ETUDE

I- La région métropolitaine de Montréal 20
Caractéristiques des trois regroupements 21

II- La Communauté urbaine de Montréal 22
Structures politiques 22
Structures administratives 24
Les compétences de la CUM 26
Les municipalités constituantes 28
Aménagement du territoire 30
Obstacles 33

Chapitre II. EVOLUTION DE LA POPULATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL

Introduction 36

I- Région de l'Est 36
Montréal-Nord 36
Ville d'Anjou 38
Montréal-Est et Pointe-aux-Trembles 40
St-Léonard 41

II- Région du Centre 43
Montréal-Centre 43
Côte St-Luc et Hampstead 45
Westmount 46
Outremont 48
Ville Mont-Royal 49
Verdun 51
Ville Lasalle 52

III- Région de l'Ouest 54
Montréal-Ouest et Ville St-Pierre 54
Senneville, Ste-Anne de Bellevue, Baie d'Urfé, Kirkland, Beaconsfield 55
Ste-Geneviève, Dollard, Pierrefonds, Roxboro, Ile Bizard 57
Pointe-Claire 58
Dorval et Lachine 60
Ville St-Laurent 61
Conclusion 63

Chapitre III. LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE ADAPTEE AUX BESOINS DE LA POPULATION - SCHEME THEORIQUE

La problématique 69
Les unités administratives 71
L'économie 73
L'habitation 74
Les loisirs 75
La bibliothèque publique adéquate 76
Les bibliothèques autres que publiques 84

Chapitre IV. PANORAMA DES BIBLIOTHEQUES DE LA REGION

Les bibliothèques universitaires 91
Les bibliothèques de collèges 92
Les bibliothèques d'association 94
Les bibliothèques d'association qui desservent les enfants seulement 95
Les bibliothèques municipales 96

Chapitre V. PANORAMA DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES DE LA REGION

I- Bibliothèques municipales 100
Edifices et sites 100
De qui relèvent les bibliothèques? 101
Les problèmes des cinq prochaines années 105
La population à servir 107
Services de référence 109
Services aux enfants 110
Coopération entre les bibliothèques 111
Autres services 115
Publicité et rayonnement des bibliothèques 116
Les services techniques 121

II- Bibliothèques d'association 125

III- Bibliothèques publiques non-subventionnées et municipalités sans bibliothèque 127

Chapitre VI. BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE DE MONTREAL

La situation actuelle 132
Usagers et prêts 134
La centrale 135
Les succursales 139
Aspects positifs 144
Une bibliothèque publique consacrée aux affaires et à la technologie 147

Chapitre VII. FONDS DOCUMENTAIRES DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

Le développement des collections 154
Les ouvrages de référence 159
Les revues 161
Les publications officielles 164
La littérature canadienne d'expression française 168
La littérature canadienne d'expression anglaise 170
Histoire du Canada 172
Le monde des affaires 174
Esotérisme et "best-sellers" 176
En guise de conclusion 181
Eléments de politique de développement des collections dans un réseau 182

Chapitre VIII. LE PERSONNEL 187

Chapitre IX. CONCLUSIONS

I- Identification des besoins et comment on y répond 201

II- La bibliothèque et la population 205

III- Ressources humaines et documentaires 206

IV- Observations générales 208

Chapitre X. RECOMMANDATIONS

A court terme (1976-80)

I- Municipalités sans bibliothèques 211

II- Municipalités qui ont une bibliothèque publique, mais non-subventionnée 211

III- La Bibliothèque de la Ville de Montréal 212

IV- Les bibliothèques municipales de la région 222

V- Les bibliothèques d'association 235

A moyen et à long termes (1980-90)

I- La Bibliothèque de la Ville de Montréal 237

II- Les bibliothèques municipales de la région 240

III- Les bibliothèques d'association 241

IV- Le réseau 242

Recommandations générales 253

OUVRAGES CONSULTES 255

ANNEXES

Annexe A: Questionnaire à l'intention des responsables des bibliothèques - Entrevues 259

Annexe B: Questionnaire à l'intention des administrateurs des bibliothèques - Entrevues 271

Annexe C: Questionnaire à l'intention du personnel professionnel des bibliothèques publiques de la région de Montréal 275

Liste des tableaux

Tableau	1.	Qualité des personnes interviewées dans les bibliothèques subventionnées	10
	2.	Qualité des personnes interviewées dans les villes qui n'ont pas de bibliothèque municipale ou dont la bibliothèque n'est pas subventionnée	13
	3.	Répartition de la population de l'est, du centre et de l'ouest de la Communauté urbaine de Montréal par grands groupes d'âges en 1986	64
	4.	Municipalités qui forment la Communauté urbaine de Montréal selon la population, 1974	72
	5.	Pourcentage des ouvrages de référence que détiennent les bibliothèques publiques	159
	6.	Distribution des ouvrages de référence groupés par disciplines dans 15 bibliothèques publiques	161
	7.	Pourcentage des revues que détiennent les bibliothèques publiques	162
	8.	Distribution des revues groupées par disciplines dans 18 bibliothèques publiques	164
	9.	Pourcentage des publications officielles dans 14 bibliothèques publiques	166
	10.	Pourcentage des ouvrages de littérature canadienne d'expression française, selon le genre, dans les bibliothèques publiques	169
	11.	Pourcentage des ouvrages de littérature canadienne d'expression anglaise, selon certains genres, dans les bibliothèques publiques	171

Liste des tableaux (suite)

Tableau 12.	Taux de disponibilité des ouvrages d'histoire du Canada dans les bibliothèques publiques	172
13.	Distribution des ouvrages concernant le monde des affaires selon la date de publication	174
14.	Taux de disponibilité des ouvrages traitant des affaires dans les bibliothèques publiques	175
15.	Taux de disponibilité des ouvrages traitant d'ésotérisme et des ouvrages dits "best-sellers" dans les bibliothèques publiques	178
16.	Pourcentage des ouvrages d'ésotérisme et des best-sellers en exemplaires multiples dans les bibliothèques publiques	180
17.	Moyenne de la population desservie par un bibliothécaire dans un choix de villes canadiennes, 1975	190
18.	Pourcentage des bibliothécaires par rapport à l'ensemble du personnel des bibliothèques publiques d'un choix de villes canadiennes, 1975	191

Liste des graphiques

Graphique 1.	Frontières municipales des municipalités de la CUM	23
2.	Structures politiques et administratives de la CUM	25
3.	Structures politiques et administratives de la Ville de Montréal	29
4.	Pourcentage des revues que détiennent les bibliothèques publiques	163
5.	Pourcentage des ouvrages d'ésotérisme et des best-sellers dans les bibliothèques publiques	179

AVANT-PROPOS

Le présent travail est le premier rapport officiel concernant les bibliothèques publiques de la région de Montréal puisqu'il est commandité par le Ministre des affaires culturelles, responsable des bibliothèques publiques de la province. D'autres documents ont déjà traité la question des bibliothèques publiques de Montréal. Certains étaient des thèses de doctorat ou des mémoires de maîtrise qui sont restés sans lendemain, d'autres étaient des travaux le plus souvent limités à considérer la Bibliothèque de la Ville de Montréal uniquement; leur a-t-on donné suite? on peut en douter. Ces remarques n'enlèvent rien à la qualité inhérente à ces documents. Ils ont surtout eu le tort de paraître quelques années trop tôt.

Nous osons espérer que notre rapport aura un sort meilleur. Il suit de près la parution d'un texte officiel important qui semble montrer la volonté des autorités provinciales de promouvoir les bibliothèques publiques du Québec.(*) Nous nous en tenons à recommander le raisonnable, le faisable, tant dans l'avenir immédiat qu'à plus longue échéance. Nous nous sommes donné deux mots d'ordre: EXCELLENCE et REALISME.

Une bibliothèque qui assure des services efficaces fournit à la population les moyens d'atteindre une meilleure qualité de vie. Elle aide l'individu à se mieux préparer à

(*) Québec (Province), Ministère des affaires culturelles, Service des bibliothèques publiques, Développement d'un réseau de bibliothèques publiques. Mémoire d'élément de programme. Québec, 1973. 2 vols.

prendre sa place dans la vie économique du milieu et elle lui permet de mieux comprendre les êtres et les choses qui l'entourent et qui évoluent si rapidement de nos jours. Elle a également une influence sur les préoccupations spirituelles et intellectuelles des personnes. A ce compte, son rôle est unique.

Il fut un temps où Montréal, grâce à ses attraits économiques, culturels et sociaux pouvait tolérer des bibliothèques publiques médiocres, mais dans la conjoncture présente, la région, comme d'ailleurs toutes les autres agglomérations urbaines du Canada et des Etats-Unis, se doit de soutenir et de promouvoir toute institution qui véhicule l'information et qui favorise la communication, la compréhension et l'entente entre divers groupes vivant côte à côte.

Tout au long du rapport, nous préconisons une bibliothèque dont l'action réponde aux besoins des citoyens dans toutes leurs diversités plutôt qu'une bibliothèque monolithique qui force les contribuables à se plier à ses exigences internes et égoïstes. Loin de nous l'idée de tout révolutionner, de tout chambarder, de tout refaire. Nous avons plutôt opté pour l'adaptation de la bibliothèque aux exigences d'une population changeante. Nous acceptons volontiers l'idée que la bibliothèque publique soit un service qui dépende d'une juridiction politique. Il n'appartient pas aux bibliothécaires de dicter les structures locales ou régionales, mais il n'est pas dit qu'ils ne puissent tirer le meilleur parti possible d'une situation politique donnée. Conscients du fait que les structures politiques actuelles sont sujettes à changement, et fidèles à nos mots d'ordre: EXCELLENCE et

REALISME, nous préconisons une bibliothèque publique flexible, adaptable, et susceptible d'amélioration progressive dans le contexte politique actuel ou dans une structure différente.

Plusieurs collaborateurs se sont joints à nous pour diverses tâches au fur et à mesure de l'évolution de l'étude. La liste complète de ces personnes apparaît en page On ne peut mener à bon terme un travail de l'envergure de l'Etude des bibliothèques publiques de la région de Montréal sans le concours d'une secrétaire générale dévouée et bienveillante qui sache anticiper et orchestrer les mille et une exigences d'un secrétariat complexe et temporaire. Cette fée, nous l'avons trouvée dans la personne de Blanche Faucher. La Commission des bibliothèques publiques du Québec a recommandé au Ministre des affaires culturelles la tenue de l'Etude. Les membres de la Commission des bibliothèques publiques, le directeur intérimaire du Service des bibliothèques publiques, monsieur Pierre Matte, et son personnel, nous ont soutenus et encouragés tout au long des dix mois qu'a duré l'Etude. Les responsables des bibliothèques publiques de la région ont contribué généreusement de leur temps et de leur compétence professionnelle pour faire de l'Etude un succès. Tous souhaitent pour la région de Montréal, une bibliothèque publique de qualité qui n'ait rien à envier au reste du pays. A plusieurs reprises, ils se sont réunis pour discuter d'abord le projet, ensuite, les résultats préliminaires, et finalement, les recommandations.

Tous ceux qui ont collaboré à l'Etude ont en commun la volonté de doter la région de bibliothèques publiques

dignes d'elle et capables de fournir aux citoyens les moyens de mettre à profit, pour leur propre compte, l'ensemble des ressources graphiques et audio-visuelles disponibles. C'est bien le but que nous visons aussi. Si nous réussissons à convaincre les autorités municipales et provinciales qu'elles doivent soutenir adéquatement la bibliothèque, instrument par excellence qui permet à l'individu de se surpasser, il fera encore meilleur vivre à Montréal.

Nous tenons à remercier les représentants des municipalités qui nous ont reçus et qui ont dialogué avec nous. Nous sommes aussi redevables aux autorités de la Bibliothèque publique d'Ottawa, de la Fédération régionale des bibliothèques de l'Est de l'Ontario et de l'Université de Toronto d'avoir bien voulu nous accorder le temps nécessaire à la réalisation de cette Etude.

Montréal, décembre 1975.

INTRODUCTION

Le mandat

Le mandat qui nous a été confié par le Ministre des affaires culturelles d'étudier les bibliothèques publiques de la région de Montréal comprend quatre parties: a) l'analyse de la situation présente, b) l'identification des besoins de la population, c) la détermination d'objectifs prioritaires pour répondre aux besoins, d) la présentation des moyens propres à assurer le développement des services appropriés pour atteindre les objectifs.

Dans le contexte de l'étude, la région de Montréal ne représente que le territoire englobé par la Communauté urbaine de Montréal, soit l'île de Montréal, l'île Bizard et l'île Dorval. Dans ce même contexte, on entend par bibliothèques publiques les bibliothèques qui sont subventionnées par le Ministère, soit 17 bibliothèques municipales et 12 bibliothèques d'association.

A toute fin pratique, nous avons éliminé de nos considérations les deux bibliothèques subventionnées qui desservent exclusivement les aveugles: celle de l'Institut Nazareth qui, de toute manière, est maintenant logée en dehors du territoire qui nous occupe et celle de l'Institut national canadien pour les aveugles. Non pas que ces bibliothèques soient sans importance, loin de là,

mais plutôt parce que ces institutions desservent une population qui vit sur un territoire qui dépasse largement les cadres de l'étude et aussi parce que l'on s'attend que d'ici peu, un rapport important, émanant d'un groupe de travail de la Bibliothèque nationale du Canada, et portant sur la bibliothèque à l'usage des handicapés physiques et visuels, fera des recommandations susceptibles d'améliorer la qualité du service à travers le pays.

De même, les Caisses voyageuses et les McLennan Travelling Libraries. Bien qu'elles soient subventionnées et situées sur le territoire qui fait l'objet de l'étude, elles sont éliminées de nos considérations générales puisque, par définition, les deux institutions oeuvrent en dehors de l'île de Montréal. D'ailleurs, les Caisses voyageuses auront probablement cessé d'exister au moment de la parution de ce rapport.

Les quatre bibliothèques publiques non subventionnées (Anjou, Kirkland, Montréal-Ouest et Ville Saint-Laurent) sont aussi exclues du rapport. Elles sont petites et ne disposent que de moyens financiers très limités. Nous n'avons pas tenu compte de leurs ressources dans notre analyse puisqu'elles ne fournissent pas de statistiques officielles au ministère des Affaires culturelles, mais nous avons compté comme desservie la population qui habite le territoire sur lequel elles se trouvent.

Le développement des bibliothèques publiques

Les bibliothèques publiques du Québec accusent un retard dans leur développement comparativement à l'ensemble du Canada. Ceci a été dit et redit, montré, prouvé, décrié, déploré par plusieurs, et ce, depuis bien longtemps. Il ne sert à rien de reprendre ici toutes les plaintes, mais il n'en reste pas moins vrai que la situation demeure et empire même.

Les bibliothèques publiques de la région peuvent sembler riches si on les compare à celles du reste de la province. En fait, certaines, mais elles sont très peu nombreuses, n'ont rien à envier aux bibliothèques les mieux dotées du pays. Cependant, l'ensemble fait piètre figure comparativement aux autres agglomérations urbaines du Canada. Il en sera ainsi tant que la Bibliothèque de la Ville de Montréal qui, à elle seule dessert 60 pour cent de la population de la Communauté urbaine de Montréal, continuera d'être médiocre. Un seul exemple suffit à illustrer la situation. Pour l'année 1975, Vancouver consacre $10.64 par habitant à sa bibliothèque publique, Edmonton $9.10, Régina $12.65, Winnipeg $7.66, Toronto $10.80, Ottawa $9.00 alors que Montréal se limite à un peu plus de $2.00.

L'analyse complète et détaillée de neuf variables a été faite récemment afin de comparer la situation des bibliothèques publiques du Québec à celle de la Colombie-Britannique, de l'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse et du

Canada tout entier.(*) Dans l'ensemble, le travail confirme l'évolution généralement plus lente des bibliothèques publiques du Québec comparativement aux autres territoires, et cela, à presque toutes les variables.

Il nous semble évident que le gouvernement n'a pas encore compris le rôle primordial que peut jouer la bibliothèque publique dans l'assimilation des minorités à la société. D'ailleurs, peu de bibliothécaires en sont même conscients en dépit de l'exemple que les Etats-Unis nous ont donné au début du siècle. Les pays socialistes ont aussi confié à la bibliothèque publique un rôle socio-culturel d'envergure, et l'ont dotée, à cette fin, de moyens puissants et efficaces. Au Québec, il se pourrait fort bien que la bibliothèque publique puisse accomplir, sans contrainte, ce que des lois controversées tentent de faire depuis des années.

Le "Mémoire de programme"

Le "Mémoire de programme", un document de 140 pages additionné de 150 pages d'annexes, fruit de plusieurs mois de recherche, précise, normalise et planifie le développement des bibliothèques publiques en trois programmes quinquennaux opérationnels et budgétaires: 1975-80, 1980-85, 1985-90. Même si l'acceptation du

---

(*) Québec (Province), Ministère des affaires culturelles, Service des bibliothèques publiques, Développement d'un réseau de bibliothèques publiques. Mémoire d'élément de programme. Québec, 1973, pp.21-23.

Mémoire par le Conseil du Trésor ne signifie pas l'attribution automatique des crédits nécessaires à sa réalisation jusqu'en 1990, il n'en demeure pas moins que d'ores et déjà, le Ministre des affaires culturelles dispose d'un document sérieux qui lui servira de base, pour justifier ses demandes de crédits à l'intention des bibliothèques publiques. Le document est une preuve concrète de l'intérêt du gouvernement provincial en matière de bibliothèques publiques. C'est la première fois qu'on peut compter sur une preuve tangible et publique des politiques gouvernementales dans le domaine des bibliothèques publiques. Il ne fait aucun doute que l'Etude des bibliothèques publiques de la région de Montréal est une conséquence heureuse de la préparation du "Mémoire".

Méthodologie

On peut faire remonter l'origine de l'Etude des bibliothèques publiques de la région de Montréal au 17 février 1975, date de la création du secrétariat dans un local gracieusement mis à notre disposition par le Ministre des affaires culturelles. En effet, les nombreuses activités de l'Etude commencent ce jour-là, par la nomination de mademoiselle Blanche Faucher, autrefois chef de la consultation et du prêt à la Bibliothèque de la Ville de Montréal, au poste de secrétaire de l'Etude.

L'un de nos premiers gestes fut de réunir les

responsables des bibliothèques qui allaient faire l'objet de l'Etude afin de leur faire part de notre mandat et de leur exposer la manière dont nous entendions nous en acquitter. Conscients de l'importance que revêtait l'Etude pour l'ensemble de la bibliothéconomie montréalaise, nous conviâmes aussi à cette réunion le conservateur de la Bibliothèque nationale du Québec, les directeurs des quatre bibliothèques universitaires, les directeurs des deux écoles de bibliothéconomie, le président et le directeur général de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, la présidente et le directeur général de l'ASTED (Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation), le président de l'ABQ/QLA (Association des bibliothécaires du Québec/Quebec Library Association), le directeur général de la CLA (Canadian Library Association), la présidente du Chapître de Montréal (Montreal Chapter) de la SLA (Special Libraries Association), les présidents des sections des bibliothèques publiques de l'ASTED et de l'ABQ/QLA, les membres de la Commission des bibliothèques publiques du Québec et le directeur intérimaire du Service des bibliothèques publiques du Québec.

Déjà, la Commission des bibliothèques publiques avait annoncé, par une circulaire envoyée à toutes les bibliothèques publiques subventionnées, la tenue de l'Etude. De même, certaines publications professionnelles avaient fait état, au cours des semaines précédentes, d'une étude possible. Plus tard, le Service de l'information du Ministère fit distribuer à la presse montréalaise un communiqué que certains journaux publièrent.

La presse bibliothéconomique du Canada et des Etats-Unis fut alertée officiellement et nous fit une excellente publicité. On peut noter entre autres une mention dans Argus et une autre dans Les Nouvelles de l'ASTED. Feliciter, Library Journal, American Libraries, Ontario Library Review et Quill and Quire firent aussi état de notre communiqué. Il importe de souligner ici la confiance et le soutien que les responsables des bibliothèques nous ont manifestés dès le début de l'étude. De toute évidence, on voulait depuis longtemps cette étude, et l'on en attend certains résultats positifs.

C'est à la même époque qu'a débuté la cueillette des données sur le terrain. Il s'agissait de nous rendre compte de l'état des bibliothèques publiques existantes, de leur présence dans le milieu, des services offerts, des projets d'expansion, des difficultés, des réussites, des échecs. Le Service des bibliothèques publiques avait déjà mis à notre disposition le dernier rapport annuel préparé par chaque bibliothèque subventionnée, ainsi que le profil qu'il en tire. Depuis, le rapport des activités pour l'année 1974 est devenu disponible et nous avons pu mettre nos données à jour. Au départ, nous disposions donc de renseignements précis pour chaque institution. Il nous importait de nous rendre compte sur place de la qualité des bibliothèques publiques. A cette fin, nous nous ménageâmes avec chaque responsable une entrevue dans sa bibliothèque. L'entrevue était basée sur un questionnaire de 27 pages contenant environ 110 points et questions touchant l'administration, les services

publics et les services techniques. Profitant de l'entrevue, nous tentions aussi d'apprécier les problèmes particuliers auxquels la bibliothèque avait ou allait avoir à faire face, dans l'avenir immédiat, en plus d'obtenir des interlocuteurs, leurs opinions ou le fruit de leurs réflexions concernant les moyens susceptibles d'améliorer la qualité des bibliothèques publiques sur l'ensemble du territoire. La durée de l'entrevue a varié considérablement selon l'importance de la bibliothèque, le nombre et la qualité des services discutés et la personnalité de l'interlocuteur. Dans certains cas, nous sommes demeurés dans la bibliothèque jusqu'à huit heures d'affilée. Il faut dire qu'une période de temps aussi longue comprend le temps passé soit avec le maire, le gérant, le directeur des finances ou avec un autre personnage officiel désigné par le responsable de la bibliothèque comme s'intéressant particulièrement à la question bibliothèque. A l'intention de ce groupe d'interlocuteurs, nous avions établi, pour guider l'entrevue, un questionnaire spécialement conçu dans le but d'obtenir des renseignements sur l'impression créée par la bibliothèque, sur l'importance que l'administration municipale attache à la bibliothèque et sur les vues de ces personnes, quant aux moyens d'améliorer la qualité des bibliothèques publiques sur le territoire. Il nous plaît de souligner ici l'empressement que tous ont manifesté à nous recevoir et à discuter de la bibliothèque.

Il n'est sans doute pas superflu de noter que les 29 bibliothèques visitées se répartissent en deux catégories

principales: les bibliothèques municipales au nombre de 17 et les bibliothèques d'associations dont deux desservent les aveugles, et quatre, les enfants exclusivement. Dix municipalités n'ont pas de bibliothèque publique subventionnée par la Province. Cependant, Anjou, Kirkland, Montréal-Ouest et Ville Saint-Pierre ont tout de même chacune une bibliothèque publique qui jouit de l'aide financière de la municipalité. Pointe-aux-Trembles est à la veille de créer sa bibliothèque municipale. Là où les bibliothèques publiques existent déjà, nous les avons visitées et nous nous sommes entretenus avec les responsables et avec les représentants de la municipalité ou de la corporation. Là où les bibliothèques municipales n'existent pas encore, nous avons eu une entrevue, en personne ou au téléphone, avec au moins un représentant officiel de la municipalité. Nous avons donc pu recueillir des impressions et des faits dans chaque ville, et aussi là où c'était possible, dans chaque bibliothèque. (Voir tableaux 1 et 2).

Ces données sont consignées dans les questionnaires utilisés pendant les entrevues. A cela, il faut ajouter certains documents qui nous ont été remis par quelques-uns de nos interlocuteurs, et finalement, nos propres impressions des lieux, des gens et des choses.

Tableau 1

QUALITE DES PERSONNES INTERVIEWEES DANS LES BIBLIOTHEQUES SUBVENTIONNEES

Nom de la bibliothèque	*Qualité des personnes*			
	Bibliothécaire	*Maire*	*Gérant*[1]	*Autre*[2]
Baie d'Urfé Public Library	X			
Beaconsfield Public Library	X		X	
Côte Saint-Luc Public Library	X		X	
Dorval, Bibliothèque de	X		X	
Lachine, Bibliothèque municipale de	X	X		
Lasalle, Bibliothèque municipale de	X		X	
Montréal:				
Atwater Library	X			X
La Bibliothèque des Enfants				X
Les Caisses voyageuses				X
Children's Library	X			X
Fraser-Hickson Institute	X			X

1 *comprend aussi les secrétaires, secrétaires-trésoriers, directeurs des finances et autres hauts fonctionnaires.*

2 *comprend aussi les présidents et les membres des comités consultatifs, des conseils de direction et de régie.*

Tableau 1 (suite)

Nom de la bibliothèque	Qualité des personnes			
	Bibliothécaire	Maire	Gérant[1]	Autre[2]
Montréal:				
Institut national canadien pour les aveugles, Bibliothèque publique	X			
Institut Nazareth, Bibliothèque de l'	X			
Jewish Public Library - Bibliothèque publique juive	X			X
Marguerite Brunet, Bibliothèque	X			
Montréal, Bibliothèque de la Ville de		X[4]	X[3]	
Notre-Dame de Grâce Library for boys and girls	X			
Pinocchio, Bibliothèque	X			

1 *comprend aussi les secrétaires, secrétaires-trésoriers, directeurs des finances et autres hauts fonctionnaires.*

2 *comprend aussi les présidents et les membres des comités consultatifs, des conseils de direction et de régie.*

3 *aussi plusieurs chefs de section.*

4 *le président du Comité exécutif.*

Tableau 1 (suite)

Nom de la bibliothèque	Qualité des personnes			
	Bibliothécaire	Maire	Gérant[1]	Autre[2]
Montréal-est, Bibliothèque municipale de	X		X	
Montréal-nord, Bibliothèque municipale de	X		X	
Mont-Royal, Bibliothèque municipale de Ville	X		X	
Outremont, Bibliothèque municipale d'	X		X	
Pointe Claire, Bibliothèque municipale de	X	X	X	
Roxboro, Bibliothèque municipale de	X	X	X	
Saint-Laurent, Bibliothèque municipale de	X		X	
Saint-Léonard, Bibliothèque municipale de	X	X	X	
Saint-Raphael de l'Ile Bizard, Bibliothèque municipale de	X		X	
Sainte-Anne-de-Bellevue, McLennan Travelling libraries. Macdonald College	X			
Verdun, Bibliothèque municipale de	X	X		
Westmount, Bibliothèque municipale de	X		X	

1 comprend aussi les secrétaires, secrétaires-trésoriers, directeurs des finances et autres hauts fonctionnaires.

2 comprend aussi les présidents et les membres des comités consultatifs, des conseils de direction et de régie.

Tableau 2

QUALITE DES PERSONNES INTERVIEWEES DANS LES VILLES QUI N'ONT PAS DE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE OU DONT LA BIBLIOTHEQUE N'EST PAS SUBVENTIONNEE

Nom de la municipalité	Bibliothèque	Qualité des personnes			
		Bibliothécaire	Maire	Gérant[1]	Autre[2]
Anjou	oui		X		
Hampstead	non			X	
Ile Dorval	non				
Kirkland	oui	X	X[3]		
Montréal-ouest	oui	X		X	
Pointe-aux-Trembles	non		X		
Sainte-Anne de Bellevue	non		X		
Sainte-Geneviève	non		X		
Saint-Pierre	oui	X	X	X	X
Senneville (village)	non				

1 *comprend aussi les secrétaires, secrétaires-trésoriers, directeurs des finances et autres hauts fonctionnaires.*

2 *comprend aussi les présidents et les membres des comités consultatifs, des conseils de direction et de régie.*

3 *conseiller responsable de la bibliothèque.*

Les collections d'imprimés forment la base des services qu'offrent les bibliothèques publiques à la population. Aussi, avons-nous fait appel à quelques experts pour la préparation de listes d'ouvrages devant servir à nous donner une idée de la qualité et de la variété des collections. Nous ne sommes que trop conscients des limites qu'impose l'utilisation de listes, si bien faites soient-elles, quand on veut mesurer la qualité d'une collection. Nous ne voulons pas accentuer cette question ni porter un jugement définitif sur les collections, l'Etude n'a pas pour but principal de déterminer la qualité des ouvrages que chaque bibliothèque publique met à la disposition de ses usagers. Cependant, elle s'intéresse à l'ensemble des bibliothèques publiques de la région de Montréal et, à ce titre, il nous incombe de savoir dans quelle mesure, les contribuables ont accès aux publications que des experts jugent utiles, voire même indispensables.

Une première vérification des huit listes fut faite dans 16 bibliothèques différentes, les 29 et 30 avril 1975, par de jeunes bibliothécaires nouvellement diplômés de l'Ecole de bibliothéconomie. En plus de fournir des éléments de contrôle sur l'ensemble des résultats donnés par les bibliothèques, l'expérience nous a permis d'améliorer la description bibliographique de certains ouvrages, de corriger quelques erreurs, même de reprendre complètement l'une des listes, et d'estimer le temps requis pour le pointage. Nous déplorons le fait qu'en dépit de cette précaution, des erreurs demeu-

rèrent et rendirent pénible la vérification de certaines listes. Nous sommes redevables aux responsables des bibliothèques d'avoir accepté de faire faire la vérification par leur personnel, bien que certains d'entre eux aient mis en question le bien-fondé de telle ou telle liste.

Il ne nous était pas possible de nous entretenir avec toutes les personnes à qui l'on confie des tâches professionnelles dans les bibliothèques, mais nous les avons consultées par le truchement d'un questionnaire de neuf pages, préparé spécialement à cet effet et distribué par l'entremise des responsables des bibliothèques. Les réponses nous ont donné quelques détails sur la formation et les activités professionnelles de plusieurs de ces personnes. Elles nous ont fait connaître leurs vues quant à la qualité des bibliothèques publiques existantes et aux moyens d'améliorer leurs services.

Par la force des choses, des bibliothèques dont la mission n'est pas de servir le grand public, sont appelées à jouer un rôle dans le réseau d'information que se créent les citoyens pour répondre à leurs besoins. Les bibliothèques universitaires de Montréal, la Bibliothèque nationale du Québec et plusieurs bibliothèques spécialisées sont dans ce cas. Aussi, avons-nous sollicité et obtenu des entretiens des directeurs des bibliothèques des quatre universités et du conservateur de la Bibliothèque nationale. Dans trois des cinq institutions, des adjoints à l'administrateur principal ont participé au débat.

Trois bibliothécaires en charge de trois bibliothèques spécialisées se sont entretenus avec nous de la question des bibliothèques publiques de la région, particulièrement de l'absence de tout service à l'intention des hommes d'affaires et des petites et moyennes entreprises commerciales et industrielles.

Les deux écoles de bibliothéconomie ont accepté notre invitation de dialoguer avec nous et d'échanger des idées sur les bibliothèques publiques et leur développement. Le nombre de professeurs présents à chacune des deux rencontres témoigne de l'intérêt que suscite l'étude, dans les divers milieux professionnels. La formation professionnelle du personnel et des cadres, l'éducation permanente, l'intégration de la réalité quotidienne des bibliothèques au programme d'étude des écoles, l'utilisation de l'expertise des professeurs par les bibliothèques publiques sont, entre autres, quelques points discutés.

Une rencontre avec l'ensemble des responsables des bibliothèques publiques de la région eut lieu le 15 mai 1975 à la Bibliothèque de la Ville de Westmount. A cette occasion, nous discutâmes les points forts et les points faibles que nos observations et les données recueillies nous avaient fait noter. Quelques jours plus tôt, soit le 12 mai, nous nous joignions aux membres de la Commission des bibliothèques publiques du Québec, lors de leur réunion régulière, pour de nouveau débattre nos impressions, la qualité de nos instruments et de nos

premières ébauches de solutions possibles. Ces échanges nous ont sensibilisés aux particularités des bibliothèques de la région et nous ont permis de nous assurer que nous tenions compte de tous les éléments imaginables et de leurs ramifications, dans notre effort d'assimiler et de comprendre la situation des bibliothèques. Ces rencontres nous forcèrent, de plus, à organiser la masse des données et des impressions qui nous assaillaient, nous permirent de clarifier certains points et de mettre de l'avant des éléments de solutions.

Notre prise de conscience ne pouvait être complète sans que nous nous familiarisions avec les projets d'aménagement du territoire, la composition de la population, les structures administratives des municipalités et de la Communauté urbaine de Montréal. Les rencontres avec des représentants élus et des hauts fonctionnaires de la Ville de Montréal et de la Communauté urbaine de Montréal nous ont été d'un grand secours, comme d'ailleurs l'on été plusieurs publications récentes.

Nous avons retenu les services d'un démographe pour une étude de la population de la Communauté urbaine de Montréal. Le chapître II de notre rapport traite des conditions présentes et comprend aussi des projections allant jusqu'en 1985.

Tout au long de cette étude, nous avons senti le besoin de solliciter l'opinion du public pour qui la bibliothèque existe et qui, en définitive, en défraie les

coûts. Au cours des entrevues avec les responsables des bibliothèques, nous avons demandé quels groupes civiques ou culturels utilisaient ou devraient utiliser la bibliothèque. Les réponses n'ont guère été satisfaisantes. A ces mêmes interlocuteurs comme aux édiles municipaux, nous avons demandé quelle 'image' on se faisait de la bibliothèque dans le milieu. Dans l'ensemble, on nous a dit que la bibliothèque a bonne presse, qu'elle est un service dont on ne se plaint pas ou si peu. Nous ne voulions pas nous engager dans une enquête systématique auprès des usagers, d'abord parce que nous ne voulions pas nécessairement exclure les non-usagers et aussi parce que, pour obtenir des résultats méthodologiquement fiables, les coûts auraient été trop élevés. Nous avons songé à un sondage qui aurait embrassé les usagers et les non-usagers, mais, ici encore, le coût d'une pareille entreprise aurait été prohibitif, et, selon les experts que nous avons consultés, les données auraient été peu fiables. En définitive, nous nous sommes adressés directement à la population par le truchement d'annonces dans plusieurs journaux de quartier, comme le Guide du Nord, les Nouvelles de l'Est, Le Journal de Rosemont, le Westmount Examiner et le Town of Mount Royal Weekly Post. Les résultats furent décevants. Somme toute, une enquête sérieuse auprès de la population de la Communauté urbaine de Montréal serait à faire, et nous croyons que, bien faite, elle apporterait une contribution valable à tout programme de développement des services des bibliothèques publiques du territoire.

Toutes les données accumulées, toutes les discussions et les consultations nous étaient nécessaires. Nous aurions pu poursuivre plus loin et recueillir beaucoup d'autres renseignements, mais, en définitive, ce n'est pas l'accumulation des faits, des chiffres ou des impressions qui compte, mais plutôt l'interprétation qu'on en fait et qui doit déboucher sur un programme d'action réaliste. Dans cette entreprise, le jugement des responsables de l'étude est l'ingrédient le plus important et pourtant le plus difficile à identifier et à isoler. C'est pourquoi, en dépit de toute l'aide et de la bienveillance de nos collaborateurs, nous nous devons d'accepter exclusivement, et dans son entier, la responsabilité de l'interprétation des données et celle des recommandations qui s'ensuivent.

Chapitre I

TERRITOIRE COMPRIS DANS L'ETUDE

I- La région métropolitaine de Montréal

La région de Montréal constitue une entité relativement expansible, selon l'angle sous lequel on l'envisage. En 1971, le ministère de l'Industrie et du Commerce considérait que le territoire de Montréal avait une zone d'influence s'étendant sur 29 comtés, de Brome à Maskinongé, de Bagot à Argenteuil et de Saint-Jean à Montcalm. Cette superficie comprend 3,410 milles carrés avec, en 1971, une population de 3,084,747 personnes (soit presque la moitié de la population de la province). La densité est donc de 904 habitants par mille carré.

Selon les deux derniers recensements de Statistique Canada, la zone métropolitaine de Montréal comprend les huit comtés suivants: Ile de Montréal, Ile Jésus, Deux-Montagnes, Terrebonne, L'Assomption, Châteauguay, Laprairie et Chambly. La superficie couverte est de 2,169 milles carrés avec une population totale de 2,778,683 en 1971. La densité est donc de 1,281 habitants par mille carré.

Cette vaste zone a cependant connu trois regroupements importants depuis 1965:

- *la création de la ville de Laval en 1965 qui regroupe 14 municipalités avec une population totale de 228,010 en 1971;*
- *la création de la Communauté urbaine de Montréal par une loi de l'Assemblée Nationale du Québec (la loi de la CUM) qui fut sanctionnée le 23 décembre 1969 et qui entra en vigueur le 1er janvier 1970. Cette loi regroupa 30 municipalités dont la ville de Montréal, avec une population totale, en 1974, de 1,967,095 habitants;*
- *la création, en janvier 1971, de la municipalité de Sainte-Scholastique qui prit le nom de Mirabel en 1973. Cette fusion découla de la décision du gouvernement fédéral d'implanter le nouvel aéroport de Montréal dans la zone nord de la région, aux environs de Sainte-Scholastique. Cette fusion comprend 12 municipalités avec une population totale de 14,453 au moment du regroupement.*

Même s'il a été souvent question d'un regroupement des municipalités sises sur la Rive-Sud de Montréal, selon les structures d'un gouvernement métropolitain, une telle réalisation est encore loin, et aucune décision dans ce sens ne semble imminente.

Caractéristiques des trois regroupements:

Le regroupement de la Communauté urbaine de Montréal diffère radicalement des deux autres dans ses structures administratives et politiques. Dans les cas

de Laval et de Sainte-Scholastique, chaque regroupement constitue une fusion de plusieurs municipalités, jadis indépendantes, en une seule.

Dans le cas de la CUM, même si la Communauté est constituée en corporation au sens du code civil, il n'en reste pas moins que les municipalités qu'elle regroupe ont conservé leur identité propre et une grande autonomie. Il s'agit, dans ce dernier cas, d'un organisme gouvernemental métropolitain de type confédératif.

II- La Communauté urbaine de Montréal

Le territoire de la CUM, qui a une superficie de 112,500 acres, comprend les 30 municipalités situées sur l'île de Montréal, l'île Bizard et l'île de Dorval (voir le plan, graphique 1, page 23). Notre étude se limite à ce territoire.

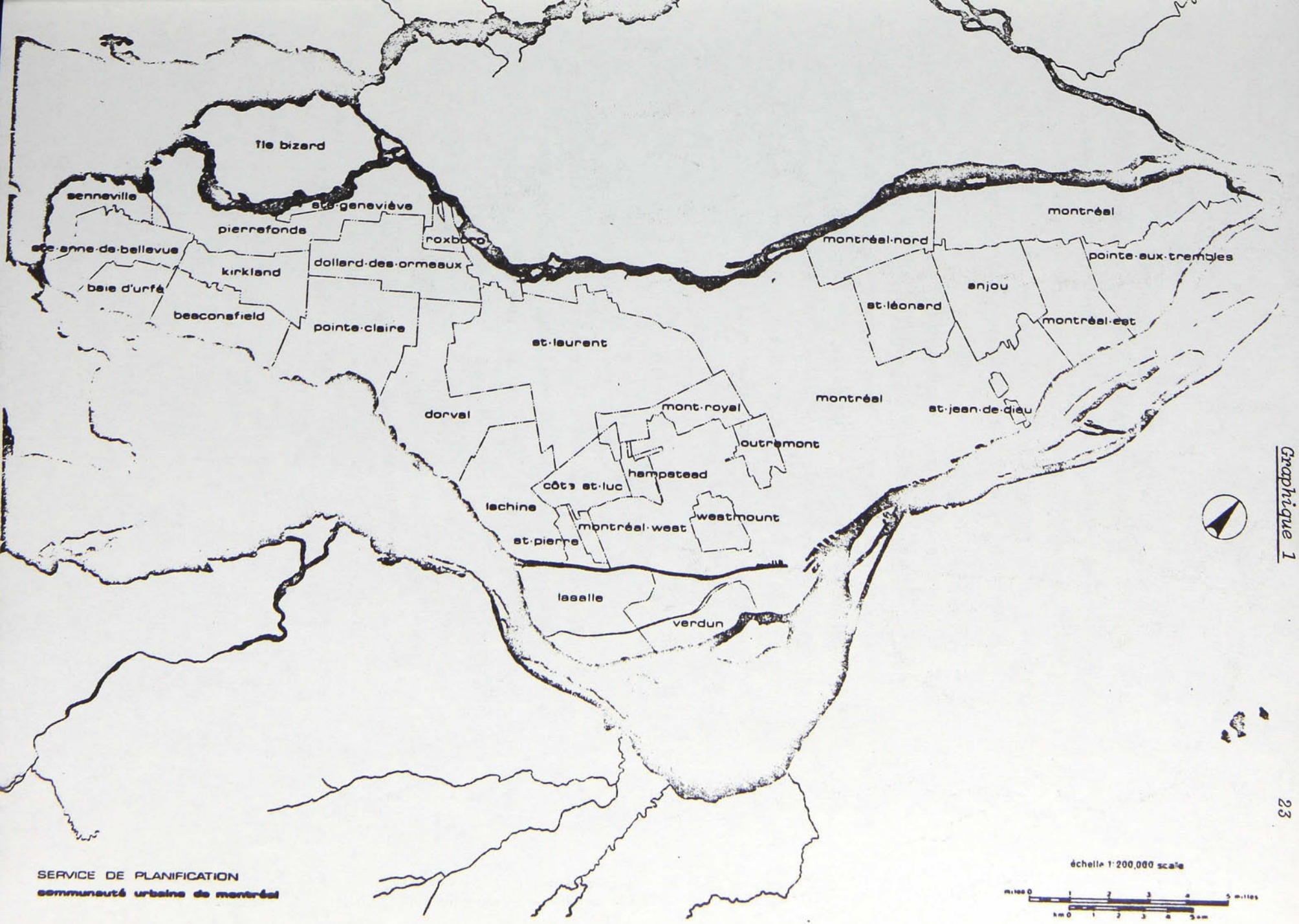
Structures politiques:

Le gouvernement de la Communauté, de type confédératif, est assuré par deux organismes:

un conseil, composé de 81 membres, comprenant d'office le maire et les 52 conseillers de la ville de Montréal, ainsi que le maire ou un délégué de chacune des 28 autres municipalités de la communauté;

un comité exécutif composé de 12 membres.

Les assemblées du conseil sont publiques. Ce qui frappe au premier abord dans le gouvernement de la



Graphique 1

FRONTIERES MUNICIPALES DES MUNICIPALITES DE LA CUM

CUM et dans son fonctionnement, c'est la prépondérance numérique de la ville de Montréal au sein de ce conseil. Cependant, paraît-il, cette prépondérance est circonscrite par un mode de votation offrant une possibilité de véto à Montréal et aux autres municipalités-membres.

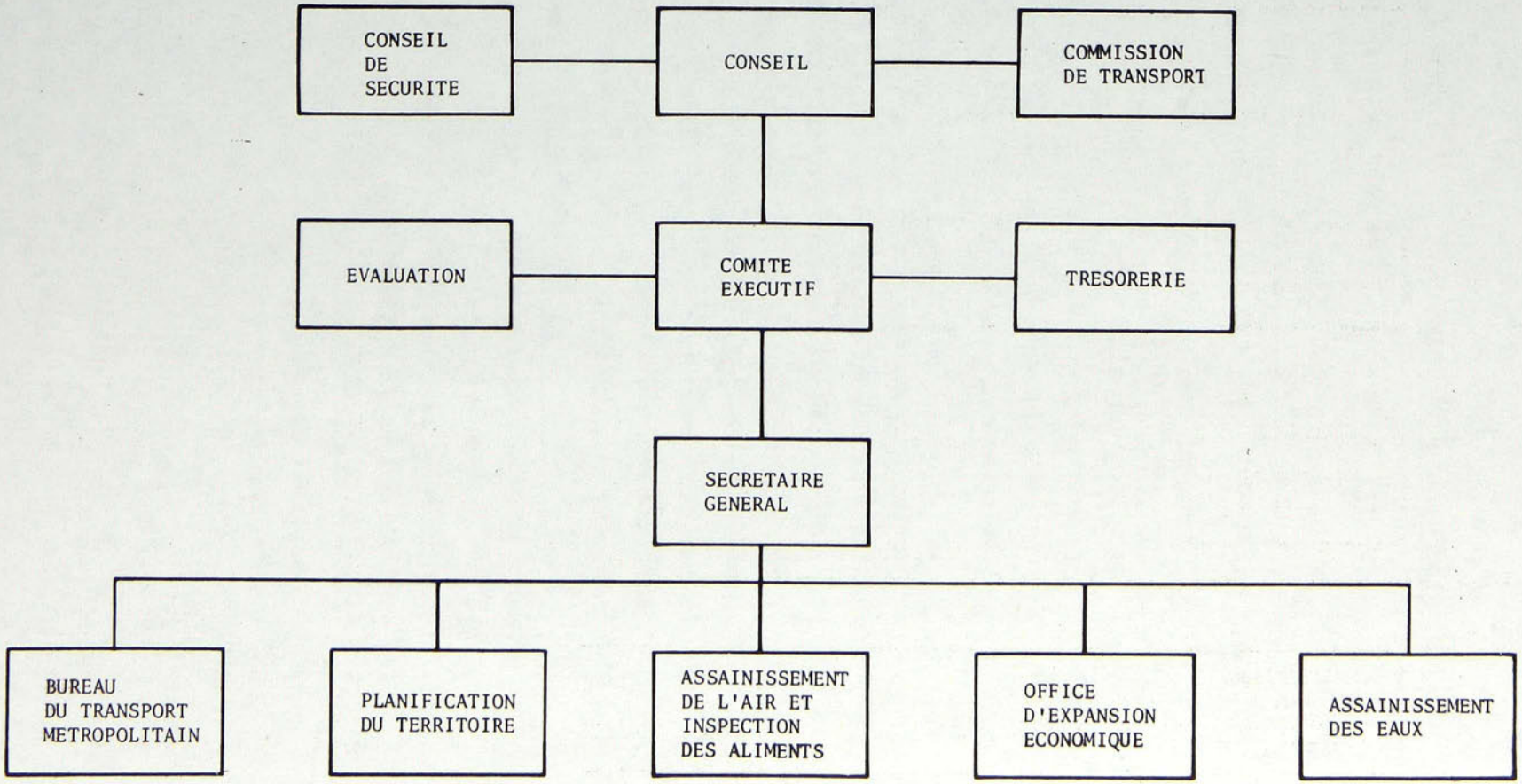
Le Conseil peut nommer des commissions permanentes ou spéciales, dont fait partie d'office le président du comité exécutif. Nous tenons à souligner que le rapport du comité d'étude de la CUM (rapport Hanigan) recommande que soient constituées des commissions permanentes du conseil pour chacun des grands secteurs d'activités où elle doit (compétences obligatoires), ou peut (compétences facultatives) exercer son action.

Structures administratives:

La Communauté a ses propres services administratifs: le secrétariat général, les services d'évaluation, d'assainissement de l'air et des eaux, de l'inspection des aliments, de planification, le Bureau de transport métropolitain, l'Office d'expansion économique, la trésorerie et deux organismes qui ont un statut particulier: le Conseil de sécurité publique, responsable du service de la police, et la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (voir l'organigramme de la structure politique et administrative de la CUM, graphique 2, page 25).

Graphique 2

STRUCTURES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES DE LA CUM (NON-OFFICIEL, FEVRIER 1974)



Les compétences de la CUM:

La loi attribue à la CUM deux types de compétences:

a) Compétences obligatoires: ce sont celles que la Communauté doit exercer. Elles comprennent entre autres:

1) *l'évaluation foncière;*
2) *l'inspection des aliments;*
3) *l'organisation d'un service de santé;*
4) *la création d'un service de police;*
5) *l'établissement d'un schéma d'aménagement du territoire;*
6) *la restructuration municipale - dans les cinq ans suivant l'entrée en vigueur de la loi, la Communauté doit proposer et soumettre au ministère des Affaires municipales, un projet de réaménagement des limites territoriales des municipalités.*
7) *le transport en commun - la Commission de Transport de Montréal devient mandataire de la CUM avec l'entrée en vigueur de la loi créant la CUM.*

b) Compétences facultatives: les compétences suivantes peuvent être exercées par la Communauté sur simple décision du conseil:

1) *le traitement électronique de l'information;*
2) *la lutte contre la pollution de l'air;*
3) *la réglementation de la construction;*
4) *la sécurité publique;*
5) *l'adduction des eaux.*

La Communauté doit cependant obtenir l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil pour exercer les compétences suivantes:

1) *l'organisation des loisirs à caractère intermunicipal et la création de parcs régionaux;*
2) *la construction de centres d'habitation;*
3) *l'intégration des services de protection contre les incendies;*
4) *la création de bibliothèques intermunicipales.*

Compétences déjà exercées par la CUM:

1) *l'évaluation foncière;*
2) *le bureau de révision;*
3) *l'assainissement de l'air et l'inspection des aliments;*
4) *le transport en commun;*
5) *l'assainissement des eaux;*
6) *la planification du territoire*
   a) *schéma d'aménagement*
   b) *comité d'étude de la CUM (rapport Hanigan);*
7) *l'office d'expansion économique;*
8) *le conseil de sécurité et le service de police.*

Compétences à exercer:

1) *la réglementation de la circulation;*
2) *l'élimination des ordures ménagères;*
3) *la réglementation de la construction;*
4) *la restructuration municipale;*
5) *l'organisation des loisirs à caractère intermunicipal;*
6) *la construction de centres d'habitation subventionnés;*
7) *l'intégration des services de protection contre les incendies;*

8) la création de bibliothèques intermunicipales;
9) le traitement électronique de l'information.

Les municipalités constituantes:

a) La ville de Montréal, fondée en 1642 par le Sieur de Maisonneuve, obtint sa première charte officielle en 1832 du parlement provincial. Elle est de loin la plus importante des municipalités de la CUM, avec une population de plus d'un million, soit environ 20% de la population québécoise et 5% de la population canadienne, selon les statistiques canadiennes de 1971. Elle a une superficie de 60.97 milles carrés, soit les 3/10 de l'île de Montréal qui mesure 32 milles de longueur et 10 de largeur.

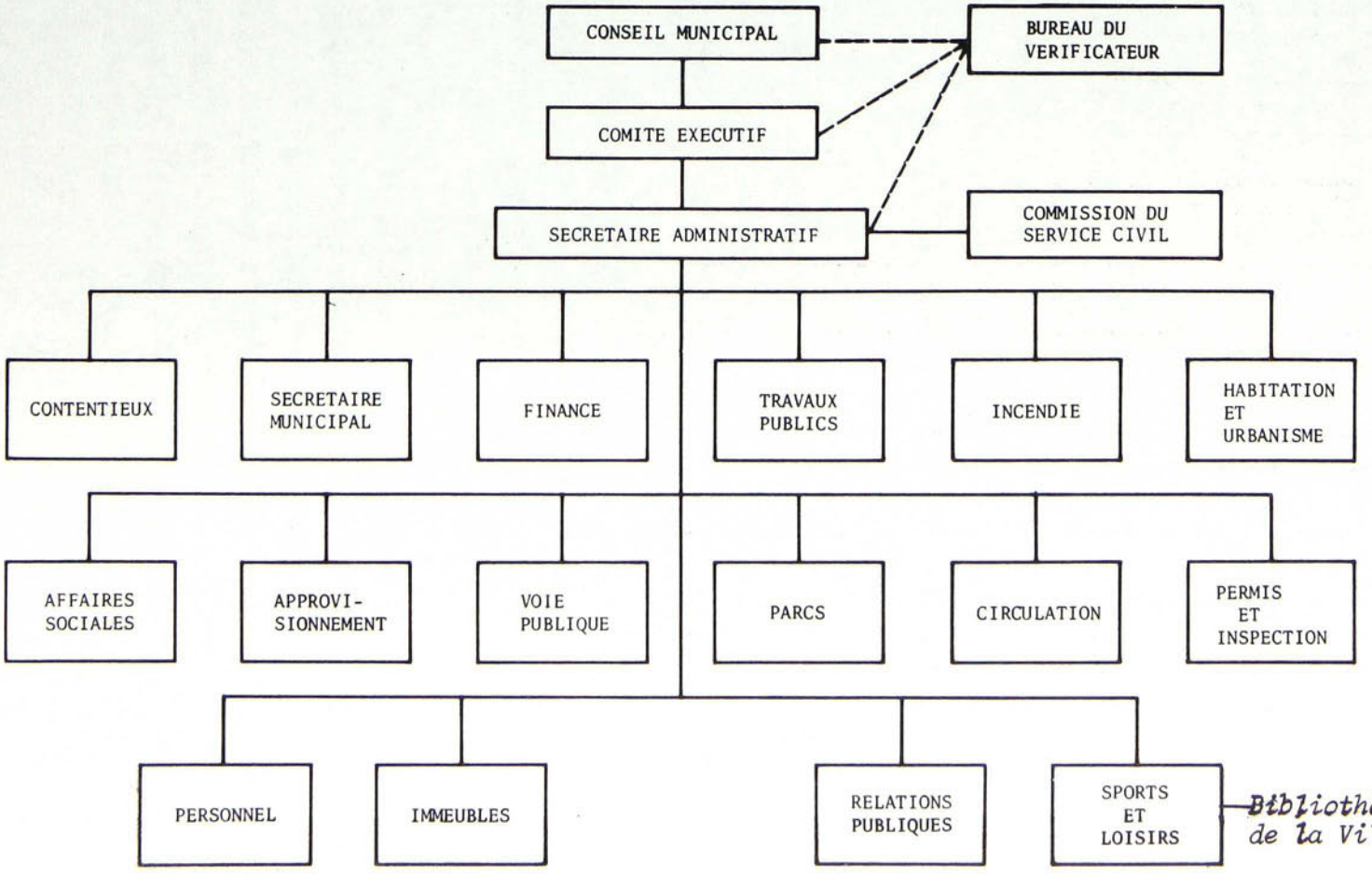
La ville de Montréal est gouvernée par un maire, un comité exécutif et un conseil de 52 membres. Elle est la seule des municipalités de la CUM à avoir un comité exécutif. Elle compte 19 services, chacun sous la gérance d'un directeur responsable au comité exécutif. La bibliothèque municipale de Montréal relève du directeur des sports et loisirs, ne constituant même pas un service autonome et n'ayant aucun contact direct avec le corps politique de la ville (voir graphique 3, page 29).

b) Les 29 autres municipalités de l'agglomération sont également autonomes, à l'intérieur des limites juridiques fixées par la législation provinciale.

Graphique 3

STRUCTURES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES DE LA VILLE DE MONTREAL

(NON-OFFICIEL, FEVRIER 1974)



Bibliothèque de la Ville

Dans l'ensemble, ces municipalités ont des systèmes politiques et administratifs assez semblables, comprenant un maire, des échevins et, dans la plupart des cas, un gérant de qui relève l'administration de la municipalité.

Aménagement du territoire:

a) Schéma d'aménagement:

Le Conseil de la CUM, le 19 août 1970, confiait à son service de planification le mandat d'établir un schéma d'aménagement du territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Après que le service de planification eût terminé son travail et remis son rapport intitulé "Propositions pour l'aménagement du territoire", le Conseil créa une commission spéciale "chargée de tenir une audience publique afin de permettre aux intéressés de faire les représentations qu'ils jugent appropriées sur ce projet de schéma d'aménagement et faire rapport au Conseil comme stipulé à l'article 83 de sa loi".

En adoptant le rapport du Comité exécutif recommandant la création d'une commission et la tenue d'une audience publique, le Conseil reportait l'étude et l'adoption du projet de règlement "relatif au schéma d'aménagement du territoire de la Communauté" au jour où il recevrait le rapport de la Commission. Les audiences publiques eurent lieu entre le 11 juin et le 18 septembre

1973. Le rapport de la Commission que présidait M. Fernand Alie fut remis au Conseil le 24 septembre 1974, avec, comme annexes, un sommaire des propositions d'aménagement, un résumé des observations recueillies par la Commission, un répertoire des documents adressés à la Commission et un index des documents cités. A venir jusqu'à maintenant, la Communauté urbaine de Montréal n'a pris aucune décision relative au rapport de la Commission sur le projet d'aménagement.

b) Propositions du schéma d'aménagement(*):

Parmi les propositions soumises dans le rapport de la Commission, voici celle qui nous intéresse tout particulièrement dans la perspective de notre étude:

- "Considérer la possibilité de créer deux centres satellites pour desservir l'est et l'ouest du territoire".

Voici les considérations de la Commission sur cette proposition: "Pour une grande partie de la population l'accès au centre-ville est difficile, non seulement en raison de l'éloignement, mais aussi en raison de sa spécialisation et du peu de place accordé aux services de commodité générale". Nous prenons comme acquis que ces "services de commodité générale" englobent

---

(*) Les pages qui suivent s'inspirent du Rapport de la Commission d'étude du Schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Montréal, octobre 1974, p. 235-238.

les services d'éducation, de culture et d'information, avec droits égaux d'un accès facile à ces services pour tous les citoyens de la Communauté, où qu'ils habitent: ce qui devrait s'appliquer, naturellement, à un développement coordonné d'un réseau de bibliothèques publiques à l'intérieur du territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Les propositions suivantes nous semblent des appuis à la proposition rapportée ci-haut, ainsi qu'à notre conception d'une bibliothèque publique coordonnée à l'échelle de la Communauté:

- *"Veiller à ce que tous les quartiers reçoivent l'équivalence des services".*
- *"Localiser les équipements au centre du bassin de population auquel ils s'adressent".*
- *"Constituer des réserves de terrains à ces fins".*
- *"Localiser l'équipement culturel à même les noyaux d'activités".*
- *"Assurer la présence de la Communauté à la table de concertation".*
- *"Appliquer, aux endroits où la qualité du milieu est affectée, des mesures correctives".*
- *"Concilier les besoins de la Communauté avec les objectifs d'aménagement locaux".*
- *"Etablir d'importantes facilités de loisirs intégrées aux aires urbaines".*
- *"Regrouper de nombreuses activités au bénéfice de toutes les classes de la population".*

Obstacles:

Les principaux obstacles qui, présentement, ralentissent l'aménagement du territoire d'une façon harmonieuse et coordonnée et retardent l'adoption du schéma d'aménagement, ont des origines historiques. En effet, l'émiettement de la population de la région couverte par la CUM est à l'origine de ces obstacles. Cet émiettement remonte au rapport Durham (1839) dans lequel le gouverneur général du Bas-Canada recommandait la création d'un système d'institutions municipales auxquelles il attachait une importance capitale. Lord Durham créa donc une commission dont le mandat était de déterminer la possibilité d'établir un système d'administration locale efficace et libre dans toute la province. Il en est résulté deux ordonnances dotant le Bas-Canada d'institutions municipales (4 Victoria C3 et C4). Ces ordonnances, qui constituent la première législation municipale au Québec, divisaient la province en districts municipaux. Chacun était gouverné par un conseil.

Ainsi, à la périphérie de la ville de Montréal, s'est déployé un éventail de municipalités. Plusieurs se faisaient englober au fur et à mesure, mais d'autres apparaissaient sous la poussée du phénomène de migration des populations rurales vers la grande ville et sa région. En 1845, on comptait 12 municipalités sur l'île de Montréal. Maintenant, on en compte 28.

Cette multiplicité de municipalités autonomes a

rendu difficile toute coordination des services qu'exige la population d'une grande agglomération urbaine. C'est ainsi que la bibliothèque publique est extrêmement fragmentée alors qu'elle devrait être planifiée et coordonnée pour répondre aux besoins de la population et rendre accessibles à tous, les ressources documentaires de la CUM. L'émiettement de la population fut aussi la cause principale du développement inégal des bibliothèques publiques de la région. Vingt-quatre des 30 municipalités de la région ont une population de moins de 50,000, minimum requis pour assurer, selon les normes établies, un service de bibliothèque publique de qualité acceptable, à un coût raisonnable. Douze, plus du tiers, ont une population de moins de 10,000. Six municipalités n'ont encore aucune bibliothèque et 4 autres n'ont encore qu'une bibliothèque trop petite pour être subventionnée par la province.

Cette inégalité des bibliothèques publiques est aussi étroitement liée aux inégalités sociales et économiques de la région. Il existe des municipalités riches, aisées et pauvres. Les municipalités riches ont des bibliothèques publiques qui se comparent à celles des autres provinces du pays. Par exemple, Westmount, qui a consacré $12.84 par tête en 1974 et Ville Mont-Royal, $13.00, ont prêté, respectivement, durant la même année, 12.8 et 12 v. par tête. Les moins riches possèdent des bibliothèques qui demeurent limitées dans leurs services, leurs collections, leur personnel et tout particulièrement dans leurs locaux. Par exemple, la Bibliothèque de la

Ville de Montréal et celle de Verdun, avec des revenus se chiffrant à $2.12 et $2.85 par tête, rapportent respectivement, pour 1974, des prêts de 1.5 et 2.2 par tête.

La description que nous venons de donner du territoire et de ses structures politiques nous amène à cette réflexion peu encourageante, nous le concédons: nous sommes conscients que, quelles que soient nos recommandations, le progrès et le développement des bibliothèques publiques de la CUM seront forcément limités, aussi longtemps qu'elles auront à oeuvrer dans le contexte politique actuel.

Chapitre II

EVOLUTION DE LA POPULATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL (*)

Introduction

Le but de cette étude est de donner un aperçu de la population de la Communauté urbaine de Montréal d'ici 10 ans. L'étude est divisée en trois parties: Est de Montréal, Centre et Ouest de l'île.

I- *Région de l'Est*

Cette région comprend 4 sous-régions soit Montréal-Nord, Ville d'Anjou, Montréal-Est et Pointe-aux-Trembles et enfin St-Léonard. (**)

Montréal-Nord:

On note un accroissement de population de 221.5% entre 1961 et 1971 dans cette municipalité, les effectifs passant de 27,728 personnes à 89,140. On remarque aussi un vieillissement de la population qui se manifeste par la réduction des personnes âgées de

---

(*) *Rapport de l'étude de Lyse Frenette, démographe à l'Université de Montréal.*

(**) *Montreal Council of social agencies. Service de recherche. Soixante grandes zones d'analyse de la région métropolitaine de Montréal et une comparaison de leurs profils socio-économiques. Montréal, juillet 1968.*

0 à 14 ans (baisse d'environ 15%) au profit de la population active (15-64 ans); le nombre de personnes âgées n'augmente que très faiblement, particulièrement chez les hommes.

Les individus des deux sexes se répartissent également et l'on constate un accroissement de la proportion de célibataires de 15 ans et plus (de 22.6% à 27.5%). Ce phénomène, que l'on constatera dans la majorité des régions étudiées ne signifie pas spécialement que le mariage est à la baisse. Il s'explique plutôt par la hausse de la proportion de personnes en âge de se marier (15-24 ans en 1971), personnes qui sont nées en très grand nombre après la guerre et à qui l'on se réfère généralement en parlant du "baby boum". De plus, à Montréal-Nord comme dans la plupart des régions de l'Est de Montréal, la proportion de personnes nées hors du Canada, immigrants italiens pour la plupart, a augmenté significativement dans la dernière décennie et ce facteur contribue aussi à hausser la proportion élevée de célibataires, puisque nombre d'immigrants ne sont pas encore mariés en arrivant au Canada.

Pour ce qui est de la langue maternelle, on constate une baisse des anglophones, une stabilité de la proportion de francophones (81.5 et 83%) et évidemment une hausse des gens ayant comme langue maternelle l'italien (1.5 à 7.7%). Au chapitre des langues officielles, les unilingues anglophones diminuent alors que les unilingues francophones augmentent légèrement tout comme

les gens ne parlant aucune des deux langues officielles. La proportion de bilingues reste stable. On ne peut donc rien dégager ici sur la langue d'adoption des immigrants.

29% de la population fréquente l'école à plein temps, ce qui correspond à peu près à la proportion des 5-19 ans; on compte donc très peu d'adultes qui étudient. Même si on note un accroissement de l'instruction, 50% des personnes de 5 ans et plus n'ont pas atteint leur 10e année en 1971 et 6% seulement ont un niveau universitaire. La proportion de chômeurs est élevée; 9.7% chez les hommes et 12% chez les femmes; même si celles-ci ont augmenté leur activité hors du foyer de 16% (de 21 à 37%), beaucoup restent sans emploi.

Chez les hommes on compte près de 40% d'ouvriers et très peu de cadres supérieurs (16%); chez les femmes, plus des 2/3 travaillent dans les services ou transports. Le revenu familial demeure assez faible dans l'ensemble puisque le tiers des familles gagne moins de $7,000.00, (*) et 30% entre $7,000. et $9,000. et ce, même si 37% des femmes travaillent. La plupart des gens sont donc locataires (70%) et la moitié environ n'y demeure que depuis moins de 2 ans.

Ville d'Anjou:

En ce qui a trait à la population de cette municipalité, on constate sensiblement les mêmes phénomènes

---

(*) Les salaires sont ceux de 1970. Il faut donc les majorer pour avoir une idée du traitement actuel.

qu'à Montréal-Nord: répartition des seux sexes en proportions égales, forte augmentation de la proportion de célibataires, vieillissement de la population par l'augmentation de la population active et par la réduction du nombre moyen d'enfants par famille: 2.1 à 1.7. Cependant ici, la proportion d'immigrants se réduit et on note un accroissement important du groupe ethnique français, une légère hausse du groupe italien, une chute du groupe britannique et autres ethnies. La population s'étant accrue de 256% entre 1961 et 1971, on doit noter qu'il s'agit principalement d'un accroissement francophone comme en témoigne l'évolution des langues maternelles. Pour ce qui est des langues officielles, on remarque surtout une réduction des unilingues anglophones au profit des bilingues, la proportion d'unilingues francophones demeurant stable. Le bilinguisme touche donc à la fois francophones et anglophones. On trouve la même fraction de population scolaire qu'à Montréal-Nord (29%) qui correspond aussi d'ailleurs à celle de 5-19 ans. Les gens s'avèrent un peu plus scolarisés: 57% ont 10 ans et plus de scolarité et parmi eux, 10% sont des universitaires. On compte aussi chez les hommes moins d'ouvriers: 47% d'entre eux s'occupent de transports et services et 26% sont des cadres supérieurs, dont 10%, des administrateurs. Les femmes, à 36% actives hors du foyer, travaillent principalement dans les services et transports et près du quart d'entre elles sont infirmières ou éducatrices. Les taux de chômage sont de 7.1% chez les hommes et 10.9% chez les femmes.

Plus de 50% des revenus familiaux sont de plus de $10,000 et moins du quart sont de $7,000.00. Enfin 7 familles sur 10 sont locataires et plus de la moitié résident au même endroit depuis moins de deux ans. Cependant, ce dernier élément n'implique pas nécessairement une grande mobilité puisqu'il faut se rappeler que Ville d'Anjou est en pleine expansion.

Montréal-Est et Pointe-aux-Trembles:

Pour ces régions, on note un accroissement de population de 46.1% et, comme auparavant, une répartition semblable des deux sexes, un vieillissement de population, une augmentation des célibataires (5%) et une réduction, toutefois plus faible, du nombre moyen d'enfants par famille (2.4 à 2.1).

On compte aussi une faible proportion d'immigrants (3.5%) et un accroissement du groupe ethnique français de 81 à 89% aux dépens des britanniques. Les autres ethnies demeurent stables. Ces constatations se reflètent sur les langues maternelles et on note une augmentation des unilingues francophones et peu de changement en ce qui a trait au bilinguisme.

La population scolaire est légèrement plus forte que pour les 2 autres régions examinées jusqu'ici, soit 32%. 55% des personnes de 5 ans et plus (fréquentant l'école ou ayant terminé leurs études) ont moins de 10 ans de scolarité. Les universitaires ne comptent que 4.2% de l'ensemble des gens.

Au sujet de la main-d'oeuvre, on trouve chez les hommes une bonne fraction d'ouvriers (38%) et de travailleurs des services et transports (46%). Les femmes actives ne totalisent que 32% de la population féminine et occupent des emplois rattachés aux services, à l'enseignement ou à la santé. Elles comptent aussi 12.8% de chômeuses alors que le taux de chômage masculin est de 9.6%.

Les revenus sont assez faibles dans l'ensemble, compte tenu à la fois de la faible participation des femmes au marché du travail et des taux élevés de chômage. 32% des familles ont un revenu inférieur à $7,000, 31% gagnent entre $7,000.00 et $10,000.00 et 37% au-dessus de $10,000.00. Enfin, 56% des familles sont locataires mais la stabilité de l'occupation est assez forte: 62% des familles résident au même endroit depuis plus de 3 ans et parmi celles-ci, 44% depuis au moins 6 ans.

St-Léonard:

La population de cette municipalité s'est accrue de 963.5% en 10 ans et outre l'arrivée massive d'immigrants italiens que nous illustrerons plus loin, on constate encore une fois les quatre même phénomènes démographiques: moitié d'hommes moitié de femmes, augmentation de la proportion de célibataires (4%), vieillissement de la population par un accroissement de la population active et peu de variations chez les 65 ans et plus et par une baisse du nombre moyen d'enfants par famille (2.3 à 1.8).

La proportion des personnes nées hors du Canada est passée de 8.2% à 25.1% et par le fait même, le groupe ethnique italien s'est accru de 23%, la proportion de français d'origine chutant de 26%. Les britanniques de même que les autres ethnies sont demeurées stables, comptant respectivement 3.3% et 5% de la population. On observe les mêmes phénomènes en ce qui concerne les langues maternelles sauf que les anglophones augmentent cette fois et au sujet des langues officielles, la proportion de bilingues augmente de 12%, celle des gens ne parlant aucune des langues officielles de 4.3% et les unilingues anglophones et francophones diminuent respectivement de 4.1 et 20.4%. On peut donc penser que les immigrants gardent leur langue maternelle comme langue d'usage dans bien des cas et ceux qui en adoptent une autre optent soit pour l'anglais, soit pour le bilinguisme.

Le quart de la population va à l'école à plein temps: cette proportion est moindre que celle des autres secteurs de l'Est, et 50% de la population n'a pas atteint la 10e année.

Le chômage est le plus faible observé jusqu'ici (7% chez les hommes et 9.4% chez les femmes) 8 hommes sur 10 étant ouvriers ou relevant des transports et services et les 3/4 des femmes travaillant dans l'éducation, la santé ou les services. Notons aussi, en ce qui concerne ces dernières, que leur proportion a doublé en 10 ans: de 21% de femmes actives hors du foyer en 1961,

on en compte 44% en 1971. Les revenus familiaux ont donc passablement augmenté et plus de la moitié des familles gagnent plus de $10,000.

La proportion de locataires s'est aussi considérablement accrue et 50% de la population ne réside au même endroit que depuis moins de 2 ans.

II- Région du Centre

Cette région comprend 7 sous-régions: Montréal-Centre, Côte St-Luc et Hampstead, Westmount, Outremont, Ville Mont-Royal, Verdun et Ville Lasalle.

Montréal-Centre:

Ce secteur est le plus peuplé puisqu'il comprend en 1971 1,214,355 habitants mais il ne s'est accru que de 1.9% en dix ans. De plus, cette population était déjà aussi âgée en 1961 que celle des différentes régions de l'Est en 1971, et ce phénomène s'accentue, surtout par l'accroissement de la population active et des 65 ans et plus. Ces derniers comptent en 1971 respectivement 7.5% des hommes et 10.4% des femmes. On note aussi une légère accentuation des célibataires aux dépens des personnes mariées et les veufs ou divorcés demeurent dans des proportions stables. Enfin le nombre moyen d'enfants par famille est faible (1.5) et semble aussi stabilisé.

En ce qui concerne l'origine ethnique, un peu

moins de 20% des gens sont nés hors du Canada et les groupes ethniques se répartissent comme suit, avec peu de variations depuis 10 ans: 12% de britanniques, 72% de français, 10% d'italiens et 6% d'autres ethnies. La population se distribue aussi de façon similaire quant à la langue maternelle, sauf qu'on compte un peu plus d'anglophones et moins d'"italophones". Cependant cette anglicisation n'est pas accentuée par la considération des langues officielles puisque les unilingues anglophones se réduisent légèrement au profit des unilingues francophones.

23% de la population est encore aux études, et plus de 50% des gens n'ont pas atteint la dixième année; la fréquence des universitaires atteint à peine 10%.

En ce qui concerne l'activité, 41% des femmes travaillent à l'extérieur du foyer et leur taux de chômage est très bas, soit 4.2%. Elles comptent les mêmes proportions d'ouvrières et d'éducatrices ou infirmières (20%) et 60% d'entre elles oeuvrent dans les services. Chez les hommes, la fraction de chômeurs est assez importante (10.7%) et on compte aussi bon nombre d'ouvriers et de travailleurs des services et transports et relativement peu de cadres supérieurs (19%).

Quant au logement, même si 81% de la population est locataire, 60% résident au même endroit depuis plus de 3 ans et 44.3% depuis plus de 6 ans.

Côte St-Luc et Hampstead:

Même si cette population s'est accrue de 75% depuis 1961, elle demeure assez âgée et le processus de vieillissement continue (8.3% des hommes et 11.7% des femmes ont 65 ans et plus). On retrouve aussi dans la répartition des sexes un peu plus de femmes que d'hommes (52 contre 48%), compte tenu que l'espérance de vie des femmes à la naissance est actuellement plus élevée que celle des hommes. Ici comme ailleurs, il y a augmentation de célibataires et réduction du nombre moyen d'enfants par famille, qui atteint un seuil assez bas (1.3).

De plus, 30% des gens sont nés hors du Canada et la population se compose d'une fraction importante de britanniques d'origine (56.4%), qui a presque doublé depuis 1961 alors que les français regroupent 19.6% des gens, les italiens 4% et les autres 2%. On dénote aussi une anglicisation des citoyens puisque 92% de la population a comme langue maternelle l'anglais et 6% seulement déclarent que c'est le français. De même, au niveau des langues officielles, l'anglais seulement est parlé par plus de la moitié des individus, le français seulement par 1.8% des gens alors que les bilingues comptent 43% de la population.

On trouve ici une concentration massive de population juive, population qui a immigré au Canada, qui est strictement anglophone ou bilingue et dont très peu parlent uniquement le français.

De plus, 28% des habitants de ce secteur sont toujours aux études et la scolarité est déjà très élevée: 70% des personnes ont dépassé la dixième année, 40% de ceux-ci ont une formation universitaire. Les taux de chômage sont assez faibles, 5% chez les hommes et 7% chez les femmes, et la participation de ces dernières au marché du travail atteint 41% en 1971. Elles sont comme toujours dans les secteurs de service, d'instruction ou de santé alors que les hommes se distinguent vraiment par leurs emplois: 55% font partie des cadres supérieurs dont la moitié sont administrateurs, 43% oeuvrent dans les services et transports et on ne retrouve que 12% d'ouvriers.

De par ces qualifications professionnelles et la forte main-d'oeuvre féminine, les revenus familiaux sont très élevés: 71% des familles gagnent plus de $10,000.00 par année alors que 16% seulement gagnent moins de $7,000.00. Enfin 44% de la population est propriétaire et on note une forte sédentarisation: près de la moitié des gens habitent au même endroit depuis plus de 6 ans.

Westmount:

Cette population était déjà assez âgée en 1961. Elle a baissé de 5.9% depuis lors. On y trouve 13.1% d'hommes de plus de 65 ans et 20.8% de femmes du même âge. Conséquemment, les proportions d'hommes et de femmes au total sont respectivement de 44 et 56%.

On constate aussi une stabilité dans l'état matrimonial et dans le nombre moyen d'enfants par famille (1.3).

25% des individus sont nés hors du Canada et cette fraction s'est aussi maintenue depuis 10 ans. Les britanniques d'origine forment 67% de la population, hausse de 12% aux dépens des ethnies autres que française et italienne, qui pour leur part sont demeurées de l'ordre de 20% et 2%. On constate aussi une anglicisation des effectifs due surtout aux éléments non francophones. 47% des individus sont bilingues et proviennent des deux principaux groupes ethniques; 48% ne parlent que l'anglais et 5% que le français.

Compte tenu de l'âge avancé des gens, la fréquentation scolaire n'est que de 25% mais la population est fortement scolarisée: plus des 3/4 des individus ont dépassé la 10e année et le tiers des gens sont universitaires.

L'activité des femmes à l'extérieur du foyer était déjà de 41% en 1961 et elle n'a pas varié depuis. Le taux de chômage est relativement bas (6%) chez ces dernières comme chez les hommes. Ceux-ci sont principalement cadres supérieurs (54%) et on trouve très peu d'ouvriers. Les femmes pour leur part, occupent toujours les emplois traditionnels: près de 70% dans les services et 22% dans l'instruction ou la santé. Les revenus sont évidemment très élevés: 75% des familles

ont un revenu supérieur à $10,000 et 15% seulement gagnent moins de $7,000. 40% de la population est propriétaire et 65% des habitants résident au même endroit depuis 3 ans, 50% depuis 6 ans ou plus.

Outremont:

Tout en se réduisant de 4% depuis 1961, la population d'Outremont a connu une grande stabilité depuis les 10 dernières années, tant par sa répartition par groupe d'âges, par celle relative à l'état civil que par son nombre moyen d'enfants par famille (1.7). Et comme les résidents sont relativement âgés puisque plus des 3/4 ont 15 ans ou plus, on trouve 54% de femmes contre 46% d'hommes. 29% des gens sont nés hors du Canada, et en ce qui concerne l'ethnie, les groupes ethniques autres que français ont régressé au profit de ce dernier qui s'est accru de 26%, passant de 47 à 73%. Ce phénomène se reflète aussi au niveau de la langue maternelle où l'on constate la chute brusque des individus non anglophones ou non francophones: leur porportion passe de 27% à 1.5% en 10 ans. Pour ce qui est des langues officielles, 24% des anglophones et 26% des francophones sont unilingues, alors que 45% des gens sont bilingues.

30% de la population est toujours à l'école, ce qui correspond assez bien au groupe d'âges 5-19 ans et les gens sont moyennement scolarisés: 40% ont 9 ans et moins de scolarité et on a une fraction de 20% d'universitaires. Les femmes sont très actives (41%) et leur

taux de chômage est bas (4%), un peu plus que celui des hommes. On trouve une assez forte proportion d'éducatrices ou d'infirmières (28%) et 55% des femmes oeuvrent dans les services. La main-d'oeuvre masculine, pour sa part, regroupe 26% de professions libérales, 13% d'administrateurs, 44% de travailleurs de services ou transports et 17% d'ouvriers. Les revenus sont donc assez disparates et le tiers des familles gagnent moins de $7,000 et près de la moitié plus de $10,000.00. Les locataires sont au nombre de 67% mais la stabilité des résidents est assez élevée: 68% des familles y sont depuis 3 ans et plus et 51% depuis 6 ans et plus.

Ville Mont-Royal:

Entre 1961 et 1971, la population de Ville Mont-Royal a diminué de 13.4% mais il faut se rappeler que ce secteur est plus petit en 1971 qu'il ne l'était en 1961. On constate aussi un vieillissement de la population, manifesté particulièrement par une hausse des personnes de 65 ans et plus (4% chez les hommes et 5% chez les femmes). Ces dernières forment d'ailleurs 52% de la population. On assiste aussi à une faible augmentation des célibataires mais le nombre moyen d'enfants par famille reste fixe à 1.5.

Pour ce qui est des groupes ethniques, les Français d'origine sont passés de 26 à 36% mais les Britanniques restent dominants, formant 46% de la population. Les autres ethnies, soit 17.1% des gens, comptent entre

autre 3.3% d'italiens. L'anglais est la langue maternelle de 67% des résidents, autrement dit de la totalité de la population non française d'origine et regroupe aussi une petite fraction des français d'origine. De plus, le bilinguisme a passablement augmenté et surtout chez les francophones puisque seulement .9% d'entre eux ne parlent que le français contre 38% d'unilingues anglophones. Une bonne partie de la population est toujours aux études (32%) et les 3/4 des gens ont au moins atteint la 10e, 44% d'entre eux étant universitaires.

Les femmes s'avèrent ici moins actives que dans certaines autres régions du Centre (36% travaillent à l'extérieur) et leur taux de chômage est moyen (8%). Elles travaillent presqu'aux 2/3 dans les services, 23% étant éducatrices ou infirmières et on en retrouve 9% comme administrateurs. Les hommes, pour leur part, ont un taux de chômage assez bas (6%) et 60% sont cadres supérieurs dont plus de la moitié dans l'administration. Très peu sont ouvriers (6.8%) et les autres oeuvrent dans les services et transports (33%).

Les revenus familiaux sont ainsi très élevés: 82% des familles gagnent plus de $10,000.00 par année. Les gens sont aussi assez sédentaires puisque 60% sont propriétaires et que la même proportion demeurent au même endroit depuis plus de 6 ans.

Verdun:

On assiste encore une fois ici à un léger vieillissement de la population dans ce secteur, qui s'est dépeuplé de 5% en 10 ans. Les femmes sont toujours un peu plus nombreuses, (52% contre 48%) la distribution selon l'état civil reste stable de même que le nombre moyen d'enfants par famille (1.4).

On compte aussi très peu d'immigrants (10% seulement de la population est née à l'extérieur du Canada) et depuis 10 ans, le groupe ethnique français a augmenté de 6% aux dépens surtout des britanniques. Ces derniers sont au nombre de 31%, les français 64%, les italiens 1% et les autres ethnies 4%. On note sensiblement la même répartition selon la langue maternelle, avec toutefois légèrement plus d'anglophones (38%). En ce qui a trait aux langues officielles, le bilinguisme est surtout le fait des francophones puisqu'on compte toujours 27% d'unilingues anglophones contre 32% d'unilingues francophones.

En ce qui concerne la scolarité cette fois, la fréquentation scolaire est assez faible (23%) et les gens sont aussi dans l'ensemble peu scolarisés: 53% ont moins de 10 ans de scolarité et on compte seulement 7% d'universitaires. Les taux de chômage sont élevés chez les deux sexes (9%) et 37% des femmes travaillent à l'extérieur du foyer. Elles oeuvrent surtout comme ouvrières (12%), dans les services (71%) et comme

institutrices ou infirmières (15%). 34% des effectifs masculins sont ouvriers et près de 60% travaillent dans les services ou transports. On compte ainsi très peu de professions libérales (2%) et relativement peu d'administrateurs (15%).

Au niveau des revenus familiaux, on observe les plus faibles distributions jusqu'ici. Le tiers des familles ont un revenu inférieur à $7,000.00, l'autre tiers se situent entre $7,000 et $9,000 et le reste gagnent plus de $10,000. Les gens sont majoritairement locataires (86%) mais accusent une certaine stabilité: près de la moitié n'a pas changé d'habitat depuis plus de 6 ans.

Ville Lasalle:

La population de Ville Lasalle a augmenté de 135.9% depuis 1961 et elle demeure une population jeune et relativement stable. Aussi les hommes et les femmes sont en proportions presqu'identiques, le nombre moyen d'enfants n'a diminué que de 1.68 à 1.5 et la fraction de célibataires a augmenté faiblement.

On ne compta que 14% de gens qui sont nés à l'extérieur du Canada et depuis les 10 dernières années, les britanniques ont toujours formé autour de 30% de la population, les français 56% alors que les italiens sont passés de 1.7 à 7% aux dépens des autres ethnies. Au niveau des langues maternelles, la fraction de francophones

est sensiblement la même que celle du groupe ethnique français alors que les Anglophones regroupent cette fois 43% des individus. On constate aussi que l'augmentation du bilinguisme a été surtout le fait des non-francophones et non-anglophones et les anglophones s'avèrent plus résistants à cette expansion que les francophones, puisque 32% d'entre eux demeurent unilingues anglais contre 25% d'unilingues français.

Le niveau de scolarité des individus est aussi assez faible: 45% des gens ont complété 9 ans ou moins et seulement 9% ont une formation universitaire et ceci avec seulement 25% de la population toujours à l'école.

Le chômage est beaucoup plus élevé chez les femmes (12%) que chez les hommes (6.5%) mais leur taux de participation à la main-d'oeuvre est élevé (41%). On les retrouve surtout dans les services (72%), comme infirmières ou éducatrices et 9% oeuvrent en usine; 30% des hommes font de même alors que 50% travaillent aux services et transports. 21.8% sont cadres supérieurs.

La population, compte tenu de l'expansion rapide, compte plus de 73% de locataires et plus de la moitié des gens n'y demeurent que depuis 2 ans ou moins.

III- *Région de l'Ouest*

Dans cette section, nous comptons successivement Montréal-Ouest, Ville St-Pierre, Senneville, Ste-Anne de Bellevue, Baie d'Urfé, Kirkland, Beaconsfield, Ste-Geneviève, Dollard, Pierrefonds, Roxboro, Ile Bizard, Pointe-Claire, Dorval, Lachine et Ville St-Laurent.

Montréal-Ouest et Ville St-Pierre:

Les effectifs de cette population sont restés stables entre 1961 et 1971 et on ne constate qu'un léger vieillissement. La répartition entre les deux sexes est sensiblement la même, le nombre moyen d'enfants a peu varié (de 1.7 à 1.6) et la proportion des célibataires s'est acrrue de 5%.

En ce qui concerne les groupes ethniques, on a 35% de britanniques concentrés principalement à Montréal-Ouest, 57% de français d'origine vivant surtout à Ville St-Pierre, 3.5% d'italiens assez également répartis et 4.6% d'autres ethnies localisées à Montréal-Ouest. On remarque aussi une anglicisation puisqu'au sujet de la langue maternelle, la proportion d'anglophones se hausse à 55% et celle des francophones tombe à 43%. De plus 35% des anglophones demeurent unilingues contre seulement 26% de francophones alors que la fraction des bilingues atteint 36%.

Une assez forte fraction de la population est toujours à l'école (31%) et malgré ceci, les gens sont

assez bien scolarisés: 57% ont dépassé leur dixième année et 18% sont universitaires. Montréal-Ouest est plus avantagé dans le domaine puisque si l'on ne considère que cette subdivision, 32% des individus démontrent une formation universitaire.

Les taux de chômage sont assez bas, surtout chez les femmes (3.3%); mais ces dernières ne sont que 33% à faire partie de la population active, travaillant toujours dans les secteurs traditionnels. 26% de la main-d'oeuvre masculine est ouvrière, 38% s'occupent de services et transports, 19% d'administration et 17% ont une profession libérale. Cette disparité est due à l'hétérogénéité des deux municipalités comprises dans ce secteur, les cadres supérieurs demeurant principalement à Montréal-Ouest et les autres à Ville St-Pierre. Elle se reflète aussi au niveau du revenu familial où l'on retrouve à peu près 50% de la population qui gagne moins de $10,000.00 et 50%, plus. Enfin la proportion de locataires a énormément augmenté en 10 ans, passant de 54% à 78% mais on ne retrouve que 30% des familles qui demeurent au même endroit depuis moins de 2 ans. La population est donc assez sédentaire.

<u>Senneville, Ste-Anne de Bellevue, Baie d'Urfé, Kirkland, Beaconsfield</u>:

La population de ces régions s'est accrue de 54% en dix ans et n'a pratiquement pas vieilli. Notons qu'il y a légèrement plus d'hommes que de femmes (52%

contre 48%), que le nombre moyen d'enfants est assez élevé et demeure stable (2.02) et enfin que la proportion de célibataires s'est haussée de 7%.

18% des gens sont nés hors du Canada et les groupes ethniques se composent ainsi: 67% de britanniques, (hausse de 8% aux dépens des français) 20% de français, 1.4% d'italiens et 11% d'autres ethnies. La population est aussi anglophone à 80% et 61% des habitants demeurent toujours unilingues anglais, 7% seulement unilingues français et 31% sont bilingues.

Le taux de fréquentation scolaire est un des plus élevés. Il atteint presque 37%, compte tenu que les effectifs de 5-19 ans sont très élevés. De plus, la population est déjà fortement scolarisée vu que presque les 2/3 des gens ont atteint la dixième année et 25% l'université.

Le taux de chômage masculin est très faible (4.7%) et la fraction d'ouvriers aussi (9%). Les cadres supérieurs forment plus de la moitié des travailleurs et parmi eux, près de 60% sont des administrateurs. Chez les femmes, le chômage est plus élevé (9.7%) et particulièrement surprenant puisque la main-d'oeuvre féminine ne regroupe que 29% des femmes. Leur activité concerne principalement les services mais près du tiers travaillent dans l'éducation ou la santé. Les revenus sont très élevés (80% des familles gagnent plus de

$10,000.00) et s'avèrent d'autant plus importants que les femmes participent faiblement au revenu familial. Enfin, 77% des résidents sont propriétaires, ce qui est la plus forte proportion observée jusqu'ici et évidemment assez sédentaires.

Ste-Geneviève, Dollard, Pierrefonds, Roxboro, Ile Bizard:

La population de ces municipalités s'est accrue de 224% depuis 10 ans et même si elle a quelque peu vieilli, elle demeure la plus jeune observée jusqu'ici: seulement 2% des hommes et 3% des femmes sont âgées de 65 ans et plus. Les deux sexes sont également répartis, la proportion de célibataires tout en ayant augmenté demeure très faible (21%) et le nombre moyen d'enfants par famille se maintient autour de 2.

21% des personnes sont nées hors du Canada et on compte 44% de britanniques d'origine, 36% de français, 2.1% d'italiens et presque 18% d'autres ethnies. Il semble aussi que ces dernières, composées surtout d'Allemands et de Hollandais, adoptent l'anglais puisque la fraction des anglophones atteint 66% tandis que les francophones regroupent 32% des gens. Ceux-ci tendent davantage à devenir bilingues car on ne retrouve que 16% unilingues francophones contre 50% d'anglophones.

Encore une fois, la fraction des gens toujours aux études est élevée (35%) mais comme la population est très jeune, les niveaux de scolarité déjà atteints

ne sont pas aussi élevés qu'on pourrait s'y attendre: 41% des individus ont 9 ans ou moins de scolarité et 44% ont dépassé ce niveau sans atteindre encore l'université.

Les taux de chômage masculins et féminins sont tous deux très faibles, respectivement 4.5 et 4.7%. Toutefois la main-d'oeuvre féminine est encore réduite (33%) même si elle s'est accrue de 11% en 10 ans. 71% de ces femmes oeuvrent dans les transports et services alors que la plupart des autres sont infirmières ou éducatrices. 38% des hommes, pour leur part, sont cadres supérieurs, dont la moitié travaillent dans l'administration; on en compte aussi une bonne partie (42%) dans les transports et services et 20% sont ouvriers. Presque les 2/3 des familles gagnent plus de $10,000, chiffre important, puisque peu de femmes travaillent à l'extérieur. Les autres se répartissent également sous $7,000.00 dollars et entre $7,000 et $10,000.00. On trouve encore une fois une forte proportion de propriétaires (73%) et cette population tend aussi à la sédentarisation.

Pointe-Claire:

Entre 1961 et 1971, on peut noter dans cette région, une diminution importante des 0-14 ans au profit des 15-64 ans mais la proportion des personnes âgées demeure faible: 4.4% chez les hommes et 6.6% chez les femmes. Ces dernières sont aussi légèrement plus nombreuses que leurs partenaires masculins.

On constate donc un accroissement important des célibataires et le nombre moyen d'enfants par famille passe de 2 à 1.8. En ce qui concerne les groupes ethniques, 7 personnes sur 10 sont d'origine britannique, 2 autres sont françaises tandis que les 10% qui restent proviennent d'ethnies diverses. La fraction d'Italiens est très faible et 18% de l'ensemble des gens sont nés hors du Canada.

On tend à adopter l'anglais comme langue maternelle puisque 85% de la population le reconnaît et cette anglicisation se remarque aussi au sujet des langues officielles: 65% des gens demeurent unilingues anglais contre seulement 5% d'unilingues français.

La fréquentation scolaire à plein temps affecte plus du tiers des résidents et le niveau de scolarité est dans l'ensemble très élevé: près de 70% des gens ont dépassé la dixième année et la fraction d'universitaires attèint 22%. Au sujet de l'emploi cette fois, les chômeurs masculins sont peu nombreux (5.3%) et on trouve peu d'ouvriers (15%) et bon nombre de cadres supérieurs (55%), dont près de la demie dans l'administation. La main-d'oeuvre féminine (37% des femmes disponibles) est davantage touchée par le chômage (9.7%) et se localise comme toujours dans deux secteurs traditionnels: services (70%) et santé ou éducation (26%). Les revenus familiaux sont assez disparates, car plus du quart des familles gagnent moins de $7,000 et 50% d'entre elles

plus de $10,000: c'est probablement le cas des cadres supérieurs. Les locataires forment 31% de la population et cette fraction a pratiquement doublé en 10 ans. Toutefois plus de la moitié des gens demeurent au même endroit depuis 6 ans ou plus.

Dorval et Lachine:

Comme dans la plupart des municipalités examinées jusqu'ici, celles-ci, tout en s'accroissant de 11.3%, voient leur population vieillir. La proportion des femmes de 65 ans et plus atteint presque 9% et ces dernières forment 51% de l'ensemble des gens. On observe aussi une hausse des célibataires et une réduction du nombre moyen d'enfants par famille (de 1.7 à 1.5).

La fraction des personnes nées hors du Canada n'est pas très élevée (15%) et on compte 38% de britanniques d'origine, 51% de français, vivant surtout à Lachine, 3.4% d'italiens et 7.6% de personnes d'ethnies diverses. De plus, on remarque une certaine anglicisation surtout chez les non francophones, puisque 50% des gens ont comme langue maternelle l'anglais, alors que la fraction de francophones est semblable à celle de leur groupe ethnique. Cependant ces derniers sont influencés davantage par le bilinguisme car seulement 24% d'entre eux demeurent unilingues français contre 35% d'unilingues anglophones.

26% de la population est toujours à l'école et

le niveau de scolarité n'est pas particulièrement élevé: 42% des gens ont moins de 10 ans d'études et à peine 13% sont universitaires. Cette situation prévaut davantage à Lachine et comme cette population est plus nombreuse, l'ensemble des gens paraissent peu scolarisés.

Une bonne fraction des femmes font partie de la population active (41%) et leur taux de chômage, comme celui des hommes est moyen (respectivement 8.7% et 7.8%). Une fraction importante de la main-d'oeuvre féminine comme masculine est reliée aux services et transports (73% et 46%) ce qui n'est probablement pas sans relation avec la proximité de l'aéroport; 27% des hommes sont ouvriers et seulement 27% cadres supérieurs. Presque les 3/4 des familles gagnent un revenu supérieur à $10,000, ceci étant facilité par la forte participation des femmes à la main-d'oeuvre.

On est aussi en présence d'une population où à peu près les mêmes fractions de gens (40%) sont ou stables ou très mobiles et 63% de l'ensemble des résidents sont locataires.

<u>Ville St-Laurent:</u>

La population de Ville St-Laurent s'est accrue de presque 25% en 10 ans mais les effectifs de 0-14 ans se sont réduits de beaucoup, surtout au profit de la population active. Les proportions d'hommes et de femmes sont assez semblables (49% et 51%), celles des

célibataires a moyennement augmenté alors que le nombre moyen d'enfants par famille a chuté brusquement, passant de 1.87 à 1.4.

Au sujet des groupes ethniques, la proportion des Français d'origine a augmenté de 10% pour devenir 53%, les Britanniques sont demeurés de l'ordre de 30%, les Italiens ont pratiquement doublé leur proportion alors que les autres ethnies se sont réduites de moitié. Cependant, la langue anglaise gagne des adeptes puisque 53% de la population l'adopte comme langue maternelle alors que le français regroupe 45% des effectifs. On voit aussi la même tendance dans le domaine des langues officielles car seulement 20% des francophones demeurent unilingues contre 34% des anglophones. Ainsi pratiquement la moitié de la population est bilingue.

27% des habitants sont toujours aux études et 36% de l'ensemble des gens n'ont pas atteint la 10e année, 47% l'université mais la fraction d'universitaires a plus que doublé en 10 ans (de 8 à 17%).

La main-d'oeuvre féminine regroupe une très forte proportion des femmes (45%) mais le chômage y est élevé (9.3%). Les secteurs d'activité sont toujours très traditionnels (70% dans les services, 20% dans la santé et l'éducation). Les hommes, pour leur part, sont surtout concentrés dans les services (48%) et on compte aussi 20% d'ouvriers, 15% d'administrateurs et 18% de professionnels. Les revenus sont quelque peu disparates

puisque le quart des familles gagnent moins de $7,000, et plus de la moitié au-dessus de $10,000.00. Ils ne nous paraissent pas très élevés dans l'ensemble, compte tenu de la forte fraction des femmes qui travaillent. Enfin, les 2/3 des gens sont locataires et comme dans les municipalités précédemment examinées, un fort contingent est très mobile (40%) et l'autre assez stable (43%).

Conclusion

Dans l'Est, on a observé une augmentation importante de la population dans toutes les municipalités, qui s'accompagnait entre autre d'un léger vieillissement, d'une augmentation des célibataires et d'une chute du nombre moyen d'enfants par famille. La population demeure toutefois très jeune et en pleine expansion.

On prévoit qu'en 1986, (voir tableau 3, page 64), si l'immigration se maintient telle qu'aujourd'hui, la population augmentera de 98.3% (1971-1986) et sera composée de jeunes (0-14 ans) à 24.2%, alors que la fraction des 15-64 ans sera de 69.4% et celles des 65 ans et plus de 6.4%. Cette structure correspond à celle de la population de la région Centre à l'heure actuelle.

La forte proportion d'immigrants est presque entièrement composée d'Italiens qui gardent souvent leur langue maternelle et nombre d'entre eux optent aussi pour l'anglais, surtout à St-Léonard. L'instruction n'est

Tableau 3

REPARTITION DE LA POPULATION DE L'EST, DU CENTRE ET DE L'OUEST DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL PAR GRANDS GROUPES D'AGES EN 1986 (*)

Groupes d'âges	Est		Centre		Ouest[1]	
	sans migration %	avec migration %	sans migration %	avec migration %	sans migration %	avec migration %
0-14 ans	24.2	28.5	20.9	20.0	21.7	25.9
15-64 ans	69.4	66.5	67.2	67.9	69.0	66.9
65 ans et plus	6.4	5.0	11.9	12.1	9.3	7.2
Effectif total	402,645		1,663,379		541,795	
Accroissement 1971-1986	21.9%	98.3%	10.2%	6.4%	13%	62.2%

1 ne comprend pas Montréal-Ouest qui est inclus dans le Centre.

(*) Institut national de la recherche scientifique. Centre de recherches urbaines et régionales. "Perspectives de population dans la région administrative de Montréal, 1971-1986". Projet N.A.I.M. Montréal, décembre 1970, v.2.

pas très élevée mais comme près du tiers de la population de 5 ans et plus est à l'école, elle ira en augmentant. La fraction des femmes qui travaillent est à la hausse mais fluctue entre 32% (Montréal-Est et Pointe-aux-Trembles) et 44% (St-Léonard); les 2/3 d'entre elles sont dans les services, les autres travaillant dans la santé ou l'éducation ou comme ouvrières (23% à St-Léonard). Leurs maris sont surtout ouvriers ou employés des services et transports et on compte très peu de cadres supérieurs; le chômage est élevé. Les revenus familiaux sont dans l'ensemble relativement faibles, un peu moins à Anjou et St-Léonard. Enfin on ne peut rien conclure sur la stabilité des gens puisque ce secteur est en pleine expansion mais la population est fortement locataire (environ 7 ménages sur 10). La population est en majorité francophone et plus monolite qu'ailleurs dans la région.

La population de la région Centre est plus disparate, car ses sous-régions diffèrent entre elles, comme d'ailleurs leurs profils socio-économiques. Montréal Centre comptait en 1971 plus d'un million de personnes, à majorité francophone, mais d'autres ethnies sont importantes et s'accroissent: italiens, grecs, portugais. La fraction de la population à l'école est faible (23%) de même que l'ensemble des niveaux de scolarité. On travaille surtout dans les usines, services et transports et le chômage masculin est particulièrement élevé (10.7%). Enfin les revenus sont moyens et 8 ménages

sur 10 sont locataires. Ces caractéristiques se rapprochent de celles des gens de Ville Lasalle, sauf que cette population compte peu de grecs ou portugais et plus d'anglophones et qu'elle est en expansion. Verdun est aussi très comparable avec, cependant, une plus grande stabilité et une moins grande fraction d'immigrants.

Côte St-Luc et Hampstead, Westmount et Ville Mont-Royal se distinguent de ces régions par leur forte proportion de personnes scolarisées, de cadres supérieurs, l'importance des revenus familiaux et les faibles taux de chômage. Cependant, la composition ethnique de population diffère énormément: alors qu'à Côte St-Luc et Hampstead, les 3/4 des gens sont juifs, les gens de Westmount sont surtout britanniques d'origine (67%) et ceux de Ville Mont-Royal à la fois britanniques (47%) et français (36%). Toutefois, cette dernière région démontre une forte intégration à la communauté anglophone. La population de la ville d'Outremont, finalement, demeure assez distincte des autres municipalités de la région Centre. Elle a à la fois connu une stabilité d'effectifs, de groupes d'âges, de proportions de célibataires et de nombres moyens d'enfants par famille mais a vu sa fraction de francophones s'accroître énormément (47 à 73%) tout comme celle des grecs (5 à 12.8%) aux dépens des autres ethnies. Les femmes sont aussi demeurées très actives et les taux de chômage des 2 sexes sont restés faibles. Enfin les catégories professionnelles,

de même que les revenus familiaux, s'avèrent assez disparates et les gens tendent vers une stabilité d'habitat.

Malgré ces distinctions, on peut dégager une vue d'ensemble de la population de la région Centre en 1986, qui est cependant grandement affectée par l'importance des effectifs de Montréal-Centre. On assistera à une croissance de population très réduite, de l'ordre de 6%, et la population sera alors composée à 12% de personnes de 65 ans et plus, à 20% d'enfants (0 à 14 ans), et à 68% de 15-64 ans. On aura donc majoritairement des gens faisant partie de la population active, avec une forte proportion de personnes âgées et relativement peu de jeunes.

L'Ouest de la Communauté urbaine de Montréal comptera pour sa part beaucoup moins de personnes âgées et un peu plus d'enfants. Elle se sera alors accrue de 62.2%. On constate aussi que ce secteur s'anglicise énormément à la fois par l'arrivée d'immigrants britanniques et par l'adoption de l'anglais comme langue maternelle par les autres ethnies. Dans l'ensemble, les revenus familiaux sont élevés et les taux de chômage relativement faibles. On trouve de fortes proportions de cadres supérieurs et de propriétaires dans les petites municipalités alors que près de 50% des travailleurs de Pointe-Claire, Dorval, Lachine et Ville St-Laurent (composée entre autres de 17% de juifs) oeuvrent dans les transports et services et sont plus souvent locataires.

Enfin, les municipalités où l'on trouve plus de francophones (Ville St-Pierre et Lachine) se distinguent nettement de l'ensemble par leur plus faible niveau socio-économique.

Voilà les principaux traits qui se dégagent de l'évolution de la population de la Communauté urbaine de Montréal. Sans être exhaustive, cette étude nous a permis de déterminer dans la mesure du possible les caractéristiques principales des gens vivant ou appelés à vivre dans la région de Montréal.

La bibliothèque publique qui veut répondre aux besoins de la population devra tenir compte, dans ses développements, des facteurs qui se dégagent de cette étude.

Chapitre III

LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE ADAPTEE AUX BESOINS DE LA POPULATION - SCHEME THEORIQUE

La problématique

Le territoire de la CUM ne correspond pas à une réalité urbaine particulière en dépit du fait que ses composantes sont des entités géographiques bien délimitées. Son territoire déborde largement la ville centrale, i.e. le coeur de l'île de Montréal, mais ne recouvre pas la totalité de l'agglomération montréalaise qui comprend le territoire fortement urbanisé dans sa périphérie immédiate de même que le pourtour moins densément urbanisé de cet anneau périphérique. C'est dans cette agglomération que l'on retrouve un grand nombre d'interactions entre diverses fonctions urbaines, comme la résidence et l'emploi, à cause de la concentration des activités et des établissements, de l'importance de l'infrastructure et de l'intensité des échanges.

La fonction "bibliothèque publique" devrait s'exercer au niveau de l'agglomération plutôt qu'à celui de la CUM, puisque c'est celle-là qui est la réalité urbaine fondamentale, avec son centre présentant un continuum urbanisé et son secteur périphérique de développement, ses banlieues, dont l'une des caractéristiques importantes est leur interdépendance. Quand on sait, par exemple, que plus de 20,000 voitures par jour venant

de Laval et de la Rive-Sud convergent vers le centre de la ville de Montréal; quand on calcule, que plus de 150,000 personnes se déplacent quotidiennement de la Rive-Sud, de Laval et même de plus loin pour venir travailler, magasiner, étudier, se recréer, etc. à Montréal, on se rend vite compte que l'île de Montréal est loin d'être en elle-même une entité géographique indépendante. Que dire aussi des milliers de voitures et des centaines de mille personnes qui se déplacent à l'intérieur même de la CUM, de Laval, de la Rive-Sud, etc. sans en sortir, mais qui tout de même franchissent ainsi plusieurs frontières municipales?

Même si notre mandat nous limitait à étudier la Communauté urbaine de Montréal, nous croyons ferme que tout développement sérieux à long terme doit embrasser la réalité urbaine dans son ensemble, Aussi, nous recommandons:

> *Que la Commission des bibliothèques publiques du Québec tienne compte de la réalité urbaine qui se manifeste dans l'agglomération montréalaise, que nous avons décrite plus haut, lorsqu'elle se penche sur le développement des bibliothèques publiques de la région de Montréal, et que, en conséquence, elle procède sans délai, avec l'aide du Service des bibliothèques publiques, à des études sur les implications politiques, financières et professionnelles de ce regroupement.*

Nous l'avons dit plus tôt, cette étude est partie de quelques principes directeurs dont le premier repose sur la justice, la démocratie et l'universalisation

des services de la bibliothèque à tous les citoyens sans exception; le deuxième est une conséquence du premier, i.e. l'accès sans entraves à toute bibliothèque et à toute source d'information; finalement, l'excellence des bibliothèques est notre troisième principe, celui-là même qui donnera aux deux premiers une portée véritable. Ces principes, il nous faut les appliquer dans le contexte présent et réel avec tout ce que cela comporte de limites, de possibilités de changement et d'aléas.

Les unités administratives

La CUM regroupe le territoire de 28 municipalités de l'île de Montréal avec ceux des îles Bizard et Dorval. Sa superficie est de quelque 122,500 acres et sa population, en 1974, atteignait 1,967,095 âmes réparties très inégalement entre les diverses municipalités. Comme on peut le voir au tableau 4, la Ville de Montréal est la seule municipalité qui compte au-delà de 1,000,000 d'habitants; en fait, 61 pour cent de toute la population de la CUM y vit. Par ailleurs, 12 municipalités ont une population inférieure à 10,000 habitants. A quelques reprises déjà, on a préconisé divers modes de regroupement, comme par exemple 19 municipalités comprenant chacune une population d'environ 20,000 habitants ou cinq municipalités de 200,000 âmes chacune, sauf pour la Ville de Montréal qui dépasserait le million. A ce jour, rien n'est sorti de ces projets. Personne ne peut dire ce que nous réserve l'avenir, mais il nous semble illusoire de croire qu'à

Tableau 4

MUNICIPALITES QUI FORMENT LA COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL SELON LA POPULATION, 1974 (*)

	Municipalité	Population
1	Montréal	1,193,000
2	Montréal-Nord	92,547
3	Lasalle	77,000
4	Verdun	75,460
5	Saint-Léonard	62,725
6	Saint-Laurent	62,565
7	Lachine	44,112
8	Pointe-aux-Trembles	37,839
9	Anjou	35,445
10	Pierrefonds	34,200
11	Dollard-des-Ormeaux	32,000
12	Pointe-Claire	28,012
13	Outremont	27,894
14	Côte Saint-Luc	25,335
15	Westmount	23,605
16	Mont-Royal	21,105
17	Dorval	20,731
18	Beaconsfield	20,480
19	Roxboro	7,514
20	Hampstead	7,210
21	Saint-Pierre	6,925
22	Montréal-Ouest	6,405
23	Sainte-Anne de Bellevue	4,833
24	Montréal-Est	4,800
25	Kirkland	4,300
26	Baie d'Urfé	3,850
27	Sainte-Geneviève	2,900
28	Saint-Raphaël-de-l'île Bizard	2,884
29	Senneville	1,412
30	Ile Dorval	7
TOTAL		1,967,095

(*) Québec (Province), Bureau de la statistique du Québec, Service des finances. Analyse budgétaire, municipalités du Québec, année financière 1974-75. Québec. 1975. p. 102.

brève échéance le contexte actuel soit appelé à changer radicalement. Nous avons choisi d'accepter la situation telle quelle et de la compter comme l'une des contraintes au développement des bibliothèques publiques de la région. Vouloir changer ou même influencer la situation politique actuelle nous semble futile; d'autres beaucoup mieux placés que nous pour le faire ont échoué jusqu'à présent.

L'économie

Montréal est le seul pôle de croissance d'envergure internationale au Québec. Or, depuis 1967 surtout, certains indices, notamment ceux qui ont trait à la population, à la production industrielle et aux échanges financiers, révèlent que la région est en perte de vitesse, au point où on peut parler de stagnation qui serait due, semble-t-il, davantage aux vices de structure de l'économie montréalaise qu'à la conjoncture économique.

Encore récemment, certains auteurs affirmaient que la métropole "n'a cessé, depuis quelques années, de se dégrader, tant sur le plan physique et social que culturel". (*) L'essoufflement économique, qui frappe actuellement la métropole, s'explique par un concours de facteurs externes, tels les changements technologiques

---

(*) Jean-Claude Marsan. "Montréal à la croisée des chemins". Le Devoir, vol. LXVII, no 200 (30 août 1975), p. 11.
Critique de "Montreal at the crossroads" par Donna Gabeline, Dane Lanken et Gordon Pope.

affectant particulièrement les industries à forte concentration de main-d'oeuvre et le secteur des transports, et l'importance du capital américain qui favorise Toronto; mais on aurait pu pallier à la situation plus tôt si Montréal et sa région s'étaient dotées de structures sensibles au changement.

L'activité industrielle de la région repose en trop grande partie sur des secteurs de production (cuir, textile, ameublement) qui ne se renouvellent guère, face à une main-d'oeuvre moins coûteuse, à des concurrents mieux adaptés aux changements de la demande ou plus mécanisés. En même temps, le transport et la finance, deux secteurs moteurs, qui pendant longtemps ont contribué à la croissance économique de Montréal, sont en perte de vitesse. Il en ressort la hausse du taux de chômage, la détérioration du milieu de vie et la diminution des emplois productifs.

L'habitation

La physionomie de la partie centrale de l'agglomération montréalaise s'est transformée depuis quelques années. Le centre-ville jouit d'un dynamisme qui contraste avec le dépérissement du noyau central de maintes métropoles, tant au Canada qu'aux Etats-Unis. La transformation du centre-ville, due au métro et à la construction de nombreux ensembles immobiliers, a engendré la détérioration des vieux quartiers centraux. Ou bien on se désintéresse de l'entretien des immeubles résidentiels

dans l'espoir de les voir absorber par des développements qui ne se réalisent pas toujours, ou bien on démolit de nombreux logements pour les remplacer par de gigantesques immeubles. Il en résulte, dans les deux cas, une diminution marquante des logis destinés aux familles et il s'ensuit un exode vers la banlieue où la maison unifamiliale s'est multipliée à un rythme sans précédent, grâce à l'aide financière des autorités supérieures. On se retrouve au centre-ville avec de nombreuses conciergeries, de petits logements et des logements familiaux aménagés par les pouvoirs publics, et en banlieue, avec des maisons unifamiliales et de petits immeubles d'habitation. La situation engendre, entre autres choses, des déplacements nombreux pour aller de la maison au travail, aux magasins, etc. faisant ainsi que l'on passe d'une juridiction à plusieurs autres, chaque jour, sans même s'en rendre compte.

Les loisirs

Nous vivons dans une ère caractérisée par l'urbanisation et la poussée des loisirs. Le vocable englobe un large éventail d'activités depuis le sport jusqu'aux manifestations culturelles, en passant par les soirées récréatives, les cours du soir, la pratique des arts ou de l'artisanat, et la lecture. Il n'est pas sans intérêt de noter ici que des études récentes ont montré que les activités les plus recherchées par la population adulte de la région montréalaise tiennent de l'évasion, de la détente, du repos, alors que les activités sportives,

même les plus populaires, ne semblent intéresser qu'une minorité. Ces loisirs peuvent être pratiqués seul ou en famille, indépendamment de l'âge et du niveau d'instruction, et sans recours à des structures d'organisation et à des équipements spécialisés et coûteux. D'autre part, il apparaît clairement que c'est la ville qui sert le plus souvent de cadre à la pratique de ces activités privilégiées par la grande masse des citoyens. Certaines municipalités, surtout la Ville de Montréal, ont été appelées à se doter d'équipements destinés à un public qui dépasse largement les cadres de la stricte municipalité et dont le fardeau financier est à la charge des populations locales, comme le Jardin Botanique et la Place des Arts.

La bibliothèque publique adéquate

Il ne peut être question de définir la bibliothèque publique pour Montréal avant d'avoir défini sa mission par le biais des buts et des objectifs qu'elle doit poursuivre. On remarquera, dans l'énumération qui suit, une hiérarchie descendante depuis la mission jusqu'aux objectifs en passant par les buts. Les termes utilisés accentuent aussi la hiérarchie, de telle sorte que si l'on précisait davantage les objectifs pour en faire des programmes, des sous-programmes et même des activités, on en arriverait à devoir n'utiliser que des mots justes, dont le sens serait restrictif. Nous avons voulu cette approche parce que, d'une part, elle cadre avec la politique provinciale des budgets programmes et

parce que, d'autre part, elle permet de voir clairement la contribution de chaque programme à la réalisation des objectifs, des buts et de la mission.

a) Mission:

Permettre aux individus de se dépasser quels que soient leur niveau d'instruction et leur degré de culture.

b) Buts:

1) *Favoriser le rapprochement des individus et des ressources.*
2) *Servir de complément aux institutions d'enseignement.*
3) *Disposer des ressources nécessaires à la vie complexe de la métropole.*

c) Objectifs:

1) *Etudier la composition du milieu.*
2) *Collaborer étroitement avec d'autres organismes de promotion de l'éducation et de la culture.*
3) *Percevoir les besoins des individus et des groupes.*
4) *Rendre la population consciente de ses besoins.*
5) *Rendre disponibles et utilisables de vastes fonds d'imprimés et de documents audio-visuels.*
6) *Connaître et soutenir les programmes d'éducation et de culture du milieu.*
7) *Accepter une responsabilité grandissante dans le champ de l'éducation permanente.*
8) *Créer des ressources humaines et matérielles dans le domaine des affaires, de la technique et des sciences.*

9) *Etablir un centre d'information communautaire.*
10) *Etablir un centre de documentation et d'information concernant la chose municipale.*
11) *Entraîner davantage de personnes du milieu dans les programmes de la bibliothèque.*
12) *Encourager par tous les moyens la coopération entre bibliothèques.*

(N.B. Les objectifs 1 à 5 se rapportent au premier but alors que les deux suivants se rattachent au deuxième et les cinq derniers au trosième).

Notre bibliothèque doit donc posséder les attributs capables, à longue échéance d'atteindre les buts, et susceptibles de tendre vers l'accomplissement de la mission. Dans la réalité, les buts et les objectifs, de même que la mission, seraient soumis à un examen critique et continu afin de les raffiner et de créer des programmes prioritaires puisque tout ne peut être fait en même temps.

La bibliothèque serait un réseau intégré, c'est-à dire qu'elle serait constituée d'une bibliothèque centrale et de nombreuses bibliothèques satellites. La centrale serait une bibliothèque dynamique, riche en ressources humaines et matérielles, orientée vers le service plutôt que repliée sur elle-même, bien soutenue financièrement. Ce serait la Bibliothèque de la Ville de Montréal régénérée. Elle aurait deux rôles. Le premier, celui de desservir la population de la Ville par la voie d'un réseau de

succursales de quartier reliées entre elles, et avec la centrale, par le biais de stations intermédiaires, formant ainsi un ensemble de trois niveaux différents, correspondant à des fonctions différentes. Le deuxième rôle se situerait au niveau de la Communauté urbaine. Là, elle servirait de supplément et de complément aux collections et aux services des bibliothèques satellites. C'est elle qui coordonnerait les études de milieu, les programmes d'envergure, les activités de perfectionnement professionnel du personnel, par exemple. C'est elle aussi qui ferait des études en vue de la centralisation des services techniques, en vue de l'acquisition de fournitures et d'appareils coûteux comme les liseuses de microfilms, les phonographes et les rubans magnétoscopiques. Toutes ces activités devraient faire l'objet d'ententes et de discussions préalables. Rien qui soit imposé, rien qui nuise à l'initiative locale, tout étant dirigé vers le bien commun des citoyens de la Communauté.

Les bibliothèques satellites agiraient au niveau local, mais ne seraient pas nécessairement des bibliothèques municipales indépendantes les unes des autres. C'est la population qui, en définitive, déterminerait si la bibliothèque doit être municipale ou intermunicipale. Selon les normes canadiennes, une population d'au moins 50,000 âmes est nécessaire pour assurer localement un service de qualité acceptable à un taux raisonnable. Les bibliothèques intermunicipales seraient créées par ententes contractuelles, toutes les parties ayant voix à la détermination des buts, des objectifs et des services.

Ces bibliothèques, tout comme les municipales, auraient leurs succursales là où la qualité du service l'exige.

La bibliothèque serait tournée vers son milieu plutôt que d'être repliée sur elle-même. La distinction est importante. Traditionnellement, la bibliothèque s'est contentée d'être passive, offrant ses services à ceux qui venaient à la bibliothèque. A la longue, cette passivité a engendré un certain détachement, une institutionalisation de la bibliothèque qui a fait que, souvent, l'on se préoccupe davantage du fichier de la bibliothèque, de l'importance des collections, des dimensions et de la propreté des lieux plutôt que de la qualité du service offert, de l'impact de la bibliothèque dans le milieu, de la coopération indispensable qui doit exister entre la bibliothèque et les nombreuses agences sociales et culturelles du milieu.

L'accent est donc sur les citoyens et leurs besoins plutôt que sur les exigences internes d'une bureaucratie. C'est la qualité et le nombre des services qui vont primer. Bien sûr, il faudra toujours des livres, mais on regardera de plus près leur utilité, on les traitera comme un moyen plutôt que comme une fin en soi. On se débarrassera du complexe de tout conserver sous prétexte que toute petite bibliothèque est une grande institution de recherche en puissance. L'appartenance à un réseau dont le noyau est une grande collection aidera à se départir du bois mort. Un fonds utile, souvent

renouvelé, embrassant l'ensemble des connaissances et non seulement les valeurs culturelles traditionnelles, comprendra nécessairement des revues, des brochures, des journaux, des disques, des rubans, des films, des films fixes, des diapositives, des bandes magnétoscopiques, des images, illustrations, reproductions, des personnes ressources, etc. enfin tout ce qui véhicule l'information et le savoir. Plus encore, la conception active de la bibliothèque suppose un personnel nombreux et bien formé qui puisse interpréter les besoins des citoyens et la complexité de la documentation. Ici aussi on devrait s'orienter vers l'interprétation, ou tout au moins vers une certaine interprétation de l'information, plutôt que de se contenter simplement de répondre sans dynamisme à la demande.

Active plutôt que passive, la bibliothèque se préoccupera d'intéresser à ses services toutes les couches de la société. Pour ce faire, elle offrira des programmes aux enfants d'âge pré-scolaire, aux écoliers, aux adolescents, aux adultes qui travaillent comme à ceux qui en sont empêchés, à ceux qui se recyclent, à ceux qui cherchent l'évasion, à ceux qui veulent participer à la vie communautaire soit par une activité au sein de groupes civiques, sociaux, culturels ou éducatifs, soit par la politique.

Il n'est peut-être pas oiseux d'insister sur le fait que la bibliothèque oeuvre d'abord et avant tout au niveau de l'individu. C'est probablement là que réside

son plus grand potentiel. Alors que tout conspire pour assimiler l'individu à un groupe, la bibliothèque peut se targuer de le considérer comme une personne qui a ses besoins et ses exigences propres.

d) Le financement:

Les coûts d'une semblable bibliothèque sont relativement élevés, mais ils ne sont certes pas hors de portée pour la région de Montréal. En effet, on consacre déjà près de six millions de dollars, soit environ $3.00 par habitant aux dépenses d'opération des bibliothèques publiques de la Communauté urbaine. On peut aspirer à un service d'une certaine qualité, possédant les éléments essentiels qui permettent une saine évolution vers le niveau de service souhaitable, en doublant, d'ici trois ans, les six millions de dollars en question. Nous discuterons plus loin les moyens d'arriver à ce but raisonnable. Contentons-nous de montrer ici que si la Ville de Montréal consacrait dès l'an prochain à sa bibliothèque, le per capita de $3.00 commun à l'ensemble des municipalités de la CUM, et si, par ailleurs, elle augmentait sa contribution de $1.50 par habitant les deux années suivantes, on disposerait pendant la troisième année de $4,600,000 et il ne resterait plus que $1,400,000 à trouver à même le reste de la population, sans compter les subventions provinciales.

Il n'est donc pas illusoire de croire qu'il soit possible de faire passer en trois ans, de six à douze

millions de dollars, les sommes consacrées aux bibliothèques publiques de la région. Doubler le per capita actuel n'est cependant qu'un pas vers le but de $10.00 (valeur constante de 1975) par habitant auquel il faut tendre. Passer de $3.00 à $10.00 dans des délais relativement courts semble peu réaliste à première vue, mais il faut tenir compte du fait que pour la bibliothèque, un service de qualité engendre une plus grande utilisation qui, à son tour, facilite l'octroi de crédits additionnels qui améliorent de nouveau le service.

Il n'y a pas très longtemps, il y a eu une vague de constructions d'arénas et de centres sportifs; nous venons, semble-t-il, d'entrer dans la vague de popularité des bibliothèques publiques. Nos contacts avec les administrateurs et les hommes politiques dans les diverses municipalités de l'île de Montréal nous en ont convaincu. Partout, on est sensibilisé à la bibliothèque publique, partout, on s'est rendu compte que là où on crée une bibliothèque publique de qualité, les contribuables de diverses couches sociales l'utilisent à fond, réclament des services additionnels et acceptent volontiers de défrayer son coût d'opération. Même les autorités provinciales acceptent de dépenser davantage (*) pour les bibliothèques publiques, puisqu'elles sont rentables tant du point de vue éducatif et social que du point de vue politique.

(*) Les subventions provinciales aux bibliothèques sont passées de $2,687,100 en 1974 à $3,561,398 en 1975, soit une augmentation de près de $1,000,000.

Les bibliothèques autres que publiques

Le réseau de bibliothèques publiques que nous préconisons pour l'île de Montréal, bien qu'il constitue une entité administrative particulière et distincte, ne peut répondre à tous les besoins et ne peut guère remplir sa mission sans le soutien de certaines autres bibliothèques de la région. Vouloir que le réseau se suffise à lui-même serait utopique parce qu'il faudrait disposer de ressources humaines et matérielles excessivement spécialisées et susceptibles d'être utilisées peu fréquemment. Pareille ambition constituerait aussi un gaspillage de ressources puisqu'elle forcerait les bibliothèques publiques à doubler en grande partie, ce qui existe déjà ailleurs. Il faut donc que les collections, les services, et les connaissances du personnel de ces bibliothèques, extérieures au réseau de bibliothèques publiques, soient disponibles à ces dernières, que celles-ci le sachent et les utilisent.

D'aucuns voudront l'intégration complète de toutes ces bibliothèques en un seul et unique réseau. Si cette solution simpliste était possible, on l'aurait déjà appliquée ici même ou ailleurs au Canada, ou dans quelque autre pays où les bibliothèques existent depuis très longtemps et sont intégrées dans la facture même de l'éducation et de la culture. Pourtant, il n'en est point ainsi. L'intégration pure et simple d'institutions dont la mission, les buts et les objectifs sont complémentaires mais différents les uns des autres est hors de

question pour qui se penche sur le problème et cherche une solution réaliste. Est-ce à dire que les bibliothèques publiques, les bibliothèques universitaires, les bibliothèques collégiales, les scolaires et les spécialisées doivent être des chasses gardées, des forteresses imprenables? Non pas. La collaboration entre divers réseaux de bibliothèques est, non seulement souhaitable, mais elle s'impose de toute nécessité. Pour la mettre en oeuvre, certaines conditions doivent être présentes. Premièrement, la bonne volonté chez toutes les parties en cause. Deuxièmement, la garantie que la collaboration améliorera le service existant et ne servira pas seulement à répartir entre un plus grand nombre d'usagers des services presque toujours inadéquats. Troisièmement, l'assurance que tous les participants auront voix au chapître, qu'on n'utilisera pas la collaboration, comme un prétexte, pour imposer des choses ou pour en changer d'autres. Quatrièmement, la promesse de compensation financière pour des services additionnels et leur amélioration; c'est-à-dire qu'il ne faut pas s'attendre à des miracles de renouveau à court terme avec le personnel actuel et les ressources matérielles présentes.

Nous pouvons prendre pour acquis que la première condition est remplie. La bonne volonté existe déjà à peu près partout et se manifeste de multiples façons: les prêts entre bibliothèques, l'échange des livres à gros caractères en sont des exemples vivants.

La deuxième condition n'existe pas. Au contraire, on sent chez certains, des politiciens surtout, comme une conviction que le problème est susceptible de solution simple, que si l'on ouvre à tous la porte de certaines bibliothèques universitaires, collégiales ou scolaires, on aura ainsi résolu le problème des bibliothèques publiques de la région de Montréal. On ne semble pas vouloir se rendre compte que la bibliothèque publique n'est pas simplement un amas de documents, un certain nombre de chaises, de tables, d'étagères et de personnes de bonne volonté, mais plutôt un service taillé à la mesure des besoins immédiats et futurs du public et appuyé sur des ressources humaines et documentaires sérieuses. Chez les bibliothécaires, comme chez les individus réalistes et raisonnables, cette attitude effraie et fait se replier sur elles-mêmes les personnes responsables des meilleures bibliothèques qui, tout naturellement, sentent qu'on veut, ou jeter de la poudre aux yeux des contribuables, ou apporter aux bonnes bibliothèques un flot de requêtes et d'obligations nouvelles, sans le moindre souci de la qualité du service rendu, ou sans la moindre considération pour les utilisateurs pour lesquels ces bibliothèques existent d'abord et avant tout. Il ne suffit pas de croire que dans les divers genres de bibliothèques, les services existants se sont développés au gré du temps, sans rime ni raison. Les bibliothécaires n'ont pas toujours pris le temps de préciser les buts qu'ils poursuivent ni de faire connaître au public ou aux autorités les succès remportés et

les déboires essuyés. C'est une faute qu'il faut corriger à tout prix mais les coupables ont en leur faveur nombre de circonstances atténuantes: leur zèle, les moyens restreints dont ils disposent, l'immensité des besoins. Chaque victoire a été gagnée d'arrache-pied, chaque succès a été obtenu au prix de sacrifices personnels; il n'est donc pas surprenant que l'on défende jalousement son oeuvre et que l'on voie d'un mauvais oeil toute tentative de "collaboration" à sens unique.

Avoir voix au chapître, notre troisième condition, est un principe démocratique de bon aloi. Les efforts de collaboration qui se sont traduits par des réussites sont la preuve que les participants doivent être des égaux traités comme tels. On a quelquefois tendance à former des groupes délibératifs et à leur soustraire tout pouvoir décisionnel. Ce serait une erreur d'agir ainsi. Les bibliothécaires et leurs collaborateurs immédiats sont des êtres intelligents et cultivés, imbus de leur mission, convaincus du bien-fondé de la bibliothèque. Ils ont tout ce qu'il faut pour arriver à de saines décisions, qu'ils sont capables de mettre en action et de mener à bien. Il faudra bien que quelqu'un prenne l'initiative, garantisse l'autonomie de chaque participant et exécute les décisions! Nous discuterons plus loin des moyens d'assurer la bonne marche d'une collaboration efficace. Aucun bibliothécaire n'a, à notre connaissance, suffisamment de temps libre à consacrer, le cas échéant, à des programmes de collaboration

entre bibliothèques. Chacun est très occupé. Nous avons constaté combien sont débordés les responsables des bibliothèques que nous avons visitées. Le simple "gros bon sens" dicte donc qu'on ne peut demander aux responsables ou aux autres bibliothécaires, d'ajouter à leur labeur quotidien le temps et l'énergie nécessaires pour mettre en oeuvre une collaboration efficace. Si on veut que les responsables des bibliothèques se réunissent pour discuter des programmes de collaboration, les mettre en oeuvre, les apprécier, et les améliorer, il faut les décharger de certaines de leurs fonctions, et ceci se traduit par l'addition de personnel et la redistribution des responsabilités. Dans la plupart des bibliothèques, cela signifie que des subventions supplémentaires seront nécessaires au moins jusqu'au moment où l'on pourra démontrer la valeur de la collaboration préconisée.

Nous avons voulu montrer ici que la collaboration entre diverses bibliothèques et entre divers réseaux de bibliothèques est une partie intégrante de tout programme efficace à l'intention des bibliothèques publiques. Cependant, le partage des ressources et des responsabilités et l'intégration de ces obligations additionnelles aux services déjà en place supposent une planification longue et patiente, des moyens financiers supplémentaires et un organisme souple et efficace. Rien de tout cela n'est aisé. Rien ne se fera de soi.

Chapitre IV

PANORAMA DES BIBLIOTHEQUES DE LA REGION

Le gouvernement du Québec n'a pas encore de politique de coordination des bibliothèques qu'il subventionne. (*) *Ainsi, les bibliothèques publiques relèvent du ministère des Affaires culturelles, les bibliothèques des collèges et des universités sont subordonnées à leurs institutions respectives qui sont la responsabilité du ministère de l'Education, c'est aussi le cas des bibliothèques scolaires qui tombent sous la juridiction des commissions scolaires, qui elles aussi, relèvent du ministère de l'Education. Les bibliothèques spécialisées relèvent directement des ministères qu'elles desservent, e.g. le ministère des Affaires sociales, le ministère du*

(*) *Le Protocole d'entente de janvier 1974 entre le ministère des Affaires culturelles et le ministère de l'Education concernant le développement des bibliothèques est une première tentative dans ce sens. En effet, le document préconise la coopération... "dans le développement complémentaire des deux réseaux, dans la planification des projets immédiats et des programmes à longue échéance, dans la coordination des efforts et des initiatives des deux ministères, des municipalités, des commissions scolaires, en vue d'assurer à la population des services à la fois plus efficaces et plus économiques".*

Tourisme, de la chasse et de la pêche, le ministère des Communications par son Office de radio-télédiffusion du Québec. On trouve aussi des organismes comme l'Institut Nazareth qui relève du ministère des Affaires sociales mais dont la bibliothèque reçoit des subventions du ministère des Affaires culturelles.

Il ressort de ce qui précède qu'il est pratiquement impossible de garantir à tous l'accès à tous les genres de bibliothèques et de planifier, pour l'ensemble, même à courte échéance. En dépit de la bonne volonté et de la compétence de la presque totalité du personnel, l'accessibilité aux bibliothèques et leur qualité varient considérablement d'un lieu à l'autre et même d'une bibliothèque à l'autre.

Il n'en est guère autrement sur l'île de Montréal où l'on trouve en plus des 17 bibliothèques municipales, dix bibliothèques publiques d'association, deux bibliothèques au service des aveugles, la Bibliothèque nationale du Québec, les bibliothèques des quatre universités, celles des dix cegeps, celles des douzaines d'écoles polyvalentes, régionales et élémentaires, plusieurs bibliothèques de maisons d'enseignement privées, plus de 200 bibliothèques spécialisées et 29 bibliothèques d'hôpitaux. Chacune d'elles oeuvre plus ou moins indépendemment des autres, se privant ainsi de moyens capables d'étendre le champ de son action et susceptibles de hausser la qualité du service rendu.

En résumé, voici comment se répartissent les bibliothèques sur le territoire qui fait l'objet de la présente étude.

Les bibliothèques universitaires:

Services: Le service est gratuit aux professeurs, aux étudiants et au personnel de l'institution. Prêts sur place et à domicile, prêts entre bibliothèques, cours d'initiation, photocopie, référence.

Ressources matérielles: 3,500,000 volumes, plus de 35,000 périodiques et 92,000 documents audio-visuels distribués dans quelque 50 bibliothèques départementales ou de secteurs. Nombreuses collections spécialisées, e.g. la Collection Amtmann à l'Université de Montréal, la Collection Blackader à McGill. Une seule bibliothèque compte plus de 1,000,000 de volumes.

Personnel: 239 bibliothécaires professionnels entourés d'un personnel de soutien fort de 673 personnes exploitent les fonds au profit de plus de 50,000 étudiants externes et réguliers et de quelque 5,000 professeurs et chercheurs. La proportion bibliothécaire professionnel/étudiant est plus faible que dans la plupart des institutions semblables du reste du pays.

Finances: Durant l'année scolaire 1973-74, on a consacré la somme de $10,552,000 aux dépenses ordinaires. Le gros de cette somme est formé de subventions provinciales indirectes.

Locaux: Chaque université compte une bibliothèque plus ou moins générale ou centrale et plusieurs autres de moindre importance dispersées sur l'ensemble du campus, comme

c'est le cas à McGill et à Montréal ou à travers la ville, comme à l'UQAM et à Concordia. On manque d'espace pour l'entreposage, pour les services techniques et les services publics.

Utilisation: Quelque 50,000 étudiants dont près de 8,000 au niveau des grades supérieurs et plus de 5,000 professeurs et chercheurs. Plusieurs milliers d'ouvrages ont été prêtés à toutes sortes de bibliothèques publiques, spécialisées, collégiales et universitaires et plusieurs milliers d'emprunts ont été faits d'autres bibliothèques, surtout universitaires du Québec et du Canada.

Appréciation: Ces bibliothèques suffisent à peine à satisfaire aux besoins des étudiants et des professeurs, besoins créés par les programmes d'études et de recherche. Elles participent à la vie du milieu par l'extension de services aux diplômés, à certaines grandes maisons d'affaires, et à d'autres bibliothèques.

Les bibliothèques de collèges:

Services: Le prêt se fait sur place et à domicile. Les services de référence, d'aide aux lecteurs, d'initiation à la bibliothèque, de prêts entre bibliothèques existent. Certains services sont offerts à des éléments de la population environnante.

Ressources matérielles: Dix collèges se partagent 788,836 livres et documents audio-visuels, soit environ 12 item par étudiant. L'audio-visuel constitue presque le quart de leurs ressources. Deux bibliothèques ont des collections de plus de 100,000 ouvrages, deux autres ne possèdent pas 40,000 ouvrages chacune.

Personnel: *159 personnes oeuvrent à plein temps et 59 à temps partiel. Des 159, 36 seulement sont des bibliothécaires professionnels et 32 autres des bibliotechniciens. La proportion des bibliothécaires professionnels par rapport à la clientèle normale (étudiants et professeurs) est 1:1360.*

Finances: *Durant l'année scolaire 1973-74, on a consacré la somme de $401,750 aux acquisitions de livres, périodiques et documents audio-visuels. Cette somme représente environ 20 pour cent des argents dépensés par ces bibliothèques.*

Locaux: *351,539 pieds carrés sont consacrés aux bibliothèques. Ce chiffre comprend deux bâtiments encore en chantier. L'espace permet d'asseoir 6,886 clients, soit environ 12 pour cent du nombre total.*

Utilisation: *3,051 professeurs, 37,307 étudiants réguliers et 17,327 étudiants externes forment la clientèle habituelle. Ces 57,685 personnes ont emprunté des milliers d'ouvrages et se sont servis de la bibliothèque intensément.*

Appréciation: *Le même fonds documentaire de base créé par la présence de programmes d'études analogues et l'utilisation d'un même guide bibliographique se retrouve dans presque toutes ces bibliothèques. Elles participent à la vie du milieu par l'intermédiaire des cours d'éducation permanente des institutions-mères. Elles sont généralement taxées à la limite par les étudiants réguliers et externes.*

Les bibliothèques d'association:

Services: Il s'agit de cinq bibliothèques dont quatre sont à peu près équivalentes aux bibliothèques municipales quant aux services qu'elles offrent. La cinquième est, en plus d'être une bibliothèque publique pour la population juive, une bibliothèque de recherche sans rivale au Canada.

Ressources matérielles: Le fonds est de quelque 450,000 volumes (25,000 sont des livres d'enfants), 800 revues, 70 journaux et 2100 disques.. La bibliothèque "Marguerite-Brunet" qui a la collection la plus petite, est à 99 pour cent en langue française. Les quatre autres sont plutôt de langue anglaise, même dans le cas de la bibliothèque juive qui compte 35 pour cent de ses ressources en hébreu et en yiddish.

Personnel: 28 employés à temps plein dont neuf bibliothécaires professionnels. Le reste du personnel se compose de 115 bénévoles et de 16 autres personnes à temps partiel dont deux bibliothécaires professionnels.

Finances: Certaines vivent presque exclusivement de revenus de sources privées. Les dépenses pour 1974 s'élèvent à plus d'un demi-million de dollars dont $39,300 (6 pour cent) sont des subventions provinciales. Ces bibliothèques jouissent aussi de subventions de la Ville de Montréal. L'une des quatre bibliothèques est moribonde, ses revenus ont tout juste dépassé les $10,000 en 1974.

Locaux: Sauf une, elles sont à l'étroit dans des locaux plutôt mal situés.

Utilisation: *Près de 400,000 prêts dont plus de 40,000 aux 15,000 enfants inscrits. Quelque 30,000 adultes sont des usagers habituels de ces bibliothèques.*

Appréciation: *Ces bibliothèques jouent dans la région un rôle important et, dans un cas, unique. Au moins deux ont des problèmes de financement si sérieux que leur avenir en est incertain.*

Les bibliothèques d'association qui desservent les enfants seulement:

Services: *Prêt sur place, visites de classes, visites dans les écoles. Référence limitée. Collections prêtées aux écoles.*

Ressources matérielles: *Deux collections d'environ 20,000 volumes chacune, exclusivement en langue française. Deux autres collections de 50,000 volumes chacune; l'une presque entièrement de langue anglaise, l'autre à peu près aux deux tiers. Une cinquantaine de revues et journaux. Une seule possède des documents audio-visuels.*

Personnel: *Deux des quatre bibliothèques ont à leur emploi une bibliothécaire professionnelle. Travaillent aussi à temps plein 17 autres personnes dont cinq bénévoles. Deux bibliothèques reçoivent les services de 65 dames bénévoles sur la base du temps partiel. Ces deux mêmes bibliothèques ont aussi 11 autres employées à temps partiel.*

Finances: *Deux bibliothèques ont chacune un budget d'opération d'environ $15,000, les deux autres ont $50,000 et $72,000 respectivement. Des subventions provinciales au montant de près de $50,000 forment environ le tiers du financement total de ces bibliothèques.*

Locaux: Les deux bibliothèques francophones sont logées dans des sous-sols exigus et sans beaucoup d'attraits. Les deux autres sont mieux loties et ont aussi des succursales dans les écoles.

Utilisation: 31,628 enfants inscrits empruntent quelque 18 ouvrages chacun en moyenne. Ils participent aussi à des concours, à des heures du conte, à des séances d'appréciation de cinéma, à des discussions et à des expositions.

Appréciation: Des milliers d'enfants jouissent de bibliothèques dont ils seraient privés autrement. A une exception près, on offre à la clientèle que de l'imprimé. Dans deux cas, des subventions plus importantes sont nécessaires pour assurer la survie de l'oeuvre ou, alors, il faut que la Ville de Montréal prenne à sa charge ces deux bibliothèques et les intègre dans le réseau de ses succursales.

Les bibliothèques municipales:

Services: Prêt, photocopie, référence sur place et au téléphone. Quelques activités culturelles et éducatives. Gratuit aux résidents adultes et aux enfants.

Ressources matérielles: Bien en deça de la norme minimale canadienne quant aux volumes, revues et matériel audio-visuel. Proportionnellement, on trouve légèrement plus de volumes en langue française qu'en langue anglaise. Rien ou presque en langues étrangères.

Personnel: 267 personnes à temps plein dont 65 sont des bibliothécaires professionnels, bien que plusieurs autres personnes accomplissent des tâches professionnelles et soient considérées comme bibliothécaires. Aussi

344 employés à temps partiel dont six bibliothécaires professionnels. En 1973, les bibliothèques publiques de Toronto qui desservent à peu près la même population comptaient 314 bibliothécaires professionnels et 802 autres employés.

Finances: *Contributions municipales pour 1974: $4,750,000, soit $2.47 par habitant. Avec les subventions provinciales et tous les autres revenus, on passe à $3.00 par habitant. Le per capita est beaucoup inférieur à la norme canadienne. Les subventions provinciales comptent pour environ 7.6 pour cent des dépenses totales.*

Locaux: *Trois bâtiments achevés en 1974; plusieurs autres de dates récentes. Vingt succursales dont 15 appartiennent à la Bibliothèque de la Ville de Montréal et qui sont presque toutes inadéquates.*

Utilisation: *18.6 pour cent de la population sont des usagers actifs qui font en moyenne 14.7 prêts chacun. Plus de 54,000 personnes sont encore sans bibliothèque publique dans la municipalité qu'ils habitent.*

Appréciation: *Les bibliothèques municipales sont orientées presque exclusivement sur l'imprimé. Elles sont passives et traditionnelles dans leur approche. La carence de personnel formé est marquante en dépit du fait qu'on trouve ici et là des bibliothécaires vraiment remarquables.*

De ce qui précède, il découle que la région de Montréal n'est pas sans ressources documentaires. Toutes ces ressources sont accumulées et organisées pour répondre en grande partie à des besoins particuliers d'utilisateurs déterminés. Les groupes: écoliers, étudiants,

employés de ministères ou d'industries, etc. sont formés d'individus qui, en dehors de leur travail ou de leur occupation principale, sont des contribuables dont les besoins varient selon l'âge, la condition, l'intérêt, la curiosité intellectuelle et le niveau d'instruction. Ces individus ne demeurent pas toujours ou pas nécessairement à proximité de leur travail ou de l'institution qu'ils fréquentent. Il leur faut donc un réseau de bibliothèques conçues pour répondre à des besoins variés et changeants qui vont de la simplicité même à la plus grande sophistication. Seule, la bibliothèque publique possède cette flexibilité et cette capacité de s'adapter au rythme du changement de la vie industrielle moderne.

Chapitre V

PANORAMA DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES DE LA REGION

Nous entendons ici, par bibliothèques publiques de la région, les institutions suivantes:

I- Les 17 bibliothèques municipales subventionnées par la province:

Beaconsfield
Côte Saint-Luc
Dorval
Ile Bizard
Lachine
Lasalle
Montréal, Bibliothèque de la Ville de
Montréal-Est
Montréal-Nord
Mont-Royal
Outremont
Pointe-Claire
Roxboro (comprenant Dollard-des-Ormeaux et Pierrefonds)
Saint-Laurent
Saint-Léonard
Verdun
Westmount

II- Les 5 bibliothèques d'association subventionnées: adultes

Atwater
Fraser-Hickson
Jewish Library
Marguerite Brunet
Baie d'Urfé

Les 4 bibliothèques d'association subventionnées:

enfants

La Bibliothèque des enfants
Notre-Dame de Grâce for Boys and Girls Library
Children's Library
Pinocchio

III- Les 4 bibliothèques publiques non-subventionnées par la province:

Anjou
Kirkland
Montréal-Ouest
Ville Saint-Pierre

Ces bibliothèques offrent à la population plus de 2,500,000 volumes, 6,000 revues, 750 journaux et 40,000 documents audio-visuels dont environ 4,200 films de 16mm.

I- Bibliothèques municipales (*)

Edifices et sites

Dix des dix-sept bibliothèques municipales sont logées dans des immeubles qui leur sont propres. On trouve les autres soit dans des centres commerciaux ou culturels, soit dans des institutions scolaires. Quatre seulement sont au niveau de la rue; on peut y entrer sans avoir à monter des marches. Les escaliers rendent difficile, à certains handicapés, l'accès à la bibliothèque. A l'exception de huit d'entre elles, les

---

(*) Voir le chapître VI pour des considérations détaillées au sujet de la Bibliothèque de la Ville de Montréal.

bibliothèques ne sont pas faciles à identifier, la plupart étant sans enseigne ou panneau-réclame. Certaines ont une identification extérieure peu visible parce que mal placées ou trop petites. A part une demi-douzaine environ, les locaux à travers la région semblent temporaires. La plupart, cependant, ont tiré bon profit des locaux et ont fait des miracles avec l'espace alloué. Les rayons sont habituellement bien disposés et les livres sont en général propres et attrayants, sauf quelques exceptions dont il sera question plus loin.

De qui relèvent les bibliothèques?

Dix-sept bibliothèques publiques de la région sont des services municipaux. Pour les fins administratives, elles relèvent d'un haut fonctionnaire ou d'un représentant élu. Dans l'ensemble, les responsables ont le statut de directeur de service. Il n'existe pas de comité de direction dans ces bibliothèques; cependant on retrouve quelquefois l'existence d'un comité consultatif.

Les relations entre la bibliothèque et les autorités municipales nous paraissent excellentes à peu près partout. Il ne fait aucun doute que le responsable de la bibliothèque est, aux yeux des autorités municipales, la bibliothèque. Les hommes politiques et les hauts fonctionnaires municipaux à qui nous avons parlé, concentrent inévitablement leurs commentaires sur la personne du responsable de la bibliothèque, quand ils discutent des

relations entre la bibliothèque et la Ville. Là, où les relations sont tendues, on met nettement le blâme sur le bibliothécaire. On l'accuse de manquer de doigté ou de réalisme et dans deux cas particuliers de manquer d'agressivité dans la réclamation de crédits et dans leur justification. Même sans preuve absolue, il nous semble absolument évident qu'il existe une relation positive entre l'intérêt que prend le maire à la bibliothèque, et la disponibilité des crédits de cette dernière. Et qui plus est, les bibliothèques les mieux soutenues financièrement, et celles qui dépassent les autres par la qualité et le nombre de services, ont à leur tête un bibliothécaire qui traite directement avec le conseil municipal sans passer par l'intermédiaire d'un autre service. Maintenir un dialogue efficace avec le pouvoir municipal, est probablement l'une des plus grandes responsabilités des directeurs des bibliothèques. Ce n'est guère une tâche facile car les administrations municipales se renouvellent fréquemment, les personnes changent, le pouvoir se déplace d'un individu à l'autre, mais le bibliothécaire qui réussit à se maintenir visible et qui sait "vendre" sa bibliothèque est un atout de grand prix pour son institution.

Les responsables des bibliothèques publiques sont sensibles aux courants qui passent dans les administrations municipales, sont à l'écoute des "leaders", de leurs intérêts, de leurs intentions et de leurs méthodes. Dans l'ensemble, ils reflètent bien et justement le mode de pensée des autorités les plus intéressées à la

bibliothèque; nous l'avons constaté à plusieurs reprises. Il est donc de toute première importance que les bibliothécaires aient des contacts fréquents et directs avec les hommes politiques et les hauts fonctionnaires municipaux; le meilleur moyen de s'en assurer est de faire de la bibliothèque un service autonome dont le responsable relève directement de la plus haute autorité, c'est-à-dire que le bibliothécaire ait ses entrées au coeur même du pouvoir municipal, là où se prennent les décisions importantes. Placer la bibliothèque dans la position subalterne de sous-service, relevant d'un directeur qui coordonne plusieurs sous-services et qui, lui, a un accès direct aux autorités municipales, nuit à son développement. Ce genre d'administration qui éloigne les personnes qui prennent les décisions des services que ces dernières affectent, décourage ceux qui oeuvrent au niveau du public, et c'est ainsi qu'on perd les meilleurs sujets parce qu'ils préfèrent les postes où les responsabilités sont claires ou parce qu'ils se réfugient dans une sorte de fonctionnarisme passif du plus mauvais aloi.

L'action directe du bibliothécaire auprès des personnes et des corps qui exercent le pouvoir, entraîne à sa suite l'obligation de pouvoir communiquer effectivement avec ses interlocuteurs, et dans des termes qui leur sont familiers et qui sont compatibles avec l'ensemble de leurs responsabilités. Des études ont montré que nombre de bibliothécaires sont timides et timorés

et qu'ils ont un très grand respect de l'ordre établi et de l'autorité. Ces traits ne constituent pas la personnalité par excellence pour dialoguer; il faut donc choisir comme responsables des bibliothèques publiques, des personnes qui possèdent des qualités de leader, qui aient un esprit ouvert, qui comprennent comment s'exerce le pouvoir et qui puissent traduire les besoins de la bibliothèque en termes politiques. Ici encore, une mission, des buts, des objectifs clairs et réalistes et des programmes concrets, dont les résultats sont susceptibles d'être "mesurés", au moins jusqu'à un certain point, sont des conditions indispensables si l'on veut convaincre et être pris au sérieux.

Les responsables des bibliothèques publiques auront un rôle important à jouer pour faire accepter, dans les municipalités, le réseau que nous proposons. Les hommes politiques et les hauts fonctionnaires, à une ou deux exceptions près, ont été inflexibles, ils ne veulent pas entendre parler d'un réseau qui va retirer de leur juridiction les bibliothèques publiques et les placer sous la direction de la CUM, par exemple. Le réseau que nous proposons ne fera rien de tel, mais toute tentative de coopération est susceptible d'être interprétée comme une atteinte à l'autorité locale. Les responsables des bibliothèques devront pouvoir montrer les avantages d'un réseau et défendre les sauvegardes de l'autonomie locale qui y seront incorporées, leur rôle est essentiel. De leur habileté à convaincre

les autorités municipales, dépendra en grande partie le succès ou l'insuccès de l'implantation du réseau.

Les problèmes des cinq prochaines années

Ces problèmes se résument à des questions d'espace et de personnel. Plusieurs bibliothèques utilisent déjà tout l'espace disponible. A certains endroits, on doit réduire l'achat des livres faute d'espace de rangement. Un personnel restreint, conséquence du manque d'espace et de crédits, maintient les programmes des bibliothèques au minimum et les empêche de s'épanouir en de véritables centres communautaires. A quelques exceptions près, la bibliothèque n'est encore qu'un service de lecture.

Toutes les bibliothèques, même les plus développées, orientent leurs services presque exclusivement sur l'imprimé. C'est à peine si l'on trouve ici et là quelques ébauches de service audio-visuel et des embryons de collections de non-imprimés. Le manque d'espace, les crédits insuffisants, peut-être même, en certains cas, la formation inadéquate ou le peu d'intérêt pour les média chez les bibliothécaires, sont des raisons qui expliquent que cette nouvelle dimension de la bibliothèque publique reste en veilleuse, en dépit de l'importance grandissante que la génération montante attache aux média d'information autres que le livre. Voilà un problème très grave qui peut même devenir crucial pour l'avenir de ces bibliothèques, si on ne peut le résoudre

d'ici les dix prochaines années, car le livre n'est, après tout, qu'un contenant au sein d'une kyrielle de nouveaux contenants qui apparaissent constamment sur le marché, emmagasinant et véhiculant une quantité de plus en plus grande d'informations en littérature et en culture générale, tels les films 8 et 16mm, films fixes, diapositives, microfiches, microfilms, disques, cassettes, livres parlés, vidéos, etc. Sans parler de l'équipement et du personnel requis pour ces services.

Notre tournée nous a aussi permis de constater combien les responsables des bibliothèques et leurs adjoints se dévouent pour mettre à profit les ressources limitées dont ils disposent. Les bibliothécaires en chef ont d'autant plus de mérite que leur tâche est quasi impossible. En effet, on attend d'eux qu'ils développent les buts et les objectifs de la bibliothèque, qu'ils préparent l'avenir, qu'ils entraînent et surveillent le personnel, qu'ils établissent les politiques générales de la bibliothèque, qu'ils se rendent responsables de la qualité des collections et des services, qu'ils représentent la bibliothèque auprès des autorités municipales et de la population. Tout cela et davantage encore, alors que sauf quelques exceptions, ils ne sont pas soutenus par plus d'un ou de deux bibliothécaires professionnels. Beaucoup s'en tirent malgré tout très bien, mais au prix de quels sacrifices personnels! Nous avons constaté, chez la plupart d'entre eux, un isolement presque complet. On manque de temps pour apprendre à connaître les collègues et échanger des idées avec eux, pour visiter des

bibliothèques, pour participer aux journées d'études et aux congrès, pour parfaire sa formation, pour évaluer sa propre action et l'efficacité des services en place.

La population à servir

Même si la population de certaines municipalités demeure assez stable, on note des mouvements dans plusieurs autres et même à l'intérieur de la ville de Montréal. Certaines populations vieillissent. Il se produit également des mouvements ethniques qui changent le caractère des communautés urbaines de la région: à Verdun, il y a plus de Canadiens-Français que par le passé. Beaucoup d'Anglo-Saxons se sont installés dans les banlieues de l'Ouest. Les Italiens en grand nombre habitent Saint-Léonard, tandis que les Juifs se sont surtout groupés dans Côte-Saint-Luc. Les Grecs se retrouvent dans la région circonscrite par l'avenue du Parc, les rues Mont-Royal, Beaubien et St-Laurent, tandis que les Portugais habitent maintenant ce que l'on convenait d'appeler le quartier juif dans les années 30: le quadrilatère avenue des Pins, St-Laurent, Saint-Denis et Mont-Royal.

La région de Montréal est donc un centre d'attraction pour les Néo-Canadiens. Quelques groupes ethniques sont concentrés dans des quartiers particuliers. En dépit de cette caractéristique susceptible de faciliter l'identification des besoins et la mise en oeuvre des services appropriés, il n'est guère exagéré de dire que

ces minorités, pourtant importantes, ne trouvent pas, dans les bibliothèques publiques, des ouvrages dans leur langue maternelle ou des bibliothécaires capables de répondre, dans leur langue, à leurs besoins de lecture et d'information.

Sauf la bibliothèque juive, qui est une bibliothèque privée, toutes les autres n'ont rien ou presque, en langues autres que française et anglaise. Les raisons en sont les suivantes: manque de ressources financières dans la plupart des cas, et manque d'espace et de personnel, dans d'autres. De toutes façons, même dans des conditions idéales, il ne serait pas judicieux que chaque bibliothèque ait ses propres collections ethniques, quand on sait que souvent les minorités ethniques se déplacent d'une municipalité à l'autre en quelques années. D'autant plus que plusieurs ethnies sont représentées par un nombre de sujets relativement faible, ce qui amène souvent la création de trop petits fonds qui perdent vite leur attrait, et deviennent, par le fait même, du bois mort qui occupe un espace précieux dans une bibliothèque.

Encore ici, seule une structure importante, possédant des moyens à sa mesure, pourrait créer des collections ethniques et les prêter à toutes les bibliothèques de la région qui en auraient besoin selon un système de rotation.

La population étudiante est mal servie ou pas du tout dans plusieurs localités de la région: ce qui force les bibliothèques universitaires à servir des étudiants qui ne sont pas les leurs. Sans ces bibliothèques, les étudiants sont sans ressources s'ils demeurent loin de l'institution qu'ils fréquentent.

Le public de la bibliothèque n'est pas formé uniquement d'enfants et d'étudiants! Il compte aussi l'homme d'affaires, la femme qui retourne au travail, l'ouvrier qui se recycle, le bricoleur qui cherche à multiplier ses talents, le retraité, le reclus et combien d'autres encore, sans parler des groupes civiques, politiques, professionnels dont les besoins vont du divertissement à la participation et à l'éducation permanente. Cette conception de la bibliothèque pour tous, ayant un rôle d'éducation autant que de loisirs, n'est pas chose acquise dans la région de Montréal. Pour y arriver, il faudra l'effort concerté des autorités provinciales et municipales, des bibliothécaires eux-mêmes et de certains secteurs de la population.

Services de référence

Toutes les bibliothèques municipales ont un service de référence plus ou moins développé. Treize de ces bibliothèques ont un service de référence autonome. Environ une demi-douzaine a un personnel professionnel à temps plein. Ailleurs, le service est donné par le personnel en place, parfois professionnel, et, le plus

souvent, non professionnel. Toutes, sauf une, donnent des renseignements par téléphone. Toutes aident les usagers sur place. Une bibliothèque possède une collection unique dans la région: les bottins téléphoniques des grandes villes du monde. Nombre de maisons d'affaires et d'individus de la région utilisent ces ressources.

Services aux enfants

A deux ou trois exceptions près, les bibliothèques de la région desservent bien les enfants. Il faut même dire que ce sont les mieux servis. Toutes les bibliothèques à caractère public de la région de Montréal ont un service pour les enfants. Plus de la moitié ont des salles séparées, dont certaines, grandes et très belles. Toutes les autres réservent au moins un coin aux enfants. Alors qu'il n'existe que peu de programmes pour les adultes, par contre, presque toutes les bibliothèques ont des activités pour enfants: concours artistiques avec expositions des oeuvres, artisanat, heure de conte, séances de films, musique, marionnettes, etc...

Les collections sont attrayantes ainsi que les lieux, même dans les milieux défavorisés. Avec ou sans moyens, chacun affiche beaucoup d'ingéniosité. Le personnel, professionnel ou non, est bien entraîné, enthousiaste et plein de ressources. Les pourcentages des collections correspondent assez bien à la population française ou anglaise. Là encore, pas de livres en langues autres que française ou anglaise. Treize bibliothèques

reçoivent des visites de classes, tandis qu'une seule fait des visites aux écoles.

Coopération entre les bibliothèques

Onze bibliothèques pratiquent à une échelle très restreinte le prêt entre bibliothèques avec, pour 1974, 632 emprunts et 656 prêts. Trois bibliothèques donnent une aide technique et un service de référence aux écoles voisines.

Grâce à une entente de réciprocité d'échanges, les usagers de deux bibliothèques ont accès aux ressources de l'une et de l'autre.

Quatre bibliothèques échangent entre elles les ouvrages en gros caractères et commencent à coordonner leurs acquisitions dans ce genre d'ouvrages.

Deux bibliothèques font des expériences intéressantes en informatique. En effet, les acquisitions, le catalogage et plusieurs autres opérations routinières s'accomplissent avec l'aide de l'ordinateur. Les résultats sont des plus encourageants.

Certaines bibliothèques ont recours à la cinémathèque de la Ville de Montréal.

Nous avons exploré avec les responsables des bibliothèques publiques et avec ceux des bibliothèques

universitaires la question des relations qui existent entre elles. On peut dire que d'une manière générale il n'existe pas de relations formelles ou contractuelles entre les bibliothèques de la région de Montréal. Bien sûr, une bibliothèque publique dessert, par contrat, deux autres municipalités, et quelques-unes ont commencé à coopérer entre elles mais ces cas sont l'exception plutôt que la règle.

Les responsables des bibliothèques publiques sont conscients des avantages que des relations étroites pourraient amener, mais presque personne n'a encore pris le temps d'étudier la question et d'examiner concrètement les moyens susceptibles d'apporter une plus grande coopération. Cela n'est pas surprenant. Chacun est tellement pris par ses propres problèmes, chacun est débordé par le quotidien et l'avenir immédiat, aucun ne peut consacrer le temps requis à préparer, puis à mettre en oeuvre, des initiatives d'envergure et de longue haleine. Il ne semble pas que les associations aient réussi à réunir les responsables des bibliothèques publiques autour de thèmes pertinents et d'intérêt immédiat et pratique. De temps en temps les responsables se réunissent, comme ce fut le cas à l'annonce de la mise sur pied de la présente étude, mais ces réunions restent le plus souvent sans lendemain et rien ni personne ne peut en assurer la continuité.

Quand nous avons demandé aux responsables des 17 bibliothèques municipales, s'il existait un genre de

coopération entre d'autres bibliothèques et la leur, huit ont répondu non. Bon nombre des 9 qui ont répondu dans l'affirmative ont accompagné leur oui d'expressions comme "peu", "très peu", "à peu près pas".

Le prêt entre bibliothèques a été mentionné 13 fois comme étant l'aspect du service le plus apte à la coopération. La référence et l'audio-visuel ont reçu chacun trois mentions. Une seule personne a souhaité le prêt des collections particulières au niveau de toute la région. Paradoxalement, un bibliothécaire voit tous les services aptes à bénéficier de la coopération, alors qu'un autre n'en conçoit aucun.

Nous nous attendions à des relations suivies entre les bibliothèques publiques et les bibliothèques scolaires. La réalité est tout autre. Deux ou trois bibliothèques publiques suivent de près l'évolution des bibliothèques scolaires de leur milieu et en étudient l'effet sur leurs propres services, mais la plupart des responsables des bibliothèques publiques n'ont pas rendu visite aux bibliothèques des écoles depuis longtemps, et souvent, ne connaissent même pas de nom ou de vue les responsables de ces bibliothèques. Encore une fois, nous signalons ici que notre intention n'est pas de jeter le blâme à qui que ce soit, mais plutôt de montrer que les responsables des bibliothèques publiques ne suffisent pas à la tâche et que ce n'est pas faire double emploi que de préconiser, pour la région, un réseau de bibliothèques qui soit un complément et un supplément aux activités

locales. Il est bien évident que le fait de créer une structure régionale ne va pas de soi décharger les responsables des bibliothèques, mais sera plutôt l'occasion de revoir leurs propres objectifs et de réordonner leurs propres priorités.

Si les relations et la coopération entre bibliothèques étaient faciles à mettre en oeuvre, il y a belle lurette qu'on l'aurait fait, et notre tâche ne serait pas de les créer mais plutôt d'examiner leurs résultats. La presque totalité de nos interlocuteurs: bibliothécaires, politiciens et administrateurs municipaux sont en faveur d'une plus grande coopération et de meilleures relations des bibliothèques publiques entre elles et avec les autres bibliothèques de la région. Le principe est acquis. Ce sont les moyens et la nature de la structure coopérative qui feront foi des résultats.

Un réseau de bibliothèques publiques comme celui que nous proposons ici, favorise un haut niveau de collaboration entre les institutions participantes puisque son maintien dépend en grande partie de l'apport de chacun et de la volonté de tous de mettre en commun le plus grand nombre d'activités possibles. Le réseau n'imposera rien à personne et ne remplacera pas la bibliothèque locale, il oeuvrera là où, après discussion, les bibliothèques-membres l'auront décidé et selon des priorités établies par elles. Pour ce faire, les responsables des bibliothèques et des représentants des municipalités et

du public en général devront se réunir régulièrement et ouvrir toutes sortes de canaux propres à améliorer les communications.

L'établissement d'un réseau de bibliothèques publiques ne va pas, tout aussi naturellement, créer un climat propice à l'échange entre les bibliothèques publiques et les autres bibliothèques de la région. Cependant, si l'on accepte notre conception du réseau de bibliothèques publiques, c'est-à-dire un système qui s'efforce de servir le citoyen et de répondre à ses besoins, la coopération entre les bibliothèques devient alors une extension naturelle de l'action de la bibliothèque publique. Ici encore, on se trouve élevant des problèmes de juridiction, des problèmes de financement, des problèmes d'incompatibilité de la mission, des buts et des objectifs, mais le réseau sert ici de catalyseur, de levier, d'instrument à une meilleure entente au profit du contribuable.

Autres services

Le prêt sur place, la référence, le service aux enfants et la photocopie sont les services que l'on retrouve dans presque toutes les bibliothèques municipales de la région. Depuis peu, cependant, certaines offrent de nouveaux services: 7 bibliothèques ont un service à domicile pour handicapés, reclus, et personnes âgées, et des services audio-visuels. On commence à mettre à la disposition des usagers dans quelques bibliothèques des

diapositives, des disques, des tables tournantes avec postes d'écoute. Là encore, le développement de ces activités reste limité à cause de la carence d'espace et des ressources humaines et matérielles inadéquates.

Une bibliothèque ouvre ses portes au public 365 jours par année: service unique à travers le Canada.

Voilà donc quelques initiatives qui, bien qu'elles soient loin d'avoir atteint les normes requises, démontrent tout de même que les bibliothèques municipales de la région, dans l'ensemble, veulent être vivantes, dynamiques et variées.

Publicité et rayonnement des bibliothèques

Bien que dans l'ensemble, on affirme, chez les responsables des bibliothèques, que l'image que les citoyens ont de leur bibliothèque est très bonne, il est clair que l'on veut dire par là, l'image que s'en font les usagers. On sait très peu des citoyens en général. A peine une demi-douzaine de ces bibliothèques ont des liens avec des groupes extérieurs à la bibliothèque. Il se fait aussi très peu de publicité. Seulement 9 bibliothèques publient des listes de nouveautés, soit dans des feuillets que la bibliothèque distribue, soit dans les journaux locaux.

Sept ont des contacts avec les journaux locaux. On y publie aussi des rubriques et des listes. Encore

une fois, ce sont des efforts sporadiques. Une bibliothèque publie même un feuillet publicitaire que l'on inclut dans l'envoi des comptes de taxe d'eau. Cette bibliothèque a aussi des programmes d'animation culturelle. Une autre distribue sa publicité à la sortie des messes du dimanche.

Une autre bibliothèque offre à la population des vernissages, des concerts et du théâtre dans une grande salle dont elle dispose, et dans une église des environs. Elle organise aussi des expositions de livres et des expositions d'art, dans le parc, face au centre culturel dans lequel elle loge. Cette institution patronne même des concours littéraires et fait publier les oeuvres des lauréats. Une autre bibliothèque se fait connaître en faisant placer ses affiches indicatrices dans les rues principales de la ville; une autre n'impose plus d'amendes aux retardataires. Mais, il faudrait beaucoup plus pour sensibiliser ceux qui auraient profit à se servir d'une bibliothèque, et n'ont aucune idée de leur existence. Encore une fois, la faute n'en est pas à la qualité des personnes en place, mais plutôt à leur nombre trop restreint.

Les bibliothèques publiques de la région sont plutôt passives qu'actives, en ce sens qu'elles font relativement peu pour attirer les citoyens qui n'appartiennent pas aux couches sociales qui leur fournissent traditionnellement leurs usagers. Ceci s'explique par le peu de personnel dont elles disposent, par la formation

inadéquate du personnel, par les préférences personnelles des bibliothécaires qui favorisent les personnes "cultivées", par la disponibilité, la disposition et le site des immeubles, par les moyens financiers réduits et peut-être aussi par la philosophie de service dont certains bibliothécaires sont imbus. On se préoccupe trop peu de connaître l'opinion des usagers et l'image que projette la bibliothèque dans le milieu. La plupart des petites bibliothèques ne disposent pas des moyens humains et financiers pour faire des enquêtes auprès du public en général, ou des usagers en particulier. Même avec les moyens du bord, on pourrait faire davantage si l'on en avait le temps, ou si l'on reconnaissait l'importance de "mesurer" la portée de la bibliothèque auprès du public. On est conscient avec soi-même jusqu'à un certain point, car, en effet, comment mesurer des résultats quand les buts et les objectifs de la bibliothèque sont vagues ou inexistants?

Nous avons demandé aux responsables des bibliothèques, comment, d'après eux, les citoyens perçoivent leur bibliothèque, quelle image ils s'en font. La moitié de nos interlocuteurs ont admis qu'ils n'en savaient rien; les autres ont dit que ceux qui se servent de la bibliothèque semblent satisfaits, et que, d'après les commentaires qu'ils entendent, la bibliothèque projette une bonne image (2) ou une très bonne image (7). Les hommes politiques et les hauts fonctionnaires municipaux, à qui nous avons demandé comment, d'après eux, les citoyens perçoivent leur bibliothèque, ont admis qu'ils n'en savaient rien.

Les contribuables parlent peu ou pas des bibliothèques et surtout, ils ne s'en plaignent pas. La remarque du maire d'une grande ville de banlieue résume assez bien la question: "Si les citoyens ne se plaignent pas, c'est que ça va bien. Dans le cas des bibliothèques, il est rare qu'on entende des critiques, donc..." Des annonces que nous avons placées dans des journaux de quartier, invitant la population à nous communiquer, par écrit, ses impressions de la bibliothèques publique, ne nous ont guère apporté une avalanche de courrier. Tout de même, 14 lettres (dix en français, quatre en anglais) nous sont parvenues, quelques-unes signées par plus d'une personne ou se réclamant de représenter l'opinion de toute la famille. Même si nous ne pouvons tirer de cette correspondance des conclusions "scientifiques", le ton des lettres et le choix des points soulevés ne sont pas sans intérêt. 13 sur 14 des correspondants se trouvent satisfaits... jusqu'à un certain point seulement, puisque neuf des 13 signataires ajoutent de nombreuses suggestions, la plupart positives.

Dans six lettres, on mentionne que l'accessibilité aux livres pourrait apporter une amélioration; soit parce qu'à présent le prêt est trop restreint, il faut lire sur place; soit parce que les nouveautés disparaissent dans le vieux fonds; soit parce que les livres en langue française sont trop peu nombreux dans la bibliothèque d'une municipalité dont la population est au tiers francophone. Trois personnes réclament des documents audio-visuels, trois, des séances de cinéma, des conférences,

des discussions en groupes, et une, un babillard faisant état de toute activité intéressante dans le quartier. Le commentaire d'une correspondante résume assez bien ces suggestions: "After all, the public library isn't just books!" Trois lettres signalent la proximité de la bibliothèque, de la résidence des signataires, cinq, font état des heures de la bibliothèque, trois, les trouvent convenables alors que deux, les jugent restreintes pour ceux qui travaillent. Le personnel est mentionné trois fois: pour deux correspondants, le personnel est obligeant, mais on déplore l'absence presque totale de bibliothécaires bilingues: "Ne pas avoir l'impression que si on me parle français, on me fait une faveur". Pour le troisième, le personnel d'une grande bibliothèque est désobligeant, du genre "bibliothécaires-gens d'armes".

Un correspondant déplore le fait que la plus grande bibliothèque de la région refuse toute suggestion pour l'amélioration des services, sous prétexte du manque d'argent. On a mentionné deux fois qu'une certaine représentation du public au sein de l'administration de la bibliothèque de quartier devient nécessaire et serait utile, un peu comme on l'a déjà fait dans les écoles. Deux personnes suggèrent l'utilisation des ordinateurs afin de fournir un meilleur rendement; ils basent leur jugement sur des expériences personnelles dans des bibliothèques publiques de provinces autres que le Québec. Le prêt entre bibliothèques, la référence, une bibliothèque spécialisée dans le domaine des affaires,

une fiche d'usager universelle (c'est-à-dire acceptée par toutes les bibliothèques publiques de la région), un plus grand nombre de revues intéressantes, la production de bibliographies à l'usage des clients, un rôle plus actif des bibliothèques dans le bilinguisme, ont fait l'objet de commentaires. Nous relevons deux phrases qui nous semblent refléter assez bien l'ensemble des préoccupations des correspondants: "[la bibliothèque] rend un grand service, mais..." "My previous experience [...] finds me most distraught with facilities in Montréal".

La Bibliothèque de la Ville de Montréal a mené une enquête auprès de ses usagers. Les données ne sont pas encore complètement disponibles. Cette initiative semble unique dans la région. Aucune autre bibliothèque ne possède de données recueillies systématiquement, quant à ses usagers et à leur opinion de la bibliothèque.

Les services techniques

L'expression embrasse souvent une multitude d'opérations ou de services. Ici, nous nous limitons presque entièrement au catalogage et à la classification des ressources matérielles.

Sauf une ou deux collections de livres de poche, toutes les autres collections des bibliothèques que nous avons visitées sont cataloguées. Dans trois ou quatre bibliothèques, on ne classifie pas les romans, toutes

les autres collections sont classifiées selon les schèmes de Dewey. Une seule bibliothèque privée utilise en plus de la classification Dewey, celle de la Library of Congress et maintient quatre fichiers différents. Quelques bibliothèques ont deux fichiers séparés: l'un pour les ouvrages en langue anglaise; l'autre, pour les ouvrages en langue française.

Les acquisitions, le catalogage, la classification et la préparation matérielle des volumes se font sur place dans toutes les bibliothèques; aucune de ces opérations ne se fait sous contrats, par une agence extérieure. Partout, la reliure des ouvrages se fait en dehors de la bibliothèque.

Personne n'a vraiment calculé le coût unitaire des services techniques dans les bibliothèques publiques de la région. En réponse à nos questions concernant le coût des services techniques, cinq responsables de bibliothèque ont déclaré cinq coûts différents, allant de $1.65 à $10.00 par ouvrage. Tous ont admis que l'estimation de ces coûts était sujette à caution (dans plusieurs bibliothèques, des bénévoles participent à plusieurs opérations des services techniques) et qu'en aucun cas, le prix donné découlait d'une étude sérieuse et récente. Quelques-uns de nos interlocuteurs ont suggéré, dans un autre contexte, que les services techniques seraient peut-être les premiers à bénéficier d'une collaboration entre bibliothèques, dans les cadres d'un réseau.

Aucun des responsables, à qui nous avons parlé, a semblé trouver la proportion de la main-d'oeuvre consacrée aux services techniques trop élevée. Les responsables croient que le coût de leurs services techniques est minime, que la centralisation ne pourrait que rendre ce coût plus élevé et retarderait la mise des ouvrages sur les rayons. Certains ont insisté sur le fait que de la qualité des services techniques dépend la qualité du service au public, et, dans leurs cas, ils n'accepteraient pas de bonne grâce de perdre leur autonomie à l'avantage d'un réseau.

Il est excessivement difficile pour nous, devant les données incomplètes dont nous disposons, de préconiser une centralisation des services techniques pour la région. Nous résistons à la tentation de répéter l'évidence, c'est-à-dire, qu'il n'est pas efficace que chaque bibliothèque commande, catalogue et classifie ses ouvrages, puis de sauter à la conclusion qu'en conséquence, il faille centraliser ces opérations. Bien sûr, nous sommes conscients, comme bien d'autres d'ailleurs, que trop de bibliothécaires utilisent les services techniques comme prétexte à leur manque d'initiative et d'agressivité dans l'exploitation des collections. Ils se renferment dans la bibliothèque, derrière leurs fiches et leurs fichiers, et justifient ainsi leur absence dans l'animation de la bibliothèque. Par ailleurs, la centralisation des services n'a pas toujours rempli ses promesses d'efficience et d'efficacité. Il n'existe pas encore de

système à toute épreuve, même l'automatisation ne semble pas être la réponse à tous les maux. Nous sentons que les services techniques sont probablement trop coûteux, mais la preuve nous manque, et même l'expérience des autres n'est pas assez concluante pour nous permettre de nous prononcer par analogie.

Les coûts unitaires que nous avons recueillis sont suspects, nous n'avons aucune idée de l'ampleur des délais entre la commande des ouvrages et leur arrivée dans la bibliothèque, et entre leur arrivée et leur disponibilité au public. Nous n'avons qu'une vague idée de la proportion des ouvrages qui se retrouvent dans au moins deux bibliothèques; il est donc impossible de conclure que la centralisation des commandes, du catalogage et de la classification constituerait un avantage économique ou une amélioration de la qualité des services. Il faudra attendre que le choix des documents soit coordonné et les politiques de développement des collections soient mises en place, avant de songer sérieusement à centraliser les services techniques des bibliothèques publiques de la région. Quant à recommander l'emploi des ordinateurs pour stocker et repérer les données catalographiques et produire des catalogues imprimés, il faudra, encore une fois, attendre d'abord certaines garanties d'efficacité des systèmes existants, et nous assurer qu'on peut prévoir, avec certitude, les coûts réels de pareille entreprise.

II- Les bibliothèques d'association

Sauf celle de Baie d'Urfé, toutes les bibliothèques d'association sont situées à l'intérieur des limites de la ville de Montréal. Certaines desservent les adultes seulement, d'autres les enfants seulement, et certaines desservent les deux. Sans ces bibliothèques à caractère public, mais dont certaines vivent presque exclusivement de revenus de sources privées, une importante partie de la population de Montréal, surtout les enfants, serait privée de tout service de bibliothèque.

En 1974, ces bibliothèques possédaient des fonds documentaires équivalant aux deux tiers des collections de la Bibliothèque de la Ville de Montréal, soit plus de 600,000 volumes, revues, journaux et auxiliaires audio-visuels. Leurs dépenses se chiffraient à plus de $745,000. Elles ont desservi environ 85,000 usagers et prêté près d'un million de volumes, ce qui représente environ 50% de tous les prêts effectués par la Bibliothèque de la Ville de Montréal (centrale et succursales). En plus de 174 bénévoles, 80 personnes travaillent dans ces bibliothèques: 49 à temps plein et 31 à temps partiel.

Et pourtant, quelle aide ces bibliothèques reçoivent-elles des gouvernements municipal et provincial? A peine 25% de leurs dépenses.

Deux de ces bibliothèques, Atwater et Marguerite Brunet, ne servent que les adultes. Il existe quatre

bibliothèques d'association pour enfants seulement: Notre-Dame de Grâce for Boys and Girls, Montreal Children's Library, la Bibliothèque des enfants, Pinocchio. Notre-Dame-de-Grâce comprend une centrale et 3 succursales à travers la ville; la Bibliothèque des enfants (Children's Library) compte deux dépôts et 5 succursales, dont 4 dans des secteurs défavorisés et une à Montréal-Ouest.

Pour l'année 1974, 86% des revenus de ces bibliothèques pour enfants provenaient de subventions municipales (54%) et provinciales (32%), comparativement à 68% en 1973. Il n'y a qu'un pas à franchir pour faire de ces bibliothèques privées des institutions publiques. Le reste fut recueilli par des moyens de fortune, comme chaque année. Ces bibliothèques, logées un peu partout (tant bien que mal et plutôt mal que bien dans la plupart des cas) dans des écoles, des sous-sols, etc., servent des milliers d'enfants qui, sans leur existence, seraient privés de lecture. Il va sans dire que leur situation financière est précaire. Elles tirent le meilleur parti possible des locaux restreints et inadéquats qu'elles occupent. Leurs collections vieillissent et l'inflation les pousse petit à petit vers une impasse, car leurs moyens limités ne leur permettent pas de renouveler assez rapidement les livres qui devraient être mis au rebus. Il est connu que les bibliothèques pour enfants comptent énormément sur les renouvellements, car les générations d'enfants se succèdent très rapidement, mais hélas, non

les chefs d'oeuvre dans cette littérature spécialisée!

Très peu de membres du personnel de ces bibliothèques ont un statut professionnel. Ce sont, pour la plupart, des personnes qui ont eu un long entraînement dans ce service et en entraînent à leur tour de plus jeunes. Ces bibliothèques comptent aussi beaucoup sur le bénévolat. D'ailleurs, on peut dire que presque tous sont des bénévoles, étant donné les petits salaires, à cause naturellement des fonds trop limités.

Il se dégage de tout cela un dévouement et un enthousiasme admirables. Mais, pendant encore combien de temps pourra-t-on ainsi abuser d'un tel zèle désintéressé? On se trouve presque en face d'un conte de fée lorsqu'on découvre, qu'en 1974, le coût moyen de leurs prêts s'établissait à .27 par volume.

III- <u>Bibliothèques publiques non-subventionnées</u>

Dix des 30 municipalités qui forment la région étudiée ici n'ont pas encore de bibliothèque municipale, bien que quatre d'entre elles aient, sur leur territoire, une bibliothèque publique créée et maintenue surtout par des bénévoles aidés, dans certains cas, par des octrois municipaux modestes. Il s'agit de Ville d'Anjou, Montréal-Ouest, Kirkland, Ville Saint-Pierre. Les six autres sont Hampstead, l'Ile Dorval, Pointe-aux-Trembles, Sainte-Anne de Bellevue, Sainte-Geneviève et le village de Senneville.

Anjou, dont la population est de 35,445 âmes, a une minuscule bibliothèque qui loge dans une salle exiguë dans le sous-sol de l'Hôtel de Ville. Les autorités municipales caressent le projet de construire un centre civique d'envergure. La première phase du projet comprend un immeuble qui abriterait la bibliothèque. On nous assure que malgré certaines difficultés administratives qui ont forcé la Province à mettre la Ville d'Anjou en tutelle, le projet est à la veille de voir le jour. Déjà, on a fait des démarches auprès du Service des bibliothèques publiques du Québec, afin d'obtenir des conseils et une certaine aide technique pour l'élaboration de la bibliothèque. On peut donc espérer que dans un avenir prochain, une autre municipalité aura sa bibliothèque publique créée sous des auspices favorables.

Montréal-Ouest, dont la population est de 6,405 âmes, a une petite bibliothèque organisée par un groupe de citoyens intéressés et dévoués. Elle reçoit un octroi de la municipalité et est logée gratuitement dans un local de fortune qui appartient à la ville. On nous a dit clairement qu'il ne pouvait être question, pour la municipalité de Montréal-Ouest, de prendre à sa charge entière la bibliothèque.

Kirkland, dont la population est de 4,300 âmes, a une petite bibliothèque, propre et bien aménagée dans une maison privée que mettent à sa disposition les autorités

de la Ville. La bibliothèque est utilisée par une bonne partie de la population et semble populaire. Les autorités de la Ville prévoient une aide financière accrue à la bibliothèque dans les prochaines années, et une expansion lui permettant de mieux desservir la population qui se trouve divisée en deux secteurs, par de grandes voies de transport.

Ville Saint-Pierre, dont la population est de 6,925 âmes, a depuis plusieurs années une bibliothèque organisée par des bénévoles. Depuis quelque temps, les autorités de la Ville accordent une modeste subvention, en plus de fournir un local gratuitement. On est conscient des lacunes, mais les moyens financiers de la Ville sont très limités. Nous avons recommandé au maire et aux bénévoles de la bibliothèque, de prendre contact avec le Service des bibliothèques publiques du Québec afin d'étudier les possibilités d'obtenir des subventions provinciales. De plus, un premier contact est déjà établi avec la bibliothèque d'une municipalité environnante afin d'étudier la possibilité d'une certaine coopération.

Municipalités sans bibliothèque

Pointe-aux-Trembles, dont la population est de 37,839 âmes, est sans bibliothèque publique, mais les autorités municipales caressent depuis quelque temps déjà, le projet d'en établir une. On sent que les responsables sont au courant des exigences d'une bibliothèque publique de qualité et ont la volonté d'y faire face. Des contacts

et des consultations ont eu lieu entre les autorités municipales et le Service des bibliothèques publiques du Québec. Il est probable que d'ici quelque temps, cette municipalité de près de 40,000 habitants aura une bibliothèque publique digne de ce nom.

Les municipalités de Hampstead, 7,210 habitants, Sainte-Anne de Bellevue, 4,833 habitants, Sainte-Geneviève, 2,900 habitants, Senneville, 1,412 habitants et l'Ile Dorval, 7 habitants, n'ont pas de bibliothèque à présent, et ne comptent guère en créer une dans un avenir prochain. Dans certains cas, c'est la pauvreté que l'on invoque; dans d'autres, c'est le fait que presque tous les revenus de la municipalité proviennent des taxes sur la propriété privée et que ces taxes sont déjà excessives. Il ne nous appartient guère de porter un jugement de valeur sur les raisons. Nous nous contenterons de constater que s'il n'en tient qu'aux autorités municipales, à moins d'un grand changement dans le cours des choses, il n'y aura pas de bibliothèques municipales dans ces juridictions.

Chapitre VI

BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE DE MONTREAL

Montréal compte dans son territoire plus de la moitié de la population comprise à l'intérieur de la CUM. Comme telle, elle est le centre nerveux de tout un réseau de communications: son action et son influence dépassent donc de beaucoup ses limites géographiques. Elle fournit travail, divertissements et culture à presque tous ceux qui habitent dans un vaste rayon dont l'étendue s'agrandit continuellement. Des initiatives d'envergure, comme l'Expo 67 et les Jeux Olympiques de 1976, ont fait de Montréal un point de mire, tant au Canada que dans le monde entier. Sa bibliothèque devrait être non seulement un exemple de qualité et d'efficacité pour toutes les autres beaucoup plus petites qui l'entourent, mais aussi un réservoir formidable de ressources qui devraient être accessibles à toute la population de la région.

Or, il n'en est rien, bien au contraire. En effet, la Bibliothèque de la Ville de Montréal constitue, à certains égards, le point le plus faible parmi les bibliothèques publiques de la région de Montréal. Les bibliothèques des municipalités avoisinantes répugnent à toute collaboration avec elle tant que cette dernière

ne sera pas substantiellement réorganisée. Il lui faudra se donner des buts et des objectifs précis, car jusqu'à maintenant, ses efforts n'ont jamais été canalisés en vue d'une action concertée. Plusieurs de nos interlocuteurs ont concédé qu'une fois réorganisée, la Bibliothèque de la Ville de Montréal pourrait jouer un rôle important dans la région, vu ses vastes ressources, tels ses documents audio-visuels comprenant plus de 4,000 films 16mm et 18,000 diapositives, ou certains de ses services bien rodés, efficaces et à jour comme celui des enfants.

Il faut d'abord que la Bibliothèque de la Ville de Montréal améliore l'ensemble de ses services et les rende également accessibles à toute sa population. Ceci est si vrai que sans l'existence de bibliothèques privées ouvertes au public (dont il a été question au chapître V), une grande partie de la population de Montréal serait privée de bibliothèque publique. Les responsables des bibliothèques universitaires et de la Bibliothèque nationale du Québec, ont été unanimes à déplorer le fait que leurs bibliothèques se sentent forcées, dans le moment, de donner des services à des éléments de la population qu'elles ne devraient pas avoir à servir, si la Bibliothèque de la Ville de Montréal remplissait efficacement son rôle.

La situation actuelle

A cause de la population qu'elle dessert, de

l'étendue de ses ressources et de la cité qu'elle représente, la Bibliothèque de la Ville de Montréal est la plus importante de son genre, non seulement dans la région, mais aussi dans la province de Québec. Ses problèmes sont à la mesure de son envergure.

La bibliothèque fut créée en 1902. La centrale, rue Sherbrooke, fut inaugurée le 13 mai 1917 par le maréchal Joffre. La bibliothèque est une division du Service des Sports et Loisirs de la Ville de Montréal. Sa direction est confiée au conservateur, responsable au directeur du Service. Le conservateur est entouré d'un conservateur-adjoint et de cinq chefs de services. Des cadres intermédiaires existent aussi entre ces derniers et le personnel exécutant. Les contribuables n'ont aucune influence directe sur elle puisqu'il n'existe aucun corps public pour les représenter auprès de la direction: pas de bureau de direction, pas de comité consultatif pour l'ensemble de la bibliothèque ou même pour les succursales de quartier.

La bibliothèque comprend une centrale, 15 succursales (*) et 1 bibliobus. Elle a un personnel de 134 employés réguliers et une collection totale d'environ

---

(*) La ville a deux réseaux indépendants de succursales: 14 succursales pour enfants et 12 succursales pour adultes, le tout logé, sauf celle de la centrale, dans 15 locaux différents.

un million de volumes, sans compter le matériel audio-visuel, pour une population, en 1974, de 1,340,000 habitants.

Usagers et prêt

Le rapport annuel à l'intention du Service des bibliothèques publiques du Québec montre, qu'en 1974, la bibliothèque comptait 65,679 usagers inscrits, dont 37,934 enfants et 27,745 adultes, tous résidents de la municipalité et 188 enfants et 490 adultes non-résidents. Les usagers résidents ne constituaient que 4.7% de la population en 1974, pourcentage effarant, si on le compare à la moyenne du pays et à celle des municipalités environnantes qui s'établit aux environs de 30%. Ce très faible pourcentage, en réalité, est même en baisse depuis quelques années; par exemple, il s'établissait à 5.9% en 1973 et à 6% en 1972.

Les données statistiques du prêt reflètent le peu d'intérêt de la population de la ville de Montréal à l'endroit de sa bibliothèque municipale. Non seulement, le prêt par tête est très bas en comparaison de la moyenne nationale de 4.4 volumes par tête en 1972-73, mais, contrairement à la situation au Canada, le prêt à Montréal est en baisse constante depuis 1971, passant de 1.73 volumes par tête en 1971 à 1.58 en 1972, à 1.54 en 1973 et à 1.34 en 1974.

Quelles sont les causes de cette situation, pour

ainsi dire aberrante, si l'on considère le rôle qu'une bibliothèque publique est appelée à jouer dans cet âge d'éducation libre chez les jeunes, et d'éducation permanente et de recyclage chez les adultes? Et, sans même prendre en considération le rôle très large qu'une telle bibliothèque devrait jouer dans l'ensemble de la région de Montréal! Une analyse des éléments qui constituent cette institution nous en donne les évidentes raisons.

La centrale

La bibliothèque centrale devrait être la pierre d'assise de tout le réseau des bibliothèques de la Ville de Montréal. Mis à part les services administratifs et techniques qu'elle loge, la centrale devrait être non seulement une source d'orientation et d'inspiration pour tout le réseau, mais aussi, un riche réservoir de ressources documentaires et culturelles indispensable pour étayer les collections forcément limitées des succursales. Car, les succursales d'un réseau de bibliothèque publique sont aussi fortes ou aussi faibles que l'est leur centrale.

Or, la présente centrale ne compte qu'un peu plus de 52,000 pieds carrés pour loger les services administratifs et techniques de tout le réseau, une collection d'environ 200,000 volumes, une collection spécialisée de canadiana, une salle des périodiques, une salle des publications officielles, une salle de consultation, une salle des enfants et une cinémathèque. La préparation

matérielle des livres se fait aussi à la centrale. Le résultat de tout cet entassement? Une situation indescriptible et intenable. En voici une brève description:

Pratiquement pas d'étalages ouverts. On en est encore aux archaïques collections fermées, peu accessibles au public. L'usager doit recourir aux catalogues, remplir une fiche désidérata et la remettre au personnel du comptoir de prêt pour la plupart des ouvrages qu'il désire; d'où lenteur de procédure, répétition de cette lente procédure lorsque l'ouvrage désiré n'est pas dans la bibliothèque et multiplication du personnel. Il est entendu que la centrale a une riche collection d'ouvrages rares ou épuisés qu'elle doit prendre soin de conserver précieusement; mais il n'empêche que la plus grande partie des ouvrages devraient être à rayons ouverts, facilement et directement accessibles aux usagers.

Les services administratifs et techniques sont éparpillés un peu partout dans l'édifice, souvent éloignés les uns des autres, non seulement sur un plancher, mais d'un étage à l'autre.

Les différentes salles sont beaucoup trop petites pour les services spécialisés qu'elles logent. Par exemple, la collection de canadiana (collection Gagnon), est logée dans un espace très restreint au sous-sol. Cette riche collection est présentement inutilisable, ou presque, à cause du manque d'espace et de personnel.

Toutes les salles sont d'ailleurs encombrées et découragent toute tentative de les rendre plus attrayantes.

La directrice du service aux enfants a son "cabinet de travail" qui consiste en un étroit passage d'environ 6' x 8' coincé entre des rayons et des fenêtres givrées le long du mur au sous-sol du magasin des livres. Pour atteindre son bureau, il faut passer par un véritable dédale de rayons. Elle ne s'en plaint pas et son moral est très bon. Tant mieux pour la Ville et ses nombreux enfants qui fréquentent la bibliothèque, car ce service est un des mieux organisés dans le système.

La cinémathèque en est un autre exemple. Elle loge au deuxième sous-sol du magasin des livres et compte environ 2,000 pieds carrés. On y a entassé du rayonnage pour 4,000 films, des cabinets pour 19,000 diapositives et 1,500 films-fixes, des projecteurs, des comptoirs de travail, des pupitres et du personnel, ainsi que l'équipement requis pour les inspections et les réparations du matériel audio-visuel. Et malgré tout, voilà un autre des meilleurs services de la bibliothèque. La direction et son personnel organisent des programmes à l'intérieur de la bibliothèque et pour différents services de la ville (parcs, nursing, etc.); ils publient des catalogues attrayants et très pratiques contenant des renseignements clairs et bien ordonnés sur les collections audio-visuelles de la bibliothèque.

Ce service est très apprévié des contribuables et progresse d'une façon constante. Le prêt des films 16mm est passé de 10,000 en 1967 à 25,000 en 1974, soit une augmentation de 150% en 8 ans: un succès énorme, alors que le prêt des livres est en baisse depuis 1972.

Il y a bien une entrée directe rue Montcalm; mais, de l'intérieur, on ne peut atteindre la cinémathèque qu'en descendant deux escaliers au sous-sol, pour passer par la chambre aux fournaises, et enfin grimper quelques marches qui donnent sur l'entrée interne de la cinémathèque.

Les ouvrages de référence sont nombreux et variés, ils forment une collection dont le potentiel est encore loin d'être exploité. Le personnel restreint suffit à peine à donner un service minimum. Un réduit qui n'est même pas situé dans la salle de référence sert de cabinet de travail à la responsable du service.

Pour couronner tout cela, un grand escalier d'honneur et de marbre, ainsi qu'un vaste et imposant hall d'entrée à colonnades avec mezzanine tout autour, occupent inutilement près du 10e de tout cet édifice assez imposant sous certains angles, mais qui n'a pas été conçu pour loger une bibliothèque publique attrayante et fonctionnelle.

L'emplacement de la centrale est également mauvais.

Située en face d'un immense parc, loin de croisements d'artères principales et de centres d'activités intenses, elle est peu accessible par les transports publics (loin du métro), et il n'y a pas d'espace pour le stationnement. Les possibilités de stationnement sont devenues un des critères prioritaires dans le choix d'un site pour une bibliothèque publique telle qu'on la conçoit aujourd'hui.

Tout ce qui précède explique, qu'en 1974, seulement 95,000 volumes sont sortis de la centrale. En laissant de côté la consultation sur place, il est clair qu'un prêt aussi faible devient trop onéreux. Certaines villes ferment de petites succursales de quartiers qui ont moins de 100,000 prêts par année! La centrale d'une bibliothèque publique d'une ville d'Ontario qui compte 300,000 de population a un prêt annuel de plus de 600,000, sans tenir compte de ses services de consultation sur place. Cette centrale offre 90,000 pieds carrés d'espace (et ceci, selon les normes, est un minimum absolu) contre 52,805 pour la centrale de Montréal qui doit desservir une population de 1,340,000; c'est-à-dire qu'elle mesure presque le double pour 4 fois moins de population.

Les succursales

Dans le secteur des succursales, la situation n'est pas plus reluisante. Ce que nous avons remarqué d'abord, c'est une carence de succursales à travers la ville. A part la centrale et un bibliobus, la ville ne

compte que 15 succursales, la plupart mal situées et mal logées.

De vastes espaces de la ville n'ont pas de bibliothèque dite municipale. Par exemple, tout le territoire de la partie ouest de la ville, entre la centrale et la succursale Benny, serait dépourvu de bibliothèque sans la présence des bibliothèques Atwater, Fraser-Hickson et Notre-Dame de Grâce for Boys and Girls Library. La partie sud-est de la ville est encore plus démunie. Les parties nord et nord-est ne sont que partiellement servies. Le centre-ville est désert de toute bibliothèque publique.

a) Leur emplacement:

Quant à celles qui existent, leur emplacement, pour la plupart, est mal choisi. On place habituellement une bibliothèque publique là où il y a un centre d'activités, le long d'une artère principale, ou encore près ou dans des centres commerciaux. A part celles d'Ahuntsic, de Rosemont et de St-Michel, les succursales sont placées habituellement loin des artères principales, des centres commerciaux et d'activités diverses, au deuxième et même au troisième étage d'édifices municipaux qui ont été construits pour d'autres fins. Elles sont donc difficiles d'accès, soit à cause du nombre d'étages à gravir (éliminant ainsi les handicapés), soit à cause du manque de possibilités de stationnement, ou encore, loin des réseaux de transport public.

b) Les locaux:

Non seulement la plupart des succursales sont mal situées; elles sont aussi mal logées pour les raisons énumérées plus haut. Comme les édifices qui les contiennent n'ont pas été construits pour fins de bibliothèque, les locaux, répartis sur deux ou trois étages, ne peuvent permettre une organisation fonctionnelle de leurs services. De plus, ces locaux étroits sont surchargés de rayons trop remplis de livres qui sortent trop peu. Il ne semble pas exister de politique d'émondage pour éclaircir les rayons en enlevant le bois mort, c'est-à-dire ce qui ne sort plus et n'a plus de valeur. L'engorgement n'est certainement pas causé par un flux constant de nouveautés, mais bien par l'accumulation, au cours des ans, d'ouvrages périmés et par l'absence de politique d'élagage des collections. Le manque de personnel qualifié est certainement à la base de cette carence. Même avec la meilleure volonté, il est impossible aux préposés de ces bibliothèques, à cause du manque d'espace et des collections surchargées, de rendre ces endroits attrayants et invitants. A peine y est-on entré, qu'on sent le désir d'en sortir. Exception faite, naturellement, des trois succursales que nous avons mentionnées.

c) Les collections:

Notre mandat ne nous permettait pas d'étudier en profondeur les collections des succursales. Une vérification rapide dans celles que nous avons visitées nous ont tout de même permis de constater que les volumes de

certaines sections ne circulent pratiquement pas et qu'en général, la présentation des collections est "terne et uniforme" pour employer des termes du rapport Clairoux.

Une autre constatation, vraie également pour la centrale, comme pour l'ensemble des bibliothèques de la région: pas de collections en langues autres que française et anglaise dans une métropole cosmopolite. Donc, pas de service aux Néo-Canadiens qui connaissent peu ou pas encore les langues officielles du pays ou qui aimeraient se retremper dans leur littérature et lire des livres dans leurs langues.

Dans les succursales, les collections semblent orientées vers la lecture facile et la littérature pour les jeunes. Il ne semble pas y avoir de politique bien définie sur ce point dans l'ensemble du système. Il ne semble pas non plus qu'il y ait d'efforts pour identifier les besoins de la population locale qu'est sensée desservir chaque succursale. Résultat: encore une fois, clientèle enfantine beaucoup plus nombreuse. Les chiffres nous montrent que la fréquentation enfantine représente près de 75% du prêt dans l'ensemble des succursales. Il existe donc une espèce d'indifférence de l'élément adulte (y compris la classe étudiante) à l'endroit de la bibliothèque municipale à Montréal.

On nous a dit qu'un projet était en cours, et présentement presque terminé, donnant un profil des usagers

de la centrale et des succursales. Mais encore une fois même si ce projet, qui est louable en soi, apporte des données qui pourront éclairer l'administration et aider aux projets de planification des services de la bibliothèque, il n'en reste pas moins qu'il ne produira d'information utile, que sur une portion infime de la population de Montréal qui est déjà sensibilisée aux services d'une bibliothèque. Mais que sait-on des autres? Qu'a-t-on fait jusqu'ici pour les sensibiliser, pour leur apprendre que ces ressources documentaires et culturelles existent, et qu'elles pourraient, un jour ou l'autre et de quelque façon, leur être d'une grande utilité s'ils voulaient s'en servir? Qu'a-t-on fait jusqu'ici pour détecter leurs besoins? Rien, ou presque.

d) Le personnel:

Dans les succursales, le personnel régulier est trop peu nombreux et les bibliothécaires n'ont pas tous reçu la même qualité de formation professionnelle. Ceci est également vrai de la centrale. D'ailleurs, dans les circonstances présentes, il serait presque impossible de faire plus que de combler les postes vacants à cause du manque d'espace. Avec le résultat que les succursales sont des dépôts de livres, avec un certain nombre de personnes qui en ont la responsabilité. Il n'y a pas de programmes, sauf pour les enfants. Comme pour l'ensemble de la région, il semble que les enfants constituent le secteur privilégié des bibliothèques municipales de la ville de Montréal.

e) Les structures:

Sauf la centrale, toutes les bibliothèques sont du type succursale de quartier. C'est-à-dire qu'aucune succursale ne peut donner des services auxquels on devrait s'attendre d'un centre satellite de ressources ou de succursale régionale.

La structure des succursales est probablement unique dans son genre: les succursales sont divisées en deux secteurs indépendants: les succursales pour enfants et les succursales pour adultes. Les deux secteurs relèvent de personnes différentes jusqu'aux cadres supérieurs, même si la plupart sont logées sous un même toit. Quant au bibliobus, il dépend des deux secteurs, desservant adultes et enfants; ce qui rend la situation très difficile et fort coûteuse, créant beaucoup de double-emploi et rendant impossible une planification d'ensemble et un fonctionnement coordonné et bien rodé.

La situation n'est pas meilleure à la centrale où les services manquent de synchronisation et où les fonctions des cadres supérieurs ne sont pas clairement définies. Une telle situation nuit naturellement au bon fonctionnement des services et en rend leurs coûts trop élevés.

Aspects positifs

a) Les fonds de la bibliothèque:

La bibliothèque municipale de Montréal possède

de riches ressources, mal exploitées en ce moment, si l'on veut, mais qui, un jour, pourraient rendre de grands services à la population de la Communauté urbaine de Montréal.

b) Les cadres supérieurs:

Nos entrevues avec les cadres supérieurs et les chefs de services nous ont laissés les impressions suivantes: ces personnes reconnaissent qu'actuellement la Bibliothèque de la Ville de Montréal est une bibliothèque sans relations directes et réelles avec la population; les succursales ne sont pas fonctionnelles, non plus que la centrale; il n'existe pas de politique du choix de l'imprimé et de l'audio-visuel, ni de l'usage de la bibliothèque.

Elles reconnaissent également qu'il faut absolument, et d'une façon urgente, une restructuration de l'administration et des services, afin de rendre le plus rapidement possible, toutes les ressources de la bibliothèque accessibles au public, surtout les nouvelles acquisitions. Tout cela bien étayé par la présence de la bibliothèque dans les groupes, par la création d'une vie communautaire dans la bibliothèque, et par une publicité continue et bien coordonnée.

Les échelles de traitement devront être revisées, si la Ville de Montréal veut attirer et garder des bibliothécaires qualifiés pour le développement des services de la bibliothèque et leur amélioration constante.

Ces personnes déplorent la situation actuelle et seraient prêtes à collaborer pleinement à un programme de restructuration et de planification à court, moyen et long termes, si la Ville consentait à leur en donner les moyens. Elles appuieraient également la création et le fonctionnement d'un réseau qui relierait les bibliothèques de la région de Montréal dans un ensemble de services qui n'enlèverait rien à l'autonomie ni à l'identité de chaque bibliothèque.

En fait, elles voient que la Bibliothèque de la Ville de Montréal pourrait jouer un rôle important, une fois sa réorganisation achevée.

c) Un nouvel administrateur:

La direction de la bibliothèque a récemment été confiée à un nouvel administrateur. Sa jeunesse, son enthousiasme, sa compétence, son expérience et ses connaissances des données les plus récentes dans le domaine des communications et de l'information, lui permettront de résoudre les problèmes qui paralysent cette grande institution et l'empêchent de jouer pleinement son rôle. Il aura la collaboration des meilleurs éléments du personnel en place, l'apport des cadres administratifs et des bibliothécaires qui devraient s'y ajouter d'ici peu (nous avons appris que la ville a engagé 11 nouveaux bibliothécaires). Nous savons également que le conservateur entend développer un programme de planification et de restructuration dont il a déjà soumis les grandes lignes

aux autorités de la Ville, et qui s'effectuerait par étapes. Ce qui serait impossible sans une réorganisation des cadres.

d) Les autorités de la Ville:

Naturellement, rien de ce qui a été énuméré plus haut n'est possible sans l'acquiescement et la collaboration des autorités municipales. Les représentants et les hauts fonctionnaires avec qui nous nous sommes entretenus, se sont montrés plutôt sympathiques à l'endroit de leur bibliothèque. Ces personnes admettent que la bibliothèque municipale doit être réorganisée, et, en fait, aurait dû l'être depuis longtemps, et voient d'un bon oeil qu'on veuille l'améliorer et lui donner un rôle primordial à jouer auprès de la population de la Ville et de la banlieue. Elles ont exprimé leur confiance au nouveau conservateur qui pourra compter sûrement sur leur appui.

Une bibliothèque publique consacrée aux affaires et à la technologie (*)

a) Objectifs:

Acquérir, grouper et développer des ressources documentaires importantes et variées dans le domaine des affaires et de la technologie;

(*) *Cette section s'inspire largement d'une thèse de maîtrise en bibliothéconomie:*
Hélène Dechief, "A proposal for a public business library for Metropolitan Montréal", Université de Montréal, juin 1973. 109f.

Avec l'aide d'un personnel tout particulièrement qualifié et un équipement à jour, y compris les plus récents moyens de communication, mettre ces ressources spécialisées au service du public en général, et tout particulièrement de la classe d'usagers qui en aura le plus besoin: industriels, financiers, commerçants, hommes d'affaires, professionnels, techniciens, technologues, administrateurs, ouvriers spécialisés, etc;

Une telle bibliothèque devra, non seulement desservir la population de la CUM, mais aussi toute la région économique de Montréal.

b) Raison d'être:

Un rapport publié en 1970 sur les 200 plus importantes industries au Canada révèle que 68 d'entre elles ont leur maison mère dans le Montréal métropolitain et que 24 seulement de ces maisons ont une bibliothèque spécialisée. Sur 1,475 fabriques, seulement 31 ont une bibliothèque, soit une bibliothèque par 47 établissements. De plus, 16,359 commerces et 4,528 hôtels et restaurants du grand Montréal n'ont aucune bibliothèque spécialisée.

Où, toutes ces firmes industrielles et commerciales peuvent-elles trouver les renseignements dont elles ont constamment besoin? Et, que dire de l'homme d'affaires, le professionnel, l'ouvrier spécialisé et la population en général qui veut se renseigner dans le domaine des affaires et de la technologie?

Certaines autorités municipales disent: "Que ces établissement et ces gens se servent des bibliothèques universitaires et collégiales, car elles sont soutenues par des fonds publics". A ceci, la réponse est simple: les bibliothèques universitaires et collégiales existent dans le but de servir les étudiants, les professeurs et les chercheurs, et leurs collections sont orientées en ce sens. En étendant leurs services au grand public, non seulement elles priveraient leur clientèle de ressources dont elle a essentiellement besoin, mais elles ne pourraient satisfaire qu'une infime partie de ce vaste public, d'autant plus que ces bibliothèques ont des problèmes financiers graves qui limitent déjà trop la qualité de leurs services. Tandis qu'une bibliothèque publique se doit de servir tous les éléments de la population.

Quant aux bibliothèques spécialisées déjà existantes, elles servent avant tout le personnel et l'organisation dont elles font partie.

L'homme d'affaires, qui fait partie du grand public, ne peut donc avoir recours qu'à une ressource: la bibliothèque publique. Il faut donc que celle-ci soit dotée d'une documentation et d'un personnel susceptibles de lui fournir l'aide dont il a besoin. Seule une bibliothèque spécialisée dans le domaine des affaires et de la technologie, à l'intérieur des cadres de la bibliothèque publique, pourra jouer ce rôle.

Cette bibliothèque sera un facteur de croissance économique dans la région et stimulera, sans aucun doute, la création de nouveaux marchés.

c) Ressources et services:

Une telle bibliothèque doit avoir, entre autres, de la documentation sur la comptabilité, la publicité, l'automatisation, les finances, la loi, la gérance, l'administration, le commerce, les corporations, l'industrie, le marché national et international, l'assurance, les placements, le travail, la production, le transport, les relations publiques, l'achat, la vente au détail et en gros, les immeubles, la bourse et les valeurs, la taxation, les statistiques, les réunions ouvrières et le syndicalisme, les communications, le travail de bureau et de secrétariat. Cette bibliothèque possédera aussi des documents publics, des annuaires nationaux et internationaux, des dictionnaires et des encyclopédies spécialisés dans les domaines énumérés plus haut, des périodiques, des index analytiques, des ouvrages de référence (atlas, cartes géographiques, services d'information sur les finances, la bourse, les corporations, etc.), des classeurs avec coupures de périodiques, feuillets, rapports financiers et renseignements généraux sur les corporations du pays, des micro-fiches et des micro-films, les publications des banques et autres grandes firmes, et une collection importante, variée et à jour, d'ouvrages qui pourront être empruntés.

Les services devront être assurés par un personnel compétent et comprendront:

- *la consultation sur place.*
- *les renseignements par correspondance, par téléphone ou par tout autre moyen de communication.*
- *les prêts entre bibliothèques.*
- *les relations étroites avec les autres bibliothèques de la région (publiques, universitaires, spécialisées).*
- *le prêt à l'extérieur.*
- *la compilation de bibliographies et l'aide dans les travaux de recherche.*
- *la publication et la distribution de bulletins, de listes sur différentes vedettes pour les corporations ou groupes spécialisés; les relations publiques.*
- *la photocopie.*

d) Coût approximatif:

Le coût annuel des opérations devrait se chiffrer dans les $250,000 à $300,000 avec des dépenses initiales d'environ $50,000.

e) Création:

Comme il s'agit d'un service au niveau métropolitain, nous recommandons qu'il soit créé par la bibliothèque publique la plus importante de la région, possédant déjà des ressources substantielles qui pourraient servir

de base au développement des collections. Aucune des autres bibliothèques municipales de la région ne pourrait jouer ce rôle. Nous recommandons également que cette bibliothèque soit créée le plus tôt possible, étant donné qu'elle devrait exister depuis longtemps déjà.

f) Site:

Non seulement cette bibliothèque devrait être partie intégrante de la bibliothèque publique la plus importante de la région, mais elle devrait être située au coeur de la ville de Montréal, au centre des activités de la métropole. Elle pourrait loger dans une nouvelle centrale de la Bibliothèque de la Ville de Montréal, si jamais l'on en construit une. Dans une telle éventualité, il faudrait la loger ailleurs temporairement, pour ne pas retarder sa création. Si la construction d'une nouvelle centrale demeure un projet éloigné et incertain, nous recommandons que cette bibliothèque spécialisée soit logée dans un local permanent et adéquat.

g) Financement:

Cependant, on pourrait choisir, pour cette bibliothèque, un site qui soit facilement accessible aux voitures, avec de nombreux espaces de stationnement, et près d'une bouche de métro. Nous recommandons que, même si elle est la responsabilité de la Bibliothèque de la Ville de Montréal, les dépenses de cette bibliothèque spécialisée au service de la région soient défrayées par la Communauté urbaine de Montréal, et également, par une subvention spéciale de la province.

La seconde alternative serait que toutes les municipalités de la région en défraient proportionnellement le coût, avec, encore une fois, une subvention spéciale de la province.

Chapitre VII

FONDS DOCUMENTAIRES DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

Le développement des collections

Nous utilisons ici "développement des collections" plutôt que "choix des livres" parce que l'expression répond mieux à la réalité d'une bibliothèque contemporaine s'intéressant à tous les média qui véhiculent l'information, et par lesquels les hommes s'expriment. Nous ne voulons aucunement diminuer l'importance du livre, mais nous préférons le concevoir comme l'un des produits des techniques de communication auxquels la bibliothèque s'intéresse, et qui sont au coeur de son activité.

Il fut un temps où le bibliothécaire se considérait surtout comme le gardien des collections de la bibliothèque. Conséquemment, il consacrait la majeure partie de son temps à choisir les livres qu'il voulait conserver et à les protéger contre tout et tous. Le bibliothécaire moderne a su se créer une mission plus active. Il est devenu un agent de communication et d'information, capable d'utiliser tous les média et d'en extraire l'information, afin de répondre aux buts et objectifs de la bibliothèque. Ce rôle nouveau et actif n'est pas accepté par tous. Plusieurs bibliothécaires préfèrent encore conserver plutôt qu'animer. Dans les bibliothèques

publiques de la région de Montréal telles qu'on les trouve à présent, ce rôle traditionnel n'est pas sans une certaine raison d'être. La coordination entre les bibliothèques publiques de la région est à peu près inexistante, les fonds documentaires se développent indépendemment les uns des autres, sans plan directeur, sans buts précis, un peu comme si chacune des bibliothèques était la seule et unique responsable de la conservation de nombre de documents qui seraient autrement perdus à tout jamais. Cela pourrait bien être, mais comment en être sûr? De plus, les bibliothécaires sont conscients qu'ils administrent un bien public et acceptent la responsabilité de son maintien et de sa préservation. Cependant trop de petites biblitohèques publiques de la région sont considérées par leur administrateur comme de grandes bibliothèques de recherche en devenir. Il en résulte une déformation du rôle de la bibliothèque publique: plutôt que d'exploiter ouvertement les richesses de la bibliothèque au profit du plus grand nombre, on crée des barrières physiques et psychologiques entre les usagers et les documents. La mise en place d'un réseau coordonné de bibliothèques fera beaucoup pour atténuer et faire disparaître cette fausse conception du rôle du bibliothécaire dans une bibliothèque publique.

Développer les collections que la bibliothèque met à la disposition du public est sans doute l'une des plus importantes tâches du bibliothécaire. On pourrait même dire que c'est là, que se trouve la raison d'être

de la profession. Les citoyens ont confié au bibliothécaire le soin de choisir à leur intention, parmi la masse des média, les documents qu'il juge utiles pour répondre à leurs besoins. En retour, le bibliothécaire doit rendre compte au public de son mandat. C'est le responsable de la bibliothèque que l'on charge du soin de développer les fonds de la bibliothèque. Là où il existe un conseil de direction, c'est lui qui délègue l'autorité; dans la plupart des autres cas, l'autorité d'agir est déléguée directement ou indirectement par le Conseil municipal, le maire ou le gérant. Souvent la délégation n'est pas précise, mais sous-entendue ou simplement incluse dans tout un ensemble des tâches qu'on confie au bibliothécaire. Dans les bibliothèques publiques qui font l'objet de la présente étude, les responsables des bibliothèques, sauf dans le cas de la Bibliothèque de la Ville de Montréal, font eux-mêmes la presque totalité du choix des documents, tenant compte évidemment des suggestions du public et de celles du personnel. A peu près nulle part, avons-nous constaté une délégation raisonnée de cette responsabilité à tous les bibliothécaires professionnels. C'est dommage! Nul individu ne peut maîtriser également toutes les disciplines, ni se tenir au courant de la multiplicité des nouveautés dans ces disciplines; il est donc raisonnable de s'attendre à ce que tout le personnel compétent pour le faire, et surtout les bibliothécaires porfesionnels, participent activement au développement des collections, d'autant plus qu'il n'existe que très peu d'instruments bibliographiques

conçus spécialement à l'intention des bibliothèques publiques qui oeuvrent dans le milieu francophone ou bilingue du Québec.

L'évaluation des fonds documentaires est une tâche longue et difficile qui demande beaucoup de finesse et qui exige la compétence d'une équipe. Il n'est guère surprenant qu'aucune bibliothèque n'ait déclaré avoir évalué ses collections récemment. Il y a sur cette question matière à collaboration efficace et fructueuse entre les bibliothèques publiques et les écoles de bibliothéconomie. Il pourrait très bien se faire que sous la direction conjointe des professeurs et des responsables des bibliothèques eux-mêmes, des étudiants en bibliothéconomie puissent faire une appréciation valable des collections en certaines disciplines. L'élagage des collections de plusieurs bibliothèques a été mentionné comme une nécessité, mais généralement on ne dispose ni du temps ni de la compétence pour le faire. Des finissants de l'Ecole de bibliothéconomie pourraient s'en occuper, mariant ainsi à leur profit et au bénéfice de la bibliothèque, la théorie et la pratique de leur profession.

On constate que seulement une des 17 bibliothèques municipales de la région de Montréal développe ses collections à partir d'une politique écrite. Dans toutes les autres bibliothèques, on utilise ce que l'on serait convenu d'appeler une politique "in petto", c'est-à-dire que les responsables se laissent guider par certains

principes théoriques ou pratiques, par leur jugement aiguisé et raffiné, par leurs lectures, leur réflexion ou leur longue expérience, mais rien de tout cela n'est organisé, groupé, justifié, écrit. Une politique rationnelle, flexible, bien pensée, mise à l'épreuve, basée sur les buts et les objectifs de la bibliothèque, nous aurait été d'un grand secours et nous aurait permis d'éviter des erreurs et de combler des lacunes, dans la préparation des instruments que nous avons utilisés pour faire l'appréciation des collections. Dans le réseau que nous proposons, le développement des collections sera une responsabilité partagée par tous les participants, aussi, faudra-t-il qu'on l'appuie sur une philosophie précise, connue et acceptée de tous, élaborée par le groupe pour répondre à une multiplicité de besoins à divers niveaux de service. Nous donnerons à la fin de ce chapitre quelques éléments d'une politique d'accroissement des fonds dans un réseau de bibliothèques.

Dans les cadres de la présente étude, nous avons fait l'appréciation de quelques secteurs des collections de livres, uniquement. Nous avons fait compiler par des experts reconnus, des listes de livres que les bibliothèques elles-mêmes ont pointées à même leurs collections. Il va sans dire que le procédé n'est pas sans présenter des lacunes manifestes, et c'est sous toute réserve et à titre indicatif seulement, que nous offrons ici les résultats.

Les ouvrages de référence

La liste a été conçue de telle sorte qu'elle nous donne des résultats échelonnés. Nous ne voulions pas une liste de base, c'est-à-dire décrivant ce que toute bibliothèque, si petite soit-elle, doit posséder. Nous ne voulions pas non plus une liste des ouvrages les plus spécialisés. Nous avons tenté plutôt de faire compiler une bibliographie qui contienne, pour certaines disciplines, des ouvrages allant de l'usuel à la spécialisation, excluant les revues et les publications officielles.

Dix-sept bibliothèques ont pointé en moyenne 39 pour cent des 200 ouvrages que contenait la liste. Le tableau ci-après indique que trois bibliothèques seulement possèdent plus de 50 pour cent des ouvrages alors que cinq d'entre elles n'en comptent que 30 pour cent.

Tableau 5

POURCENTAGE DES OUVRAGES DE REFERENCE QUE DETIENNENT LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

Pourcentage des ouvrages N = 200	*Nombre de bibliothèques*	
	Secteur francophone	*Secteur anglophone*
20 ou moins	*0*	*2*
21 à 30	*0*	*3*
31 à 40	*3*	*0*
41 à 50	*3*	*3*
51 et plus	*2*	*1*
Total	*8*	*9*

Six pour cent des ouvrages ne se trouvent dans aucune bibliothèque; 6.5 pour cent dans une seule, 4.5 pour cent dans deux, et six pour cent, dans trois. Il est difficile d'estimer en termes d'information et de valeur documentaire perdues, ce que représente la disponibilité très limitée du quart (23 pour cent) des ouvrages de référence énumérés dans nos listes, mais le fait confirme que l'accès aux ressources documentaires n'est pas universel par toute la région. Le prêt entre bibliothèques pourrait compenser en partie, mais il n'est pas une activité de grande importance dans les bibliothèques publiques de la région.

Les bibliothèques francophones l'emportent légèrement sur les bibliothèques anglophones quant à la proportion des ouvrages de référence qu'elles possèdent, soit 38 pour cent pour les unes, et 34 pour cent pour les autres. Ceci est peut-être la conséquence d'un biais en faveur des publications en langue française dans la liste.

Le tableau qui suit montre de sérieuses lacunes en philosophie, psychologie, sciences religieuses, en sciences sociales, en sciences et techniques. Ceci semble confirmer, du moins pour les sciences et les techniques, et pour certaines sciences sociales, l'opinion de plusieurs responsables de bibliothèque, quant aux disciplines qui leur semblent les plus faibles, dans leur propre bibliothèque.

Tableau 6

DISTRIBUTION DES OUVRAGES DE REFERENCE GROUPES PAR DISCIPLINES DANS 15 BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

Disciplines	*Pourcentage moyen*
Lettres	*51*
Histoire/géographie/biographie	*46*
Linguistique	*46*
Bibliographies générales	*42*
Arts et loisirs	*37*
Sciences et techniques	*33*
Sciences sociales	*26*
Philosophie/psychologie/sciences religieuses	*20*

Les revues

Dix-sept bibliothèques ont pointé en moyenne 34 pour cent des 103 revues que comprenait la liste. Une seule bibliothèque en compte plus de 50 pour cent alors que huit autres n'en rapportent que 30 pour cent ou moins comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau 7

POURCENTAGE DES REVUES QUE DETIENNENT LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

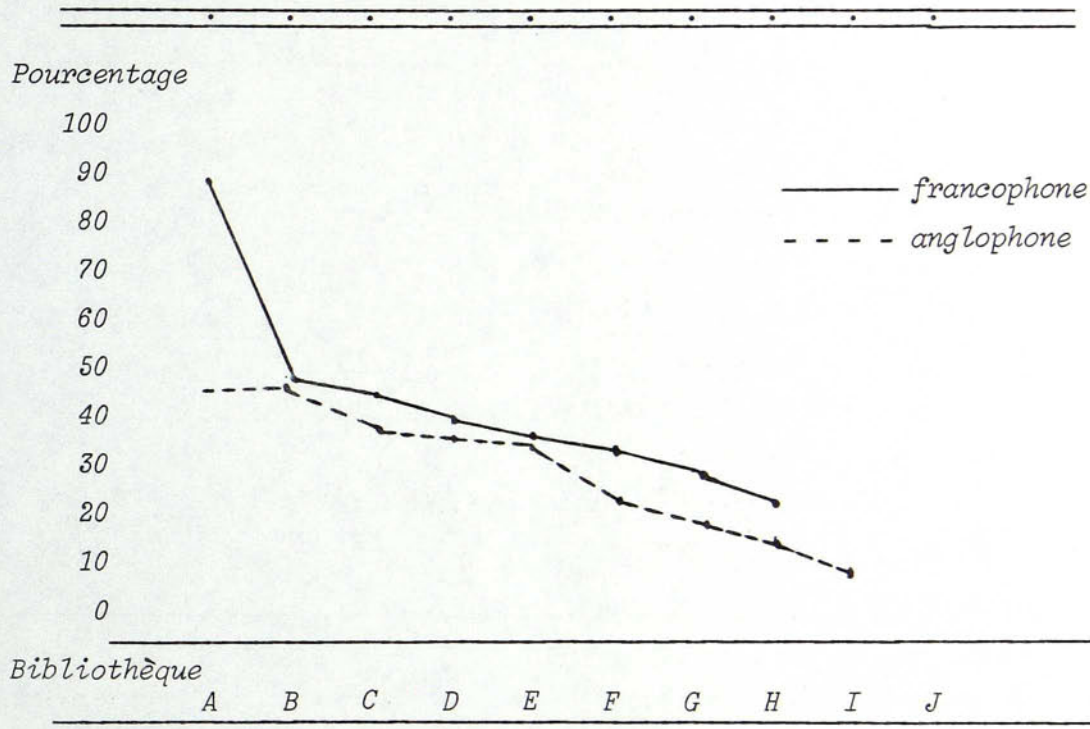
Pourcentage des revues N = 103	*Nombre de bibliothèques*	
	Secteur francophone	*Secteur anglophone*
20 ou moins	*1*	*3*
21 à 30	*2*	*2*
31 à 40	*2*	*2*
41 à 50	*2*	*2*
51 et plus	*1*	*0*
Total	*8*	*9*

Neuf pour cent des revues ne se trouvent dans aucune bibliothèque, 16 pour cent dans une seule, 15 pour cent dans deux et huit pour cent dans trois seulement. Donc, environ 48 pour cent des revues contenues dans la liste ont une disponibilité limitée, du point de vue de la région.

Le graphique ci-après donne un aperçu de la distribution des revues dans chaque bibliothèque selon le groupe linguistique (français ou anglais) auquel appartient la bibliothèque.

Graphique 4

POURCENTAGE DES REVUES QUE DETIENNENT LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES



On notera le pourcentage très élevé d'une bibliothèque francophone et ceux très bas de deux bibliothèques anglophones. Nul doute qu'ici aussi, l'accent francophone de la liste y est pour quelque chose.

Le tableau ci-après fait voir que ce sont les revues d'information générale, par exemple Châtelaine, Forces, Time, qui recueillent le pourcentage le plus élevé, parmi les sujets ou les disciplines, suivies des revues de bibliothéconomie.

Tableau 8

DISTRIBUTION DES REVUES GROUPEES PAR DISCIPLINES DANS 18 BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

Disciplines	*Pourcentage moyen*
Information générale	*57*
Bibliothéconomie	*44*
Bibliographies critiques	*36*
Histoire et géographie	*36*
Sciences sociales	*33*
Arts et loisirs	*29*
Philosophie/psychologie	*28*
Sciences et techniques	*22*
Bibliographies critiques spécialisées	*13*
Lettres et linguistique	*13*

Comme pour les ouvrages de référence, des lacunes importantes apparaissent dans les sections de philosophie/psychologie et celles des sciences et des techniques. Les revues de lettres et linguistique et de bibliographies spécialisées occupent le bas de l'échelle.

Les publications officielles

La liste comprenait des ouvrages publiés par les gouvernements du Canada et du Québec. Le compilateur avait divisé sa bibliographie en six parties allant des

ouvrages populaires que toute bibliothèque devrait offrir jusqu'aux ouvrages d'intérêt limité qu'on devrait s'attendre de ne trouver que dans les grandes bibliothèques comme celle de la Ville de Montréal. Les six catégories avaient été intégrées dans un seul ordre alphabétique afin de faciliter la vérification dans les bibliothèques. Nous avions cru, qu'étant donnée la complexité des entrées aux noms d'auteurs pour les agences gouvernementales, la liste serait plus facile à vérifier si les entrées étaient faites aux titres. Les bibliothécaires n'ont pas été d'accord. Nous regrettons de leur avoir causé des difficultés supplémentaires avec nos bonnes intentions.

Les 16 bibliothèques qui ont participé à l'enquête rapportent, sur les 110 ouvrages de la liste, des résultats allant de 20 pour cent à 76 pour cent. Les résultats sont probablement affectés par le fait que la liste était difficile à vérifier et aussi parce que certaines bibliothèques ne cataloguent pas les publications officielles.

Le tableau ci-après indique, pour 14 bibliothèques, la proportion des ouvrages qu'elles détiennent par catégories de publications.

Tableau 9

POURCENTAGE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES DANS 14 BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

Bibliothèque	Publication populaire	Référence générale	Publication technique	Référence spécialisée	Référence très spécialisée	Publication spécialisée
	N = 20	N = 10	N = 35	N = 20	N = 10	N = 15
A	55	100	71	80	90	73
B	15	70	23	45	20	7
C	30	80	34	55	30	27
D	20	60	20	45	20	0
E	50	80	6	30	20	27
F	35	70	37	50	30	20
G	15	40	17	25	20	0
H	10	50	11	40	10	0
I	20	50	17	30	0	7
J	20	80	23	40	50	27
K	25	60	26	50	30	0
L	70	90	34	65	70	27
M	25	70	29	35	10	0
N	45	80	34	40	30	67
Moyenne	28	70	27	45	31	20

On serait en droit de s'attendre à ce que toutes les bibliothèques possèdent l'ensemble des publications populaires et des publications de référence générale. La réalité est loin d'être conforme à l'attente, puisque, dans le cas des publications populaires, 11 bibliothèques n'en ont pas la moitié, et dans celui de la référence générale cinq n'en ont pas les deux tiers. A titre d'exemple, on relève que parmi les publications populaires, Le Guide du chef d'entreprise/How to Establish a Business in Québec ne se trouve que dans une seule bibliothèque; A la piste de nos ancêtres/Tracing Our Ancestors in Canada dans deux bibliothèques; Canadianismes de bon aloi dans cinq bibliothèques. Quant aux ouvrages de référence générale suivants: Les Ouvrages de référence du Québec, Répertoire des périodiques du Québec, Gazetter of Canada, 6 bibliothèques possèdent le 1er et 7 les 2e et 3e.

Par ailleurs, les publications de référence spécialisée, comme le Répertoire des municipalités/Municipal Guide et Université et collèges du Canada/University and Colleges of Canada, sont mieux représentées que nous l'avions d'abord crû, puisque cinq bibliothèques en possèdent plus de la moitié. Les publications techniques, comme Statistiques de l'enseignement et L'Industrie minière du Québec/Mining Industry in Quebec, sont, dans l'ensemble, assez mal représentées. Les publications de référence très spécialisées, comme Relevé des bibliothèques/Survey of Libraries et Sociétés scientifiques et techniques du Canada/Scientific and Technical Societies

in Canada, et les publications spécialisées, comme Etude des possibilités de diminution des bruits émis par les motoneiges / A Study of the Feasibility of Reducing Snowmobile Noise et Les Femmes dans la population active / Women in the Labour Force, se trouvent, comme on pouvait s'y attendre, surtout dans la plus grande bibliothèque. En général, les publications officielles se vendent à bon marché ou sont distribuées gratuitement; les bibliothèques publiques auraient sans doute avantage à en obtenir un plus grand nombre.

La compilation des données fait ressortir l'existence d'un lien entre la présence, dans la bibliothèque, d'un bibliothécaire de référence et le nombre de publications officielles, car les bibliothèques qui possèdent le plus grand nombre de documents officiels sont celles qui ont un service de référence autonome sous la juridiction d'un bibliothécaire qualifié.

La littérature canadienne d'expression française

Comme on pouvait s'y attendre, il y a une certaine corrélation entre le pourcentage de francophones que dessert une bibliothèque et le pourcentage de littérature canadienne d'expression française qu'elle possède. La plupart des romans considérés comme des classiques de la littérature québécoise se retrouvent dans toutes les bibliothèques du secteur francophone, et, toute proportion gardée, dans celles du secteur anglophone. Par ailleurs, le roman contemporain est nettement

sous-représenté dans les deux secteurs. On retrouve sensiblement plus de théâtre que de poésie dans presque toutes les collections: cela réflète sans doute la vigueur du théâtre québécois à Montréal.

Il est inadmissible que plusieurs bibliothèques publiques de la région ne possèdent qu'une collection peu importante des oeuvres de la littérature canadienne d'expression française, vu le rôle culturel que ces bibliothèques sont appelées à jouer auprès de la population. Le tableau ci-après donne le détail des collections selon le genre littéraire.

Tableau 10

POURCENTAGE DES OUVRAGES DE LITTERATURE CANADIENNE D'EXPRESSION FRANCAISE, SELON LE GENRE, DANS LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

Bibliothèque	Toute la liste N = 206	Roman N=122	Théâtre N = 34	Poésie N = 50
	secteur francophone			
A	100	100	100	100
B	54	58	47	50
C	38	40	44	30
D	85	92	82	72
E	86	100	71	58
F	71	78	59	64
Moyenne	72	78	67	62

Tableau 10 (suite)

Bibliothèque	Toute la liste N = 206	Roman N=122	Théâtre N = 34	Poésie N = 50
	secteur anglophone			
A	22	30	9	12
B	52	63	50	28
C	23	31	21	15
D	26	35	26	4
E	4	7	0	0
F	58	84	53	38
G	51	53	71	32
H	60	75	59	24
I	8	11	9	2
Moyenne	34	43	35	16

La littérature canadienne d'expression anglaise

La bibliographie de littérature canadienne d'expression anglaise comportait, en plus des romans, du théâtre et de la poésie, des anthologies, des essais et des oeuvres de critique. Les bibliothèques du secteur anglophone et celles du secteur francophone, dont une bonne partie du public est anglophone, obtiennent les meilleurs résultats comme c'était le cas, à l'inverse, pour la littérature canadienne d'expression française. Le tableau ci-après donne le pourcentage de ces volumes pour chacune des bibliothèques qui ont vérifié la liste.

Tableau **11**

POURCENTAGE DES OUVRAGES DE LITTERATURE CANADIENNE D'EXPRESSION ANGLAISE, SELON CERTAINS GENRES, DANS LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

Bibliothèque	*Toute la liste* N = 130	*Poésie* N = 49	*Roman* N = 36
	secteur francophone		
A	40	28	50
B	18	8	19
C	4	0	2
D	31	18	44
E	59	24	83
F	41	10	63
Moyenne	32	15	44
	secteur anglophone		
A	41	26	58
B	36	14	50
C	40	16	63
D	50	18	63
E	35	20	63
F	71	55	86
G	50	24	86
H	73	53	83
I	39	26	61
Moyenne	48	28	68

On peut dire que les collections en littérature canadienne d'expression anglaise sont insuffisantes dans 11 des 15 bibliothèques, et plutôt médiocres dans deux autres. Les pourcentages varient sensiblement d'une bibliothèque à l'autre, mais il n'en reste pas moins une assez grande homogénéité dans les collections, c'est-à-dire que les mêmes ouvrages reviennent souvent, alors que dès que l'on sort des sentiers battus, on ne trouve qu'une poignée d'oeuvres parsemées dans seulement très peu de bibliothèques. C'était, d'ailleurs, le même phénomène dans le cas de la littérature canadienne d'expression française. Les bibliothèques publiques, centres culturels de leur milieu, ne devraient-elles pas promouvoir la littérature canadienne d'expression anglaise dans toute la région de Montréal?

Histoire du Canada

On ne peut douter que la liste ait favorisé les bibliothèques du secteur francophone, puisque 99 des 127 ouvrages qu'elle comprenait étaient en langue française ou étaient l'oeuvre d'auteurs francophones. On peut dire, malgré tout, que la disponibilité des ouvrages d'histoire, sur le territoire, est satisfaisante puisque sept des dix-sept bibliothèques disposent de plus de 60 pour cent des ouvrages mentionnés.

Tableau 12

TAUX DE DISPONIBILITE DES OUVRAGES D'HISTOIRE DU CANADA DANS LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

Taux de disponibilité	*Bibliothèque*	
	Secteur francophone	*Secteur anglophone*
85 et plus	*1*	*0*
75 à 84	*1*	*0*
60 à 74	*3*	*2*
30 à 59	*2*	*3*
moins de 30	*1*	*4*
Total	*8*	*9*

Ce sont surtout les ouvrages les plus classiques, les oeuvres d'actualité et de vulgarisation qu'on trouve dans les bibliothèques. On semble négliger les monographies d'intérêt plus local et régional et les ouvrages d'histoire économique, politique ou sociale. On trouve dans la grande majorité des bibliothèques, et ceci est à leur crédit, des ouvrages controversés comme ceux de Bergeron.

Le monde des affaires

La liste de 99 ouvrages est sans doute la plus controversée; plusieurs bibliothécaires l'ont trouvée trop riche en oeuvres américaines ou trop pleine de brochures vieillottes ou difficiles à se procurer, mais personne n'a avancé de titres importants qu'on aurait négligés et personne n'a offert de suggestions concrètes concernant une liste d'ouvrages plus récents.

Tableau 13

DISTRIBUTION DES OUVRAGES CONCERNANT LE MONDE DES AFFAIRES SELON LA DATE DE PUBLICATION

Date de publication	*Pourcentage des ouvrages N = 99*
1956 à 1960	*3*
1961 à 1965	*21*
1966 à 1970	*54*
1971 à 1974	*19*
annuaires	*3*
Total	*100*

Sous toute réserve des faiblesses et des lacunes de la liste, on peut dire que les collections représentant les affaires laissent grandement à désirer. La faute en est peut-être au fait que bon nombre de petites bibliothèques

publiques s'occupent davantage à divertir le lecteur qu'à l'informer, ou, inconsciemment, certains bibliothécaires continuent de développer des collections à l'intention d'un public soi-disant cultivé, c'est-à-dire féru de littérature et d'histoire. L'on constate nettement, pour la région de Montréal, une très faible disponibilité d'ouvrages traitant des affaires, comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau 14

TAUX DE DISPONIBILITE DES OUVRAGES TRAITANT DES AFFAIRES DANS LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

Taux de disponibilité	Bibliothèque	
	Secteur francophone	Secteur anglophone
0	2	0
1	0	1
2	2	1
3	0	2
4	3	2
5	0	0
6	0	1
7	0	0
8	0	2
9	0	0
10	0	0
11	1	0
Total	8	9

Les bibliothèques du secteur francophone possèdent, en moyenne, trois pour cent des ouvrages recensés et celles du secteur anglophone, quatre pour cent.

Esotérisme et "best-sellers"

La liste n'aurait pas dû porter ce titre qui a créé de la confusion chez des bibliothécaires et a suscité des protestations chez d'autres. En fait, la bibliographie était formée de deux courtes listes distinctes, l'une traitant effectivement d'ouvrages sur la parapsychologie et l'occultisme, l'autre, recensant des ouvrages ayant déjà un grand nombre de lecteurs chez les adolescents canadiens et américains, selon des sondages indépendants. La liste a été pointée par trois bibliothèques pour les jeunes, en plus des autres bibliothèques qui ont fait l'objet de cette étude.

Les ouvrages que contiennent les deux listes sont très populaires auprès des jeunes, et c'est pour cette raison que nous avons demandé aux bibliothèques de la région de nous dire combien d'exemplaires de chacun des livres (ou de sa traduction en français ou en anglais, selon le cas), la bibliothèque possède. Il ne suffit pas que la bibliothèque offre à ses lecteurs un exemplaire d'un ouvrage comme Le Parrain de Puzo ou La Brute de Des Cars pour que l'on puisse dire qu'elle répond ainsi à la demande populaire. Si des douzaines de jeunes s'intéressent à ce genre de livres, la bibliothèque devrait sans doute en stocker plusieurs exemplaires afin de répondre à la demande.

La question est d'autant plus importante parce que dans l'ensemble les bibliothèques scolaires sont médiocres et n'offrent souvent aux jeunes que des ouvrages dépassés et de tout repos. La bibliothèque publique est la seule qui ne censure pas ouvertement les livres que veulent lire les adolescents et qui les intéressent hautement. Nous déplorons le fait que, malgré tout, certaines bibliothèques rendent difficile aux plus jeunes adolescents, l'accès aux fonds destinés aux adultes. C'est aux parents et non aux bibliothécaires qu'incombe la responsabilité de la formation morale des jeunes.

L'ensemble des bibliothèques ne possède en moyenne que 27 des 75 ouvrages, (36 pour cent) de la liste. Dans six bibliothèques (30 pour cent des répondants), on ne retrouve que 20 pour cent des titres, alors que seulement quatre d'entre elles (20 pour cent) déclarent en posséder 50 pour cent ou plus. Le tableau ci-après donne le détail du taux des collections.

Tableau 15

TAUX DE DISPONIBILITE DES OUVRAGES TRAITANT D'ESOTERISME ET DES OUVRAGES DITS "BEST-SELLERS" DANS LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

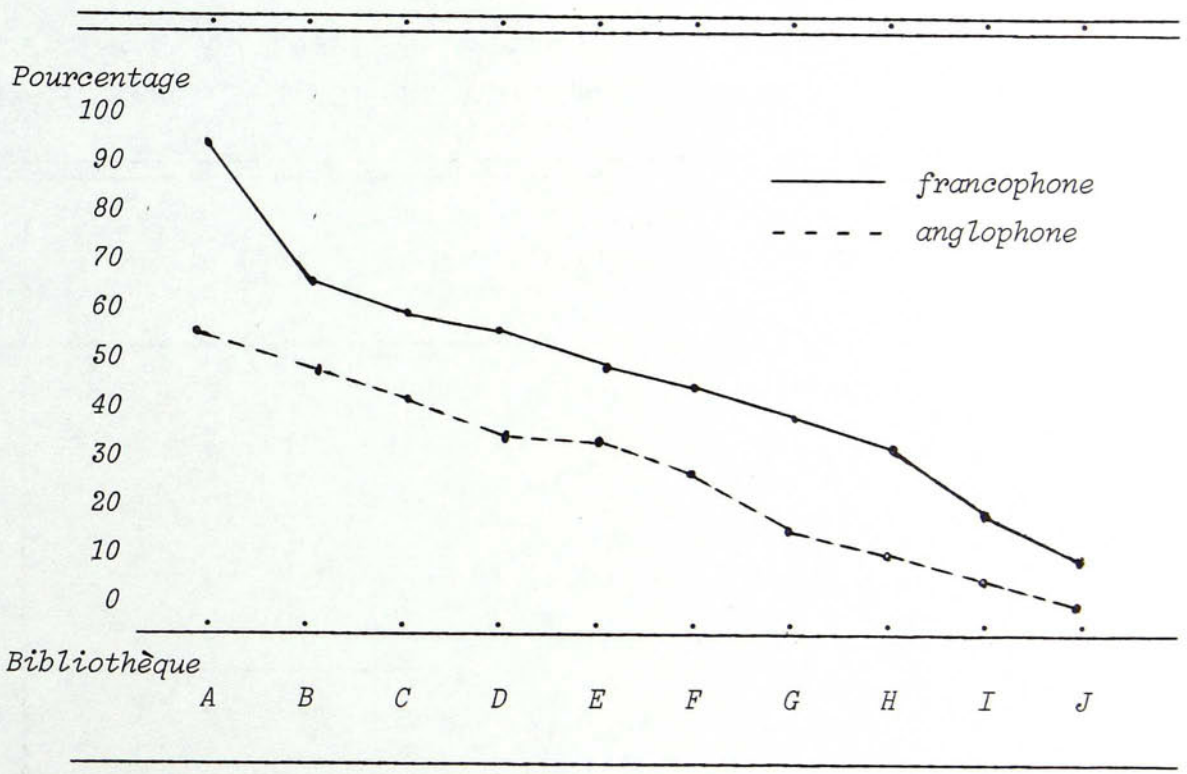
Taux de disponibilité N = 75	Bibliothèque	
	Secteur francophone	Secteur anglophone
0 à 10	0	1
11 à 20	2	3
21 à 30	0	1
31 à 40	2	3
41 à 50	3	1
51 à 60	1	1
61 à 70	1	0
71 à 80	0	0
81 à 90	0	0
91 à 100	1	0
Total	10	10

Les bibliothèques du secteur francophone font meilleure figure ici que celles du secteur anglophone, en dépit du fait que la liste faisait place à à peu près autant d'ouvrages en langue anglaise qu'en langue française, puisque l'on comptait comme admissibles les traductions. Les premières ont en moyenne 44 pour cent des ouvrages en

question alors que les autres n'en possèdent en moyenne que 28 pour cent. Le graphique ci-après illustre le résultat.

Graphique 5

POURCENTAGE DES OUVRAGES D'ESOTERISME ET DES BEST-SELLERS DANS LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES



Sept bibliothèques (35 pour cent) n'achètent qu'un seul exemplaire de tous les ouvrages qu'elles possèdent. Les 13 autres ont indiqué posséder des exemplaires multiples pour certains des ouvrages. Le tableau ci-après indique le pourcentage des ouvrages en exemplaires multiples

dans les bibliothèques. Nous savons, pour l'avoir constaté dans au moins une bibliothèque, que tous nos répondants n'ont pas fourni l'information requise concernant les exemplaires multiples. Il faut donc considérer le tableau comme très incomplet. Il faut noter que trois bibliothèques ont cru bon de n'acheter plusieurs exemplaires que pour un seul ouvrage contenu dans la liste.

Tableau 16

POURCENTAGE DES OUVRAGES D'ESOTERISME ET DES BEST-SELLERS EN EXEMPLAIRES MULTIPLES DANS LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

Pourcentage des ouvrages N = 75	*Bibliothèque*
10 ou moins	*3*
11 à 20	*3*
21 à 30	*2*
31 à 40	*0*
41 à 50	*3*
51 et plus	*2*
Total	*13*

De toute évidence, les bibliothèques de la région s'intéressent davantage aux ouvrages populaires qu'à ceux qui traitent de parapsychologie et d'occultisme

puisque 74 pour cent des ouvrages pointés dans les bibliothèques sont des best-sellers alors que 26 pour cent en sont d'ésotérisme. Quarante-sept pour cent des best-sellers sont disponibles en plusieurs exemplaires, mais seulement 14 pour cent des ouvrages d'ésotérisme le sont.

En guise de conclusion

Nous aurions tort de vouloir conclure avec trop d'assurance et de fermeté, à une pauvreté relativement grande dans les bibliothèques publiques de la région, puisque l'instrument qui mesure la qualité, en l'occurence les listes utilisées, est sujet à caution. Malgré tout, les résultats obtenus ne sont pas tellement différents de ce que déclarent les responsables de bibliothèques, comme étant des collections fortes ou des collections faibles dans leur bibliothèque. Lorsque l'on fait l'évaluation systématique d'une collection, on englobe généralement tous les média d'information. Ici, nous n'avons traité que des livres et des revues, et pour cause, car les collections de documents audio-visuels sont pratiquement inexistantes dans la grande majorité des bibliothèques.

Le regroupement des bibliothèques publiques de la région en un réseau ne va pas subitement et miraculeusement guérir tous les maux, mais lorsque les moyens financiers et humains sont limités, la collaboration, par une redistribution ordonnée des effectifs, permet d'arriver à une efficacité et une efficience insoupçonnées.

Eléments de politique de développement des collections dans un réseau

Au sein d'un réseau, on distingue trois niveaux différents de ressources. Au premier niveau, les collections de base qui répondent aux besoins réitérés et usuels d'un milieu particulier; au deuxième, les collections qui, à la grandeur du réseau, enrichissent les collections locales d'ouvrages dont la portée et la diversité se trouvent au-delà des moyens du milieu immédiat; au troisième, les collections de recherche, celles qui embrassent en étendue et en profondeur l'ensemble des connaissances humaines représenté par les richesses, non seulement d'une seule grande bibliothèque ou d'un réseau, mais plutôt par celles que l'on trouve dans la juxtaposition des bibliothèques publiques, universitaires, collégiales, gouvernementales et spécialisées de toute une région naturelle.

Il ne faudrait pas croire que dans le réseau, la bibliothèque n'est plus qu'un petit dépôt de livres sans grande importance. Au contraire, la bibliothèque locale est la raison d'être du réseau. Sa collection comprend les ouvrages de référence qui permettent de répondre à des demandes souvent répétées, les ouvrages généraux adaptés aux besoins et aux champs d'intérêt de la population, les oeuvres populaires dans l'ensemble des disciplines, et en littérature, les classiques, les livres pour les jeunes, les publications officielles, les documents d'histoire locale, un vaste choix de revues, de

brochures, de disques, d'images et autres documents audio-visuels. La bibliothèque locale reste axée principalement sur l'imprimé et compte sur le réseau pour répondre aux besoins sophistiqués en matière audio-visuelle. Le réseau s'établit à partir des collections fortes des bibliothèques qui le forment. Il élimine graduellement les faiblesses, il augmente considérablement les collections existantes, il facilite matériellement et financièrement le prêt entre bibliothèques pour le plus grand bien des bibliothèques membres et de leurs usagers.

Le développement des collections est un processus dynamique qui gagne à être examiné, discuté, scruté par les bibliothécaires professionnels et le public, à la lumière de théories changeantes et d'expériences pratiques. Un réseau ne saurait être efficace si, dans ses structures, il n'est pas prévu un mécanisme qui permette et facilite les échanges de vues et les discussions au sujet des collections et de leur développement. Offrira-t-on à travers tout le réseau des ouvrages populaires et des romans faciles? Achètera-t-on de multiples exemplaires d'ouvrages particulièrement populaires ou se contentera-t-on d'un seul exemplaire du plus grand nombre possible d'ouvrages? Quel rôle jouera le mérite littéraire des oeuvres dans le choix que l'on fera pour le réseau? Que fera-t-on des publications controversées à cause de leur contenu politique, religieux, moral ou sexuel? Comment traitera-t-on les enfants et les adolescents par rapport aux adultes,

quant à l'accès aux collections? Qu'offrira-t-on aux minorités linguistiques et ethniques de la région? Quel rôle jouera la bibliothèque dans la promotion du bilinguisme, vis-à-vis le nationalisme canadien naissant ou le nationalisme québécois? Voilà quelques questions que les membres du réseau devront résoudre tôt ou tard pour une politique rationnelle du développement des collections.

Le réseau présente de nombreux avantages, il permet:

- *d'offrir une plus grande diversité qu'il n'est possible de le faire au niveau local;*
- *de réagir plus rapidement et plus efficacement à l'annonce de nouveautés;*
- *de préparer des listes, des expositions ou même des caisses de livres et d'autres documents sur des sujets d'actualité ou d'intérêt général ou local;*
- *de prêter des collections de documents et des expositions ambulantes;*
- *de mettre à la disposition des membres, une collection vivante servant à faire le choix;*
- *de proposer à ses membres des listes de revues;*
- *de préparer des catalogues collectifs de livres, de revues, de disques ou d'autres documents;*
- *de coordonner la conservation d'ouvrages qui ont encore une certaine valeur, mais qui ont cessé d'être en demande dans les bibliothèques locales.*

Les possibilités sont pratiquement sans limites. Les bibliothécaires de la centrale et ceux des bibliothèques membres, en plus d'assumer individuellement et collectivement l'une des plus grandes responsabilités professionnelles, profitent de leurs contacts et de leurs échanges entre eux.

Au niveau local, on peut identifier nombre de besoins avec les moyens du bord, ou grâce à ses contacts ou à son expérience. Au niveau du réseau, par des techniques sophistiquées et éprouvées, on peut arriver même, à déceler les besoins les moins apparents chez des groupes qui, peut-être, ne se servent même pas de la bibliothèque. Le réseau est aussi beaucoup plus en mesure d'offrir une aide valable aux groupes civiques, culturels ou d'éducation du milieu.

Le simple fait de se réunir, de sortir de son milieu, de voir la bibliothèque au niveau de la région plutôt qu'à celui de la municipalité, crée une ambiance professionnelle exceptionnelle et riche ouvrant des horizons nouveaux aux participants. Une politique du développement des collections pour chacune des bibliothèques est nécessaire. Elle verra le jour plus facilement si tous les bibliothécaires y travaillent ensemble dans les cadres d'un réseau plutôt qu'individuellement. Toute politique de développement des fonds doit s'imbriquer aux buts et aux objectifs de la bibliothèque et en être une espèce de suite logique. Encore faudra-t-il que les

participants à un réseau mettent de l'ordre dans leurs affaires locales d'abord, ou au moment où ils participeront au collectivisme du réseau.

Le développement des ressources multimédia selon un plan ordonné, amènera aussi d'autres effets salutaires, comme la possibilité de centraliser une partie des achats, ce qui pourrait avoir comme corrolaire de créer un groupe assez puissant pour faire reviser certaines dispositions contenues dans la politique du livre au Québec, politique qui semble avoir pénalisé les bibliothèques, en leur faisant perdre une partie importante de leur pouvoir d'achat, au moment même où l'inflation fait déjà des ravages considérables dans les crédits que les bibliothèques consacrent à leurs collections.

Chapitre VIII

LE PERSONNEL

C'est le personnel qui fait la bibliothèque! Les ressources matérielles et les locaux sont des compléments importants, mais sans personnel compétent, les bibliothèques ne sont que des entrepôts et les documents s'effritent sans pouvoir être utilisés pleinement.

Dans le contexte de cette étude, lorsque l'on traite du personnel, il faut se rappeler que la Bibliothèque de la Ville de Montréal compte à elle seule, plus de 40 pour cent de toutes les personnes qui travaillent tant à temps complet qu'à temps partiel, dans les bibliothèques publiques de la région de Montréal. (*) *De plus, ce personnel est réparti dans plus de 10 bibliothèques différentes dont chacune relève d'une juridiction autonome. Il ne peut donc pas être question de grouper tout ce monde sous une seule administration. Nous avons étudié la question du personnel globalement, c'est-à-dire sur l'ensemble du territoire. A l'intérieur du réseau de bibliothèques que nous préconisons pour la région, les employés continueront, dans l'ensemble, d'appartenir au syndicat, à la fonction publique municipale ou à l'organisme privé, comme c'est le cas présentement. En effet, les bibliothèques publiques sont libres d'établir leur politique d'emploi. Cependant, cela ne devrait normalement*

(*) A l'exclusion des bénévoles.

pas empêcher qu'il y ait à ce sujet des consultations dans un réseau. Cela se justifie d'autant mieux qu'il doit y avoir dans ce réseau une répartition des responsabilités quant à la nature et à la qualité des services à rendre, à divers niveaux.

Onze cent soixante et onze personnes travaillaient, en 1974, dans les bibliothèques publiques (municipales et d'association) de la CUM. Ce chiffre impressionnant comprend 331 personnes à temps complet et 840 à temps partiel dont 764 (91 pour cent) sont des bénévoles et des étudiants qui ne consacrent à la biblitohèque que très peu d'heures chaque semaine. L'ensemble de tout le personnel se répartit comme suit:

84 bibliothécaires professionnels (7 pour cent);
118 personnes considérées comme bibliothécaires professionnels (10 pour cent);
466 techniciens et employés de bureau (40 pour cent);
39 préposés à l'entretien (3 pout cent);
464 bénévoles (40 pour cent).

Les statistiques que fournissent les bibliothèques au Service des bibliothèques publiques du Québec manquent de précision à ce sujet parce qu'elles groupent en une seule catégorie techniciens et employés de bureau. Cette catégorie compte 161 employés à temps complet et 305 à temps partiel, soit 40 pour cent du personnel total. Une certaine partie (impossible à déterminer ici) de ces personnes

accomplissent des tâches techniques particulièrement valables pour les bibliothèques et pour lesquelles elles ont reçu un entraînement spécial que couronne même un diplôme collégial. Ce personnel a une valeur particulière pour la bibliothèque que les normes canadiennes et américaines à l'intention des bibliothèques publiques reconnaissent.

Nous reconnaissons ici comme bibliothécaires professionnels les personnes qui détiennent un grade universitaire en bibliothéconomie et les bibliothécaires ayant une autre formation bibliothéconomique.

Sur les 1,171 personnes qui oeuvrent dans les bibliothèques publiques, on compte 202 bibliothécaires professionnels selon cette définition, soit un professionnel pour chaque tranche de population de 9,738 âmes. Si l'on examine le tableau ci-après, on se rend vite compte que nos bibliothécaires sont appelés à répondre aux besoins d'une population beaucoup plus considérable que ce n'est le cas dans plusieurs autres villes canadiennes.

Tableau 17

MOYENNE DE LA POPULATION DESSERVIE PAR UN BIBLIOTHECAIRE DANS UN CHOIX DE VILLES CANADIENNES, 1975

Ville	Moyenne de la population
London	4,468
Etobicoke	4,723
Vancouver	5,625
Toronto	5,636
Saskatoon	5,656
Windsor	5,796
Hamilton	6,009
Burnaby	6,348
York	6,364
Thynder Bay	6,455
East York	6,859
Ottawa	7,023
CUM	9,738

Ici encore, c'est la Bibliothèque de la Ville de Montréal qui pèche davantage puisqu'elle ne compte que 54 bibliothécaires pour sa population de 1,193,000 âmes, soit un professionnel pour 22,100 habitants. Même si l'on ajoute au nombre de son personnel professionnel, les bibliothécaires qui oeuvrent dans les bibliothèques publiques d'association et dans les bibliothèques d'enfants, on n'arrive qu'à

une proportion de 1 pour 11,000 âmes. L'ensemble des bibliothèques publiques des petites municipalités, de toute évidence, fait meilleure figure. Fort heureusement, il semble que la situation à la Ville de Montréal s'améliore. En effet, on a engagé, en 1975, 11 nouveaux bibliothécaires professionnels.

La proportion des bibliothécaires professionnels par rapport à l'ensemble du personnel varie grandement parmi les 27 grandes bibliothèques publiques canadiennes pour lesquelles nous possédons l'information. Cinq seulement ont proportionnellement moins de bibliothécaires que la région de Montréal, comme on peut le noter au tableau ci-après.

Tableau 18

POURCENTAGE DES BIBLIOTHECAIRES PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES D'UN CHOIX DE VILLES CANADIENNES, 1975

Ville	Pourcentage des bibliothécaires
York	39.3
Saskatoon	34.0
Thunder Bay	32.1
Windsor	30.0
Toronto	29.8
Burnaby	28.3
East York	28.2

Tableau 18 (suite)

Ville	*Pourcentage des bibliothécaires*
St. Catherines	*28.1*
London	*28.0*
Etobicoke	*27.6*
Metro Toronto	*26.9*
Halifax	*25.6*
Vancouver	*24.6*
Ottawa	*24.0*
Greater Victoria	*23.6*
Hamilton	*23.3*
Missisauga	*21.5*
North York	*21.0*
Calgary	*20.1*
Regina	*19.1*
Burlington	*18.4*
Winnipeg	*18.2*
CUM	*17.3*
Sudburay	*16.7*
Kitchener	*16.2*
Scarborough	*15.3*
Saint Johns	*12.5*
Edmonton	*8.2*

Nous n'avons pas étudié en profondeur toutes les caractéristiques du personnel des bibliothèques publiques

de la région de Montréal. Nous nous sommes limités à mener une enquête auprès de 150 personnes considérées par les responsables des bibliothèques comme accomplissant des tâches professionnelles. Cinquante-six répondants (37 pour cent) nous ont retourné le questionnaire (Annexe C). Le nombre peut paraître restreint, mais les résultats sont acceptables, considérant la longueur du questionnaire (31 questions); la nature des questions dont plusieurs demandaient un temps de réflexion considérable; et le fait que nous demandions aux répondants de s'identifier.

Les personnes qui ont répondu ne reflètent pas une image fidèle de l'ensemble de la population dont elles font partie; par exemple, 69 pour cent ont un grade universitaire en bibliothéconomie (question 3), alors que seulement 57 pour cent de l'ensemble possède ce grade; 14 pour cent des répondants sont des hommes, alors que la proportion des bibliothécaires du sexe masculin, dans les bibliothèques publiques de la région, s'élève à 17 pour cent.

Il est encourageant de constater que la presque totalité des moins de 30 ans sont des diplômés en bibliothéconomie, soit 15 sur 17 ou 88 pour cent. Il est bon de noter aussi que le tiers des répondants se classe dans les moins de 30 ans. Seulement 6 bibliothécaires ont plus de 60 ans et sont donc susceptibles de se retirer du marché du travail dans un avenir plus ou moins proche.

Il semble que dans l'avenir immédiat, on puisse compter sur un nombre stable de bibliothécaires. Ceci nous paraît d'autant plus vrai que 83 pour cent des répondants déclarent que le poste qu'ils occupent présentement comporte assez de responsabilités pour qu'ils puissent y être intéressés encore longtemps (question 17). Une ombre à ce tableau doit être soulignée: 40 pour cent des bibliothécaires trouvent que le traitement qu'ils reçoivent présentement est insuffisant ou même ridicule; 60 pour cent le trouve satisfaisant ou bon, mais personne ne le considère très bon (question 18). Les responsables des bibliothèques ont tout avantage à étudier de près la question des traitements, puisque bon nombre de bibliothécaires sont jeunes et que 20 pour cent des répondants n'occupent leur poste actuel que depuis un an ou moins et un autre 14 pour cent, depuis moins de trois ans (question 2).

La plupart des bibliothécaires ont eu une certaine expérience de travail avant d'entrer dans le poste actuel (question 7); la plupart dans des bibliothèques des environs, bien que certains (21 pour cent) aient acquis leur expérience antérieure dans des bibliothèques spécialisées ou universitaires, mais pas toujours au niveau des tâches professionnelles. Il semble donc que la grande majorité de ces bibliothécaires veuillent faire carrière dans les bibliothèques publiques.

Le personnel des bibliothèques publiques de la région est en grande partie féminin, puisque les hommes ne forment que 12 pour cent du total. Le pourcentage tombe à 9, si l'on exclut du calcul les préposés à l'entretien. Comme nous l'avons indiqué plus haut, dans le cas des bibliothécaires professionnels, la proportion est meilleure et se situe à 17 pour cent. Ce chiffre est encore loin de la proportion homme/femme des diplômés en bibliothéconomie au Québec depuis ces dernières années.

Il est difficile de mettre le doigt sur les causes de cette situation. Sans doute, les traitements y sont pour quelque chose, peut-être aussi les chances d'avancement, et le fait que la majorité des responsables des bibliothèques municipales (61 pour cent) sont des femmes. Dans le cas de la bibliotechnique, la disproportion homme/femme, serait, paraît-il, plus accentuée pour les mêmes raisons. Certains hommes politiques ont déploré le fait que leur bibliothèque municipale semblait trop s'identifier au public féminin, et donnait l'apparence d'être une institution réservée aux femmes et aux enfants.

La qualité de la bibliothèque publique que nous préconisons dans ce rapport suppose un personnel hautement

qualifié. La maîtrise en bibliothéconomie est un excellent départ, mais beaucoup n'ont même pas encore ce diplôme de base et très peu ont des grades universitaires dans d'autres disciplines. Aucun des répondants n'a indiqué une expérience pratique ou un grade en informatique ou en techniques de la documentation. Très peu semblent avoir acquis une expérience préalable dans des bibliothèques de qualité en dehors de la région de Montréal et du Québec. Il va sans dire que dans un réseau à l'échelle de la Communauté urbaine de Montréal, on devrait être en mesure de fournir un service spécialisé au moins à la centrale qui, elle, contiendra les collections spécialisées et logera le personnel capable de les exploiter et de répondre aux besoins des usagers plus exigeants que ceux qui trouvent satisfaction à la bibliothèque locale. Il faudra recruter du personnel dont la formation et l'expérience sont variées et poussées.

Nul doute que dans l'avenir, on devra promouvoir davantage l'éducation permanente et le perfectionnement professionnel du personnel. Cinquante-cinq pour cent des personnes (28 sur 51) dont les réponses ont été compilées n'ont pris part à aucun colloque, ou journée d'études depuis 1972 (question 14). Le nombre nous paraît inquiétant d'autant plus que 17 des 28 personnes (63 pour cent) sont dans la catégorie des 20 à 39 ans. Vingt-six personnes sur 51 (51 pour cent) ont déclaré avoir participé à des cours de perfectionnement ou à

des sessions d'initiation au travail depuis cinq ans (question 19). Les réponses s'échelonnent depuis les cours en vue de l'obtention de la maîtrise en bibliothéconomie jusqu'à des cours isolés de lecture rapide, en passant par l'initiation au travail auprès des enfants et les stages dans divers services d'une bibliothèque. Il se dégage de ceci, qu'en général, l'initiative vient des individus plutôt que des institutions, sauf en ce qui a trait au cours de gestion. On peut se demander si les autorités des bibliothèques sont les seules responsables du peu d'intérêt que l'on montre au perfectionnement du personnel. Il est possible que le milieu professionnel créé par le personnel en place et l'attitude des cadres soient tels, qu'ils découragent le professionnel ambitieux et enthousiaste.

Un complément naturel de la formation et du perfectionnement du personnel est la participation aux activités professionnelles. Les bibliothécaires de la région semblent assez mal représentés dans les associations professionnelles. Onze personnes sur 51 (22 pour cent) n'adhèrent à aucune association de bibliothécaires, et douze seulement (24 pour cent) sont membres de la Canadian Library Association (question 5). Nous admettons que cette situation n'est pas particulière au Québec, mais nous la déplorons tout de même. Les associations québécoises font meilleure figure avec 26 adhésions à l'ASTED, 18 à l'ABQ/QLA et 18 à la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec.

Presque tous les bibliothécaires (92 pour cent) disent lire des revues de bibliothéconomie et de bibliographie. La compilation des réponses donne le résultat suivant: 48 revues lues par 47 personnes pour un total de 228 lecteurs (question 12). Les périodiques les plus lus sont: Documentation et bibliothèques, 29 lecteurs; Canadian Library Journal, 23 lecteurs; Library Journal, 21 lecteurs; Argus, 19 lecteurs et Wilson Library Bulletin, 11 lecteurs.

Plus du tiers (35 pour cent) des répondants n'ont pas participé à un seul congrès de bibliothécaires depuis 1972 (question 14). Les trois quarts des hommes (71 pour cent) sont absents de ces activités. On explique la non-participation par le fait que les employeurs n'accordent pas les congés nécessaires ou n'allouent pas les crédits pour défrayer les dépenses encourues à cet effet (question 16). On va même jusqu'à dire: "Nous perdons même nos journées de travail si nous assistons à un congrès", "Non seulement la bibliothèque ne défraie aucune dépense mais je dois puiser à même mes vacances les jours où je m'absente. Alors que le bibliothécaire en chef ne se gêne pas"; "Je dois me déclarer malade si je veux assister à un congrès ... toute dépense à mes frais, bien entendu". Environ le tiers seulement des répondants ont indiqué que les frais d'inscription, de déplacement et de séjour leur ont été payés en tout ou en partie. Il y a sûrement lieu d'améliorer cette situation. Un certain nombre de bibliothécaires apportent une

contribution à la documentation professionnelle par la publication d'articles (28 pour cent) ou de recensions de livres (36 pour cent) (questions 8 et 9). Quelques autres ont déjà publié des livres ou ont collaboré à la publication de monographies (question 10).

Il est normal de s'attendre à ce que les bibliothécaires des bibliothèques publiques s'intéressent à leur milieu et soient au courant des problèmes auxquels font face leurs usagers habituels. Les bibliothécaires de la région de Montréal pourraient être beaucoup plus actifs dans les associations civiques, culturelles et professionnelles, autres que bibliothéconomiques. En effet, 59 pour cent des personnes qui ont répondu n'adhèrent à aucun mouvement. Les autres comptent une à six adhésions à des organismes aussi divers que le Parti libéral du Canada, la S.P.C.A. et la McGill Alumni Association (question 6). On se tient au courant des activités du milieu surtout par la lecture des grands quotidiens et de quelques revues (question 13). Presque tous les bibliothécaires (92 pour cent) déclarent lire régulièrement soit Le Devoir, La Presse, le Montreal Star, Le Jour ou la Gazette. Les revues hebdomadaires sont le Time, l'Observateur et l'Express. La revue mensuelle la plus fréquemment mentionnée (sept fois) est Châtelaine. Il faut ajouter à ce qui précède, un éventail imposant de journaux et de revues comptant de un à six lecteurs. Si l'on exclut la photographie, les sciences religieuses et l'histoire, personne ne s'intéresse à une matière particulière ou aux sciences pures et appliquées.

La région de Montréal compte bon nombre de Néo-Canadiens dont plusieurs sont susceptibles d'utiliser la bibliothèque publique. Peu de bibliothécaires (six sur 51) parlent une ou plusieurs langues autres que le français et l'anglais (question 4). Ceci est une autre indication que l'on devrait peut-être s'intéresser davantage au milieu. Il est difficile de concevoir que les bibliothécaires, agents de communication et d'information par excellence, soient unilingues dans la région de Montréal. Pourtant neuf personnes (18 pour cent) déclarent ne parler couramment que le français, et 11 autres (22 pour cent) que l'anglais. Les écoles de bibliothéconmie d'une part, et les responsables des bibliothèques publiques d'autre part, ont sans doute un rôle à jouer afin de pallier à cette situation.

En conclusion, nous pouvons dire que les bibliothécaires qui ont répondu à notre questionnaire ont à leur crédit nombre de bons points. Les faiblesses que nous avons notées sont susceptibles d'être corrigées, si les autorités des bibliothèques y mettent un peu d'encouragement et de bonne volonté.

Chapitre IX

CONCLUSIONS

I- Identification des besoins et comment on y répond

Nous disions au début de cette étude, que l'un des buts de notre mandat était d'identifier les besoins de la population de la région de Montréal en rapport avec les services que peut offrir une bibliothèque publique. Dans cette période de l'humanité que nous vivons présentement, l'accessibilité aux sources d'information, de culture et des connaissances générales est devenue un besoin prioritaire pour l'homme. Et ce besoin de connaître, de se renseigner facilement, rapidement et adéquatement n'ira qu'en s'accroissant dans l'avenir.

La seule institution censée rendre facilement accessibles et gratuites toutes ces ressources à tous, sans distinction d'âge, de sexe, de classe, de profession, c'est la bibliothèque publique. Elle complète les rôles de l'école, du collège et même de l'université, et souvent les remplace lorsqu'il est question de s'instruire et de se cultiver par soi-même, faute de pouvoir fréquenter une institution académique.

Or, dans l'analyse de la situation actuelle des bibliothèques publiques de la région de Montréal comprise

dans le territoire de la CUM, deux phénomènes nous ont particulièrement frappés:

a) une partie substantielle de la population métropolitaine est encore privée des services d'une bibliothèque publique. Mise à part l'Ile de Dorval qui ne compte que 7 habitants, 5 autres municipalités variant de 1,412 à 37,839 habitants n'ont pas encore de bibliothèque publique. Quatre ont une petite bibliothèque non encore subventionnée par la province. Pointe-aux-Trembles, dont la population est de 37,839, a un projet de création d'une bibliothèque municipale, mais rien de tangible n'a encore été fait dans ce sens. Toutes ces municipalités ont une population globale de près de 60,000.

La Ville de Montréal, si riche soit-elle en bibliothèques de tous genres: universitaires, collégiales, scolaires, spécialisées et publiques, comprend de vastes espaces qui en sont encore complètement privés. Sauf quelques exceptions, cette carence, qui n'est certes pas l'effet du hasard, existe surtout dans les zones les plus défavorisées du territoire de la CUM.

b) l'inégalité criante dans la qualité des services des bibliothèques publiques de la région. Cette inégalité saute immédiatement aux yeux de quiconque jette un regard même superficiel sur cette situation. Le prêt annuel par tête, par exemple, varie de 1.3 à 12.8 volumes. Si l'on compare les dépenses par tête de ces mêmes bibliothèques, on s'aperçoit qu'elles sont proportionnelles aux

données du prêt par tête: en effet, elles varient de $1.89 à $13.00 par tête. La première pensée qui nous vient à l'esprit est que la cause de ces inégalités est bien simple: certaines de ces municipalités sont riches et d'autres le sont moins. En somme, c'est une question de situation économique, serait-on porté à croire. Certes, il nous faut tenir compte de ce facteur.

Cependant, en poussant plus loin l'analyse de cette situation, l'on se rend compte que l'explication n'en est pas si simple. Par exemple, la Ville de Montréal ne dépense que 0.57% de son budget total pour ses bibliothèques publiques et Verdun 1.5% de son budget total (pratiquement trois fois plus), alors que l'évaluation imposable par tête de la Ville de Montréal double presque celle de Verdun. Sans tenir compte de Roxboro qui représente un cas particulier, la Ville de Montréal est encore la municipalité de la région qui appuie financièrement le moins sa bibliothèque municipale, se distinguant ainsi avec l'Ile Bizard (dont la bibliothèque est récente) et Montréal-Nord.

L'important est que toute la population métropolitaine et toutes les couches de cette population puissent jouir, également, d'un service de bibliothèque aussi uniforme que possible dans la qualité et la variété, un service qui mettra à la disposition de chacun, toutes les ressources documentaires et culturelles de la région.

Nous avons identifié trois problèmes communs à toutes les bibliothèques. Deux sont immédiats: le personnel et les collections. Le troisième, les locaux, deviendra aigu d'ici cinq à dix ans (voir le chapître V sur les bibliothèques municipales de la région). Quant à la Bibliothèque de la Ville de Montréal, ces trois problèmes existent présentement chez elle à l'état aigu (voir chapître VI). Même si l'on résussit à résoudre ces grands problèmes, d'autres concernant les services demeureront tant que l'isolement actuel des bibliothèques publiques de la région n'aura pas donné place à un réseau coordonné.

Ces autres problèmes sont issus des besoins suivants de la population métropolitaine de Montréal:

- *La région de Montréal comprend plusieurs groupes ethniques; sauf la bibliothèque juive, aucune des bibliothèques publiques de la région n'a d'ouvrages en langues autres que française et anglaise.*
- *La région constitue l'une des plus grandes métropoles économiques du pays et elle n'a même pas de bibliothèque consacrée aux affaires; les bibliothèques universitaires et spécialisées en tiennent partiellement lieu en ce moment.*
- *D'autre part, le public en général est privé, à l'échelle de la région, d'un service aussi élémentaire que celui de l'information communautaire; aucune bibliothèque publique de la région ne met à la disposition des contibuables un service bien orchestré d'information communautaire.*

- *De nos jours, les gens ont besoin de beaucoup plus de ressources que celles du livre. Les ressources audio-visuelles (microfilms, microfiches, films, disques) ont pris depuis quelques années une importance qui va sans cesse croissant; or, les services audio-visuels sont encore très peu développés dans la région, exception faite de la cinémathèque de la Ville de Montréal et de collections embryonnaires dans de rares bibliothèques.*

Seul un réseau coordonné de bibliothèques publiques peut fournir les ressources humaines et documentaires nécessaires à la création de services susceptibles de répondre aux besoins mentionnés ci-haut.

II- *La bibliothèque et la population*

Nous avons constaté un manque quasi total de sensibilisation de la population de la région à l'endroit des bibliothèques publiques. La plupart des bibliothécaires et des représentants des municipalités nous ont bien dit avec une fierté compréhensible que les usagers appréciaient grandement leur bibliothèque. Personne ne peut dire ce qu'en pensent les non-usagers. Les contacts des bibliothèques avec les groupes communautaires (culturels, récréatifs, sociaux et autres) existent très peu.

Il y a cependant quelques heureuses exceptions. Quelques bibliothèques se font connaître par des listes

de volumes sur différents sujets et sur des événements susceptibles d'intéresser leurs usagers. Certaines ont des expositions d'objets d'art, de peintures, de dessins, de sculptures, etc. Mais, en général, on fait peu, vu le manque de personnel et d'espace.

Seul un réseau coordonné de bibliothèques publiques peut offrir aux bibliothèques participantes les services d'un publicitaire qui ferait de ces efforts sans lendemain un programme capable d'atteindre la population tout entière.

III- *Ressources humaines et documentaires*

a) *Le personnel:*

Le personnel professionnel est restreint et, à quelques exceptions près, il répond à peine aux exigences peu nombreuses de la petite minorité de la population qui constitue les usagers de la bibliothèque publique. Ce personnel a tendance à être plutôt passif lorsqu'il s'agit d'exploiter la bibliothèque au profit des contribuables. Dans les bibliothèques dynamiques de l'avenir, il faudra des bibliothécaires de haut calibre, formés aux techniques de l'animation et capables de diriger un personnel technique subalterne et nombreux. Les écoles de bibliothéconomie devront revoir leurs programmes en ce sens.

b) *Les collections:*

Dans plusieurs bibliothèques, les collections de volumes sont disposées d'une façon agréable et invitante,

et selon un ordre qui rend les livres faciles à trouver. Par contre, dans trop de bibliothèques, le manque d'espace et l'absence d'une politique bien définie sont la cause d'une congestion des rayons déjà trop tassés, dans des espaces trop limités.

On trouve des nouveautés dans toutes les bibliothèques, mais chez plusieurs, l'accumulation des anciennes acquisitions rend un peu terne l'image d'ensemble, d'autant plus qu'elle taxe inutilement l'espace toujours si précieux des rayons. Autrement dit, on fait trop peu l'émondage des collections. Le coût et les budgets d'achat de livres ne permettraient pas, d'ailleurs, un émondage sérieux des collections; les rayons paraîtraient trop vides.

Certaines bibliothèques municipales développent des collections spécialisées et coûteuses, disons des collections de prestige. Nous suggérons que ces bibliothèques reconsidèrent leur politique d'achat. Si, d'un côté, de telles collections présentent des aspects prestigieux, très intéressants et utiles à quelques-uns, elles ont, par contre, des côtés prohibitifs et même négatifs. Nous nous expliquons: ces collections spécialisées sont habituellement très coûteuses et les sommes qu'on leur consacre privent d'autant le fonds documentaire général. Il y a aussi l'inévitalbe double emploi, si ces collections ne sont pas développées selon un plan général bien coordonné et selon une espèce de protocole d'entente entre les bibliothèques.

IV- Observations générales

La planification d'ensemble inexistante

Il faudrait établir un plan d'ensemble, de coordination, d'échanges et de dialogue en vue d'améliorer la qualité et la variété des services.

L'émiettement du territoire

L'émiettement du territoire en municipalités dont la population, dans l'ensemble, n'atteint pas les 100,000 habitants, limitera les services des bibliothèques de ces municipalités, tant qu'il n'existera pas un réseau coordonné couvrant l'ensemble du territoire. Car il y a des services qu'une bibliothèque desservant moins de 100,000 habitants ne pourrait offrir à sa clientèle, si richement dotée soit-elle, par exemple, une cinémathèque.

Le rattrapage nécessaire

Le retard général et les besoins de la population de la région sont si sérieux, en regard des normes actuelles, qu'il faudra le plus tôt possible établir un éventail de programmes de rattrapage à court, moyen et long termes.

Les bibliothèques d'association

Les bibliothèques d'association, dans la région de Montréal, jouent depuis longtemps un rôle indispensable. Elles desservent une population qui n'aurait aucun service de bibliothèque sans elles. Elles sont toutes, présentement, dans une situation financière précaire;

il faut aider la plupart d'entre elles aussi longtemps que leurs services seront indispensables.

La population de la CUM - Perspectives jusqu'en 1986

L'étude démographique du chapitre II nous a permis d'en arriver aux conclusions suivantes:

Il faudra retenir que, en dehors ou en dépit de facteurs déterminants (politique, administratifs, socio-économiques), la population comprise dans le territoire de la CUM semble tendre à se regrouper par une espèce de phénomène catalytique en trois sous-régions naturelles: est, centre, ouest.

En voici les traits principaux:

Caractères communs:

- *le vieillissement général de la population.*
- *le nombre des célibataires augmente.*
- *le nombre des enfants par famille diminue.*
- *la scolarité, avec des variantes, a des tendances à s'améliorer.*

Différences:

- *L'Est est plutôt pauvre dans l'ensemble, mais la situation tend heureusement à s'améliorer.*
- *Le Centre est mixte: de grands secteurs pauvres et quelques-uns, riches. C'est le lieu où se groupe l'activité économique, culturelle et récréative d'une grande région métropolitaine.*
- *Le secteur comprend aussi la plus grande concen-*

tration de population. Il constitue donc la sous-région la plus importante dans une planification d'un réseau coordonné de bibliothèques.

- *L'Ouest est la sous-région riche, avec des bibliothèques publiques plutôt adéquates, une scolarité très élevée et une population d'un niveau socio-économique au-dessus de la moyenne.*
- *L'Est a tendance à se franciser tandis que l'Ouest a tendance à s'angliciser. Dans le Centre, la situation est encore plutôt confuse et incertaine. On y distingue de nombreux éléments ethniques nouveaux: portugais, grecs, italiens, etc. Ces Néo-Canadiens ont tendance à adopter l'anglais comme langue d'usage.*

Les déplacements quotidiens de la population dans la grande région économique de Montréal

Tous les jours, un grand nombre de personnes, dans un rayon de plus de 40 milles, viennent à Montréal soit pour y travailler, y étudier ou se récréer. Plusieurs de ces personnes doivent avoir ou auront, surtout avec l'expansion de l'éducation permanente, besoin de consulter des centres importants d'information, d'éducation et de culture; en un mot, des bibliothèques qui pourront répondre adéquatement à leurs besoins, par des collections variées et à jour et un personnel bien entraîné. Il faudra donc une très grande bibliothèque centrale dans Montréal, et d'importantes bibliothèques de district, situées à des points stratégiques, dans la région.

Chapitre X

RECOMMANDATIONS

A COURT TERME (1976-80)

I- Municipalités sans bibliothèques

1. Création d'une bibliothèque à Pointe-aux-Trembles comparable aux meilleures de la région.

2. Les municipalités qui ont moins de 20,000 de population devraient s'entendre avec une municipalité limitrophe qui a déjà une bibliothèque de qualité afin d'éviter la création d'une autre bibliothèque médiocre financée par une population trop faible.

Les municipalités sans bibliothèques et qui ont une population de moins de 20,000 sont Sainte-Anne de Bellevue, Hampstead, Ile Dorval, Sainte-Geneviève et le village de Senneville.

Plus tard, ces municipalités pourraient être desservies par le réseau coordonné qui couvrirait toute la région.

II- Municipalités qui ont une bibliothèque publique, mais non-subventionnée

C'est le cas de Kirkland, Montréal-Ouest, Saint-Pierre et Anjou.

3. Que ces petites bibliothèques s'entendent entre elles ou avec une bibliothèque plus importante afin d'offrir les services qu'on retrouve dans une bibliothèque de ce genre.

4. Une alternative moins souhaitable serait de:
Faire reconnaître leur bibliothèque par la municipalité et la province afin de recevoir des subventions des deux niveaux de gouvernements.

III- La Bibliothèque de la Ville de Montréal

5. Que la direction de la bibliothèque soit constituée du conservateur, de son adjoint principal et de trois autres adjoints subordonnés aux deux premiers, dont l'un aurait la responsabilité des services techniques, un autre, des services publics et un troisième, du personnel.

6. Que la direction de la bibliothèque étudie, en collaboration avec les autorités de la Ville et la haute direction du Service des Sports et Loisirs, la possibilité de créer des mécanismes qui permettent à des représentants des contribuables de participer activement à l'administration et au développement de la bibliothèque et d'influencer son orientation et son apport à la vie culturelle de Montréal.

7. Que les mécanismes de participation permettent la représentation d'une grande variété de contribuables,

entre autres les syndiqués, les étudiants, les personnes âgées, les hommes d'affaires, les minorités ethniques.

8. *Identification des buts et des objectifs de la bibliothèque par une collaboration conjointe de la direction et du personnel.*

9. *Création d'un groupe de travail formé au moins d'un bibliothécaire d'expérience et d'un sociologue. Ce groupe serait responsable directement au conservateur et n'aurait pas d'autorité hiérarchique. Son rôle serait, entre autres, d'aider la direction dans sa planification de faire des études sectorielles et d'analyser les besoins des usagers et de la population qui ne fréquente pas la bibliothèque.*

10. *Définition et reclassification des emplois et des postes.*

11. *Création d'au moins cinq nouvelles succursales de quartier - une par année à compter de 1976, dans les secteurs de la ville présentement démunis d'un tel service.*

Nous suggérons des locaux d'environ 6,000 pieds carrés situés dans des centres d'activités. Il faudrait éviter la construction d'édifices pour loger les succursales à cause du coût élevé de construction et du statut temporaire de ces succursales. Il faut éviter également de les loger

dans des écoles ou dans des édifices partiellement ou totalement désaffectés en vue d'occuper ces espaces à sensément bon compte. Il faut, au contraire, les loger dans des centres d'activités intenses, là où la population se rend pour toutes sortes de raisons, même si le loyer semble élevé, car une telle location coûtera finalement beaucoup moins cher par unité de prêt qu'un édifice gratuit, mais mal situé et se prêtant mal à un tel service, comme un espace libre au 2e ou au 3e étage d'un édifice ou donnant sur une rue éloignée des mouvements de la population locale. Un tel projet coûterait environ:

1re année: (*)

Personnel:	*1 bibliothécaire*	*$12,000.*	
	1 bibliotechnicien	*8,000.*	
	2 commis	*12,000.*	
			32,000.
Location d'espace: 5000'c. x $10.			*50,000.*
Achat de livres et autres: 4000 x $6.			*24,000.*
Frais administratifs et techniques			*20,000.*
Total			*$126,000.*

Années subséquentes:

$126,000. à ajouter chaque année de telle sorte qu'en 1980, le coût additionnel serait dans les $630,000.

(*) *Chaque fois qu'il est question de dollars dans le texte ci-après, il s'agit de dollars dont la valeur a cours en 1975.*

12. *Relocation d'au moins 10 des succursales présentes (groupant celles des enfants et des adultes), au rythme d'une par année à compter de 1976.*

Coût: environ $50,000 par année - cumulatif.
Coût approximatif à compter de 1985: de $500,000 à $600,000 par année.

13. *Fusion des réseaux de succursales d'enfants et d'adultes et fusion des unités logeant dans un même édifice. S'il y a projet de relocation, loger les deux services dans le même édifice sous une seule autorité. Cela permettrait un meilleur emploi de l'espace et du personnel et une économie dans les frais.*

14. *En attendant la possibilité de loger la centrale dans un nouvel édifice, il faudrait décentraliser les services administratifs et techniques ainsi que la cinémathèque, en les logeant temporairement ailleurs. Se servir de l'espace libre pour agrandir et améliorer les services au public, surtout le service de référence, et rendre autant de collections que possible directement accessibles.*

15. *Augmenter le personnel à mesure que les besoins s'en feront sentir pour appuyer les recommandations ci-haut énoncées.*

16. *Confier la riche et précieuse collection Gagnon à la Bibliothèque nationale du Québec, afin de l'intégrer à la collection Laurentiana de cette dernière avec compensation juste de la part du gouvernement de la province de Québec.*

La somme obtenue pourrait servir à la création, par la Ville de Montréal, d'une bibliothèque documentaire spécialisée dans le domaine des affaires, du commerce, de l'industrie, de l'administration et de la technologie.

17. *Nous recommandons:*

Que la Bibliothèque de la Ville de Montréal crée un centre d'information municipale dont la mission serait:

a) de réunir toute documentation émanant de l'administration et des services de la CUM et des municipalités qui la composent;

b) d'exploiter ce fonds documentaire par la mise en place d'un service de consultation sur place, par téléphone, par télex et par tout autre moyen de communication moderne.

Le centre pourrait être soit une succursale de la Bibliothèque de la Ville de Montréal logée à proximité de l'Hôtel de Ville dans un local facile d'accès aux piétons et aux automobilistes;
soit un service installé dans une succursale suffisamment grande pour le loger et située à proximité de l'Hôtel de Ville;
soit encore un service installé à la Centrale lorsque celle-ci disposera d'un nouvel immeuble

et si celui-ci n'est pas trop éloigné de l'Hôtel de Ville.

Il n'est pas toujours facile, pour le citoyen, d'obtenir des renseignements concernant l'administration municipale ou régionale; les documents officiels municipaux sont notoirement difficiles à obtenir parce qu'ils sont souvent à tirage limité et qu'ils paraissent sans grande publicité bien que leur nombre augmente d'année en année. Un service qui aurait pour mission de recueillir et d'exploiter ces publications serait d'un grand secours à quiconque s'intéresse à la chose municipale.

18. Nous recommandons:

Que les collections de la centrale atteignent un million de volumes, sans compter les autres média, en 1985. On devra se débarrasser des ouvrages périmés par une politique de sélection ferme, coordonnée et compatible avec la planification générale des services de la bibliothèque.

Pour atteindre ce but, il faudrait, comme nous l'avons dit précédemment, consacrer une somme d'au moins un demi-million de dollars par année à l'accroissement des fonds de la centrale.

On devra développer ces fonds en profondeur, laissant les collections d'intérêt général et de surface aux succursales. Ainsi, la centrale deviendrait un réservoir de documentation dont

pourraient profiter tous les citoyens du grand Montréal. Les succursales et les bibliothèques de la région pourraient être reliées à cette nouvelle centrale par un réseau de communications. La centrale serait elle-même reliée aux grandes bibliothèques du pays et du monde.

Planifier la nouvelle centrale est la responsabilité de la direction de la bibliothèque et de la Ville. Ici, nous nous contenterons donc de formuler un certain nombre de suggestions.

Toute bibliothèque requiert trois éléments de base: des collections d'imprimés et d'audio-visuels, un personnel et des usagers. La fonction première de la nouvelle centrale sera donc de réunir ces trois éléments dans un ensemble équilibré et compatible.

Cette nouvelle bibliothèque devra être ouverte avec collections et services facilement accessibles à tous. Elle devra offrir des collections et des salles spécialisées à l'usage de ceux et celles qui voudront se renseigner sur les arts, la musique, la littérature, l'histoire, les affaires, le commerce et l'industrie, la technologie, les sciences, les professions, les métiers, l'artisanat et le folklore, les affaires municipales et les gouvernements, etc.

Certaines de ces disciplines pourraient être groupées, par exemple: sciences pures et appliquées, arts et musique, collections pour les enfants.

La nouvelle centrale devrait comprendre une salle de conférences d'au moins 500 places pouvant aussi servir de théâtre avec tous les accessoires requis et de petites salles de réunion (10 à 60 personnes) à l'usage de groupes civiques et culturels. Elle serait également à la disposition des activités communautaires variées. Ces petites salles pourraient avoir en série des murs mobiles (accordéon) de façon à accommoder plus ou moins de personnes à volonté.

Nous suggérons la création d'une salle pour des collections en arts d'interprétation qui pourraient grouper également l'artisanat et le folklore.

19. *Que la bibliothèque, avec l'aide financière d'un système métropolitain, loge et développe davantage la présente cinémathèque et y ajoute d'autres éléments audio-visuels comme disques, cassettes, films 8mm, etc., et rende ses services audio-visuels accessibles à tous les citoyens de la Communauté urbaine de Montréal.*

20. *A compter de 1976: plans et construction d'une nouvelle centrale de 300,000 à 400,000 pieds carrés située aussi près que possible d'un croisement d'artères principales.*

21. *Nous recommandons les données de construction suivantes concernant cette nouvelle centrale:*

Coût: environ $19,000,000 (taux présent du pied carré: environ $52.00), si le terrain est déjà acquis.

Superficie: au moins 320,000 pieds carrés répartis sur 4 étages de 80,000 pieds carrés si possible, ou sur 5 étages de 60,000 pieds carrés, plus un sous-sol de 40,000 pieds carrés utilisable par la bibliothèque ou par des boutiques et la bibliothèque pour un certain temps. La bibliothèque pourrait récupérer l'espace à mesure que les besoins augmentent.

Structure: 150 livres du p.c. en général.
180 livres du p.c. pour magasins.
250 livres du p.c. pour rayonnage compact.

Salles pour usagers: capacité de 2,000 places assises: 90,000 p.c.

Rayons: pour un million de volumes et le plus possibles directement accessibles aux usagers.

Autres espaces requis: pour cinémathèque, collections audio-visuelles, tables et fauteuils d'écoute, laboratoires de langues, services spéciaux, services techniques et administratifs, foyer principal, les catalogues, le comptoir du prêt, etc.

Remarques générales:

Premier principe de base: ne pas penser à la construction d'un monument, mais d'abord d'un édifice conçu pour offrir des services bien définis. C'est pourquoi l'édifice doit être conçu d'abord de l'intérieur.

L'édifice doit refléter les caractéristiques suivantes: il doit d'abord être flexible, fonctionnel, d'intercommunication facile, expansible, attrayant et d'usage facile et agréable.

L'idéal serait que l'édifice ait une communication directe avec le métro. Aussi un stationnement pour 600 à 1,000 voitures.

22. *La nouvelle centrale devra, en outre, être construite et équipée de façon à rendre son usage aussi facile que possible aux handicapés.*

23. *Créer, à la centrale, un service à domicile au bénéfice des handicapés et des reclus, avec véhicules spécialement adaptés à cet usage, comprenant des livres parlés, des livres en gros caractères, des livres et revues en braille, des disques, des cassettes, des collections de livres récréatifs et de lecture facile.*

Nous suggérons aux planificateurs, les "Normes pour les bibliothèques municipales" établies et publiées par le Service des bibliothèques publiques de la province.

Financement du projet - Alternatives:

a) Si financé par la ville:

Coût approximatif sur obligations en 20 ans - y compris les intérêts: $1,900,000 par année ou $1.42 par tête par année en se basant sur la population actuelle (1,340,000);

b) Si financé par des intérêts privés:

Si l'espace au-dessus de la bibliothèque et le stationnement étaient loués à un organisme privé ou à un consortium financier, le coût de la bibliothèque serait défrayé par les revenus de ces locations au-dedans d'une période de 20 à 40 ans sans qu'il en coûte un sous aux contribuables. Après la période de remboursement, les revenus des locations de l'espace au-dessus de la bibliothèque et de celui du stationnement, pourraient servir à défrayer une partie des coûts d'opération de la bibliothèque.

IV- *Les bibliothèques municipales de la région*

24. *Nous recommandons:*

Que chaque responsable de bibliothèque publique, en collaboration avec le personnel de la bibliothèque et les groupes extérieurs appropriés, établisse, pour sa bibliothèque, une mission, des buts et des objectifs précis et qu'il les fasse connaître, par tous les moyens, aux autorités municipales et aux contribuables.

Il est indispensable que la bibliothèque canalise ses ressources humaines et matérielles en vue

de poursuivre des buts et des objectifs clairs, ordonnés selon des priorités raisonnables et formant un programme à court, moyen et long termes. Nous insistons pour que le personnel participe à l'élaboration des buts et des objectifs parce que nous sommes convaincus qu'une telle participation se traduit par une plus grande motivation et un enthousiasme soutenu au travail, ce qui aura pour effet de faire de la bibliothèque un service de qualité au profit du public. Nous croyons que le public, pour qui la bibliothèque existe, devrait pouvoir agir directement sur l'orientation de l'institution. Aussi, souhaitons-nous que les responsables des bibliothèques publiques s'efforcent de trouver les moyens susceptibles de permettre aux contribuables de participer activement au développement des bibliothèques. L'établissement des buts et des objectifs des bibliothèques publiques nous semble l'occasion rêvée. C'est pourquoi, nous préconisons une telle collaboration.

25. *Que l'on ré-étudie périodiquement, à la lumière de l'expérience, les buts et les objectifs des bibliothèques afin d'assurer leur dynamisme et les empêcher de se scléroser.*

26. *Que l'on s'efforce de promouvoir le rôle d'information de la bibliothèque.*

27. *Que toutes les bibliothèques municipales inadéquatement financées à présent, atteignent un revenu d'au moins $5.00 par tête entre 1976 et 1980.*

Déjà près de la moitié (8 sur 17) reçoivent plus de $5.00 par tête. Notre recommandation contribue à réduire légèrement l'écart sérieux entre les bibliothèques municipales de la région, tout en doublant les revenus actuels de certaines d'entre elles.

28. *Que les "Règles de la Commission des bibliothèques publiques du Québec concernant l'attribution et le calcul des subventions" soient amendées pour permettre des subventions plus généreuses afin d'accélérer le rattrapage indispensable.*

Par exemple, le plafond ou le maximum par tête dans la table des calculs des subventions inversement proportionnelles à l'évaluation foncière par tête devrait disparaître. La formule de péréquation en est une fort juste afin d'aider les municipalités moins bien nanties, mais le plafond par tête est injuste pour les bibliothèques à revenus modestes comme pour celles dont les revenus sont au-dessus de la moyenne.

Le Mémoire de programme propose les objectifs suivants pour l'année 1979-80 concernant la région de Montréal: contributions municipales moyennes, $2.97 par tête, subventions provinciales $1.03 par tête, pour un total de $4.00 par tête.

Ces objectifs sont trop bas, puisque le Mémoire de programme recommande pour 1984-85 des contributions municipales de $4.12 par tête et une subvention provinciale de $1.70 par tête, pour un total de $5,82 par tête.

29. *Nous recommandons:*

Que les objectifs pour 1979-80 soient fixés à $3.50 par tête pour les contributions municipales et à $1.50 pour la subvention provinciale.

En prenant comme base une population totale probable pour la province de 6,465,000 (en allouant une augmentation de 1% par année entre 1974 et 1980, pourcentage d'augmentation basé sur le Mémoire de programme). Annexe IV: 1974, 6,157,000; 1980, 6,257,000 plus 308,000 (1% par année) 6,465,000; la subvention provinciale au taux de 1.50 par tête autour de 1980 devrait donc être d'environ $9,697,500.

30. *Le Mémoire de programme suggère comme objectifs des subventions provinciales de $5,063,414 en 1979-80 et de $8,730,746 en 1984-85. A cause du rattrapage nécessaire dans toute la province et du retard de plusieurs décennies que la province marque en regard des autres provinces du pays, nous recommandons:*

Que les objectifs du Mémoire de programme suggérés pour 1984-85 soient rapprochés et appliqués à l'année 1979-80.

La population totale de la CUM serait d'environ 2,000,000 si l'on prend comme chiffre celui de L'Analyse budgétaire des municipalités du Québec 1974-75. Prenant ce dernier chiffre comme base, plus une augmentation de 2% par année, c'est-à-dire d'environ 2,200,000 à $1.50 par tête, la région de la CUM devrait recevoir pour ses bibliothèques publiques une subvention provinciale de $3,300,000 autour de 1980, c'est-à-dire un peu plus du 1/3 des subventions que la province distribue sur l'ensemble de son territoire. Cette proportion des subventions correspond à celle de la population de la CUM par rapport à celle de la province.

Avec des contributions municipales de $3.50 par tête et des subventions provinciales de $1.50, les bibliothèques publiques de la région de la CUM auraient, vers 1980, des revenus d'environ $11,000,000. Ces revenus doubleraient presque ceux de 1974-75.

Contributions municipales:	*2,200,000 x 3.50:*	*$7,700,000*
Subventions provinciales:	*2,200,000 x 1.50:*	*3,300,000*
		$11,000,000

Les locaux:

31. *Nous recommandons:*

L'octroi de subventions d'incitation en ce qui concerne la construction de bibliothèques fonctionnelles dans la région. Pour une période de 5 ans, et dès que

possible, le gouvernement de la province devrait consacrer un million par année à ce poste, acceptant de payer 50% du coût de construction d'une bibliothèque municipale, si la municipalité s'engage à payer l'autre 50%.

Ce programme de rattrapage ne ferait que hâter le développement des bibliothèques publiques dans la région de Montréal, et permettrait leur coordination en un réseau fonctionnel. Notre recommandation s'insère tout naturellement dans la conjoncture économique puisqu'elle permettrait à la Province et aux municipalités de la région de réduire une partie du ralentissement de la construction qui suivra la période des Jeux Olympiques de 1976. La Province devrait également offrir un million par année, durant la même période, en subventions d'incitation à la construction de bibliothèques sur une base de 50-50 pour tout le reste de la province.

32. Nous recommandons:

Que les subventions provinciales d'incitation de deux millions par année pendant 5 ans (dont un million par année pour la région de la CUM) soient considérées comme spéciales et ajoutées aux subventions régulières suggérées plus haut. Ces subventions spéciales devraient débuter avec l'exercice 1976-77.

33. *Si la Ville de Montréal construit une nouvelle bibliothèque centrale dont le coût ne serait pas défrayé par des capitaux privés, nous recommandons qu'une somme égale à celle qui serait offerte aux autres bibliothèques municipales de la région, c'est-à-dire $5,000,000, soit consacrée par la Province à cet effet.*

Certaines autorités croient que loger une bibliothèque municipale dans une école ou tout autre édifice public inoccupé constitue une économie. Nous déconseillons fortement l'adoption d'une telle solution maintes fois tentée ailleurs et rarement réussie. On ne loge pas une bibliothèque publique dans un édifice afin de l'occuper: c'est une grave erreur. On crée une bibliothèque municipale pour le grand public et on doit la loger là où elle sera le plus facilement accessible à tous.

Presque toutes les bibliothèques de la région ont présentement des problèmes d'espace qui iront s'aggravant dans les cinq prochaines années. Dans certains cas, c'est le site qui est mauvais; dans d'autres, l'espace manque ou c'est la disposition des lieux qui fait défaut.

34. *La plupart des locaux actuels ne sont ni conçus, ni équipés pour recevoir les usagers handicapés. Il faudra tenir compte de cet élément lors de la planification de nouvelles bibliothèques, même si l'on s'en tient à des locaux loués.*

Une telle planification peut comprendre des rampes d'accès au niveau du trottoir, des ascenseurs, des toilettes avec barres de soutien, des portes assez larges pour chaises roulantes, etc.

Le personnel:

35. *Il faudra donc, dès que les locaux et les budgets le permettront, augmenter le personnel de ces bibliothèques. Pour chaque nouveau bibliothécaire, il faudra ajouter deux aides.*

36. *Que l'on engage le plus tôt possible, dans toutes les bibliothèques, du personnel de soutien qualifié afin de dégager les bibliothécaires des nombreuses tâches quotidiennes et leur permettre de consacrer davantage de leur temps à mieux servir directement le public.*

37. *Que l'on engage le plus tôt possible, dans toutes les bibliothèques, au moins un bibliothécaire professionnel afin de décharger les responsables de ces bibliothèques de certaines de leurs tâches et leur permettre ainsi de consacrer davantage de leur temps au développement de leur propre bibliothèque et aux consultations que l'expansion des bibliothèques publiques de la région nécessitera.*

38. *Que l'on entame tout de suite le dialogue entre les écoles de bibliothéconomie et les directeurs de*

bibliothèques publiques afin d'assurer la meilleure formation possible des bibliothécaires qui se dirigeront vers les bibliothèques publiques de Montréal.

A plusieurs reprises, on nous a dit que les écoles de bibliothéconomie opèrent en vase clos, que les professeurs ne s'intéressent pas aux bibliothèques publiques, qu'ils ne les connaissent même pas et qu'ils leur font même mauvaise presse auprès des étudiants. Par ailleurs, plusieurs des responsables des bibliothèques publiques ont admis qu'ils connaissaient mal les programmes de maîtrise en bibliothéconomie, qu'ils n'avaient jamais rendu visite aux écoles et qu'ils avaient peu ou pas de contacts avec les professeurs.

39. *Notre rapport préconise une bibliothèque publique de qualité. L'élément le plus apte à assurer la qualité du service est le personnel. Dans le passé, des bibliothèques ont rendu des services en faisant appel à des bénévoles. A présent, ils ne peuvent plus répondre aux besoins d'une institution active et dynamique. Insister pour maintenir cette situation nuit au développement de la bibliothèque.*

Que les bibliothèques, qui dépendent de la bonne volonté de nombreux bénévoles pour assurer le service, s'interrogent sur le bien-fondé de cette situation et prennent les moyens appropriés pour remplacer graduellement

ces personnes par un personnel régulier et formé à qui l'on paiera des traitements et salaires comparables à ceux qui ont cours dans les municipalités.

40. *Que le Service des bibliothèques publiques du Québec, en collaboration avec les associations de bibliothécaires, examine les échelles de traitements de tous les niveaux dans les bibliothèques publiques afin de les rendre au moins comparables et même meilleures que celles des autres genres de bibliothèques.*

On aura besoin de personnel expérimenté pour planifier et mettre en oeuvre les programmes et les services créés dans le réseau. On doit donc attirer de toutes les parties du Canada et même de l'étranger, du personnel expérimenté et maintenir en place les personnes les mieux qualifiées et les plus compétentes.

41. *Que les responsables des bibliothèques publiques s'interrogent sur les moyens d'attirer et de retenir un plus grand nombre d'employés du sexe masculin dans toutes les catégories de personnel.*

On pourrait se demander pourquoi si peu de bibliothécaires masculins s'intéressent à la bibliothèque publique, alors que le Canada français en compte 50% dans cette profession, et que la proportion n'est que de 20% en Amérique du Nord.

42. *Que les bibliothèques publiques, et en particulier la Bibliothèque de la Ville de Montréal, étudient la possibilité d'établir des programmes qui permettraient à des étudiants ayant complété la première année de maîtrise en bibliothéconomie, de travailler dans les bibliothèques tout en terminant, sur la base du temps partiel, les exigences pour l'obtention de la maîtrise.*

Nombreux sont les responsables de bibliothèques au Canada et aux Etats-Unis qui ont créé de tels programmes et qui s'en trouvent satisfaits. Ils bénéficient de la compétence de ces personnes pendant quelques années. Ils les voient à l'oeuvre et peuvent ainsi recruter les meilleurs sujets, tout en leur permettant de terminer leurs études dans des conditions financières raisonnables, et en leur fournissant le complément pratique nécessaire à tout professionnel qui se respecte.

43. *Que les bibliothèques encouragent le personnel à se recycler, soit en défrayant les coûts des cours ou des études; soit en accordant des congés avec solde; soit par quelque autre moyen.*

Développement des collections:

44. *Que chaque responsable de bibliothèque publique, en collaboration avec le personnel de la bibliothèque et les groupes extérieurs appropriés, établisse, pour sa bibliothèque, une politique écrite de développement des collections.*

45. *Que tous les bibliothécaires professionnels et les autres personnes compétentes dans chaque bibliothèque participent activement au développement des collections de leurs bibliothèques.*

46. *Que les écoles de bibliothéconomie collaborent avec les responsables des bibliothèques publiques dans la préparation de journées d'études afin de faciliter l'établissement de politiques de développement des collections compatibles et complémentaires les unes des autres.*

47. *Que les écoles de bibliothéconomie, en collaboration avec les responsables des bibliothèques publiques, étudient les moyens d'intégrer à leurs programmes d'études des travaux pratiques d'élagage et de développement de collections dans diverses disciplines.*

Autres services:

48. *Que l'on identifie, dans les plus brefs délais, les besoins des groupes ethniques et que l'on développe immédiatement les collections appropriées là où on le juge nécessaire.*

49. *Que les bibliothèques étudient les possibilités de créer ou d'améliorer les services à l'intention des reclus.*

50. *En attendant l'établissement d'un organisme coordonné couvrant toute la région, nous recommandons:*

L'extension des services de la cinémathèque de la Ville de Montréal à toutes les bibliothèques municipales de la région qui voudraient en bénéficier, avec compensation financière à la Bibliothèque de la Ville de Montréal par la Communauté urbaine de Montréal, ou par chaque bibliothèque sur une base proportionnelle d'usage.

51. *Qu'une bibliothèque spécialisée dans les affaires et la technologie soit créée dans les plus brefs délais. Comme elle sera certainement utilisée par toute la région, nous recommandons également que le coût de son fonctionnement soit défrayé par la Communauté urbaine de Montréal.*

52. *Que toutes les bibliothèques publiques, si petites soient-elles, étudient la possibilité de créer un service d'information communautaire.*

Notre rapport met l'accent fort sur le rôle d'information de la bibliothèque. La création du service d'information communautaire est une manifestation du rôle en question. Le service recueille toutes sortes de renseignements concernant la vie du milieu et les met à la disposition du citoyen: activités civiques, récréatives et culturelles, cours offerts, écoles, lois: habitation, loyers, soins hospitaliers,

etc. Il existe déjà des CLSC ici et là, la bibliothèque devrait collaborer avec ces Centres afin d'éviter le double emploi. Si collaboration il y a, la bibliothèque trouverait peut-être dans le ministère des Affaires sociales, responsable des CLSC, une source encore insoupçonnée de revenus.

V- Les bibliothèques d'association

53. Nous recommandons:

Qu'après entente et compensation adéquates, toutes les bibliothèques d'association, sauf la Jewish Public Library, soient absorbées par la Bibliothèque de la Ville de Montréal, dès que cette dernière sera en mesure d'assurer un service de qualité supérieure à celui qui existe déjà dans ces bibliothèques.

54. Qu'en attendant la réalisation de la recommandation précédente, soit d'ici cinq ans, Montréal fournisse une aide financière adéquate aux bibliothèques d'association: Fraser-Hickson, Atwater, Notre-Dame-de-Grâce for Boys and Girls, Montreal Children's Library, la Bibliothèque des Enfants et Pinocchio.

55. Que la Jewish Public Library devienne une bibliothèque spécialisée au service de ceux qui requièrent ce genre de documentation, et que les autres bibliothèques municipales de la région assument la responsabilité de servir la population juive de leur municipalité comme elles devraient le faire pour toutes les autres minorités.

56. *Que la Ville de Montréal et la Province cessent leurs subventions à la Bibliothèque Marguerite-Brunet. Nous recommandons sa fermeture tout simplement.*

Cette bibliothèque est mal située, n'a pas l'appui qu'elle devrait avoir, n'a pas d'atmosphère, n'est pas attrayante et possède une collection assez vieillie. Le prêt est très limité et la bibliothèque est pratiquement ignorée de la population environnante.

57. *La Ville de Montréal devrait ouvrir une succursale dans les environs, afin de desservir ce secteur privé d'une bibliothèque convenable, en louant un local plus approprié et mieux situé, et absorber le personnel de Marguerite-Brunet, si l'on décide de la fermer.*

A MOYEN ET A LONG TERMES (1980-90)

I- La Bibliothèque de la Ville de Montréal

58. Dès 1980, le personnel régulier devrait avoir doublé et avoir atteint au moins 268, dont environ

90(*) bibliothécaires professionnels (33% du personnel)
178 aides-bibliothécaires et gens d'entretien.
Coût total: environ $2,800,000.

59. En regard des responsabilités beaucoup plus lourdes et nombreuses des cadres supérieurs, leurs traitements devront avoir été réajustés bien avant 1980.

60. La construction d'une succursale régionale ou de district dans le secteur est de la ville, située à au moins 6 milles de la centrale et à proximité d'un grand centre d'activités commerciales, culturelles ou autres, ou à la croisée de deux grandes artères très fréquentées.

Cette bibliothèque satellite devrait jouer le même rôle que la centrale à une échelle beaucoup moins grande évidemment. Ses collections devraient surtout être documentaires. Elle devrait avoir au moins 30,000 p.c. avec des salles de lecture et de recherche ainsi que des salles communautaires pour les activités de

---

(*) Plusieurs grandes bibliothèques du pays, telles York, Saskatoon, Windsor et Toronto ont déjà atteint une proportion semblable.

groupes locaux, soit culturels, sportifs, d'éducation permanente ou autres.

Une telle succursale devrait être logée dans sa propre bâtisse attrayante, spacieuse et fonctionnelle, capable d'offrir jusqu'à 150,000 volumes à rayons ouverts. Le coût approximatif de la construction serait de $1,500,000.

Il faudra acheter environ 20,000 volumes par année jusqu'en 1990 au coût approximatif de $160,000 par année, afin d'alimenter cette succursale régionale des ressources dont elle aura besoin pour satisfaire à la demande du vaste secteur de l'est de Montréal, avec aussi un service pour les enfants des alentours. Cet achat prévoit l'élagage nécessaire des collections.

Le personnel devrait être d'au moins 6 au début (dont 2 bibliothécaires: un pour adultes et un pour enfants) pour atteindre environ 12 en 1985, et 16 ou plus autour de 1990.

On devra aussi penser à créer des bibliothèques de districts dans les autres municipalités de la région, là où la population et l'étendue du territoire le justifieront.

61. *Le budget annuel de la Bibliothèque en 1980 devrait avoir atteint la somme de $6,500,000.* (*)

(*) *Ce chiffre est basé sur une population projetée de 1,300,000 avec une contribution municipale de $3.50 par tête et une subvention provinciale de $1.50 par tête.*

Ce budget est légèrement au delà des objectifs proposés par le Mémoire de programme pour la région de Montréal à cette date: subvention municipale: $2.97 par tête; subvention provinciale: $1.03 par tête.

62. La création, autour de 1985, de deux autres centres satellites régionaux ou succursales de district: l'une pour l'ouest de la ville et l'autre pour le nord.

63. Selon les normes de la Province, les collections de la bibliothèque municipale de Montréal devraient avoir atteint 2 volumes par tête aux environs de 1985.

64. La création d'une banque bibliographique automatisée et d'un centre d'informatique.

La bibliothèque municipale de Montréal possédant les plus importantes collections de la région, pourrait, avec l'aide d'un personnel bien qualifié dans ce domaine, et après réorganisation de ses structures et de ses services, remplir le rôle de banque bibliographique et de centre d'informatique avec l'aide de subventions spéciales provenant du réseau.

65. Le budget annuel de la Bibliothèque de la Ville de Montréal devrait avoir atteint au moins $9,000,000 en 1985.

Toujours en supposant que la population de Montréal aura atteint 1,500,000 en 1985, le budget proposé

de $9,000,000 pour cette année-là reviendrait à $6.00 (*) par tête alors que les objectifs du Mémoire de programme fixent le taux des subventions municipales et provinciales à $5.82 par tête.

66. En 1990, le personnel devrait compter 600 employés réguliers, dont 200 bibliothécaires professionnels. Ces chiffres correspondent aux normes provinciales.(**)

67. Selon les normes du Mémoire de programme, si la population est de 1,500,000 en 1990, le budget de la bibliothèque devrait être de $11,460,000, soit $7.64 par tête dont $5.26 provenant de la contribution municipale et $2.38 de la subvention provinciale.

II- Les bibliothèques municipales de la région

Les bibliothèques municipales de la région, y compris celle de Montréal, desserviront à peu près 100 pour cent de la population de la CUM vers 1980. L'écart entre les populations bien pourvues et celles qui le sont moins sera réduit.

(*) Ce $6.00 par tête proviendrait des sources suivantes:

Contribution municipale:	$4.20 par tête
Subvention provinciale:	$1.80 par tête
Total des subventions:	$6.00 par tête

(**) Ces chiffres nous donnent un bibliothécaire professionnel pour une tranche de population de 7,500. Déjà, en 1974, la bibliothèque publique dans 15 grandes villes canadiennes avait atteint cette proportion.

68. *En 1985, les subventions provinciales devraient avoir atteint $1.80 par tête et les subventions municipales pour les bibliothèques encore inadéquatement financées, $4.20 par tête, pour un total de $6.00 par tête.*

Avec $6.00 par tête en 1985, les bibliothèques municipales de la région de Montréal auraient atteint un revenu qui dépasserait le revenu moyen du pays pour 1971-72 qui s'établissait à $5.26 par tête, objectif fixé par le Mémoire de programme pour 1989-90, devançant ainsi de 5 ans l'objectif prévu par le Mémoire. Cela réduirait d'autant la période de rattrapage. Si, en 1985 la population de la CUM est de 2,400,000 âmes, et si le revenu par tête est de $6.00, les bibliothèques publiques de la région disposeraient d'une somme de $14,400,000.00 cette année-là.

III- *Les bibliothèques d'association*

Dès 1980, les bibliothèques d'association devraient avoir été absorbées par la Bibliothèque de la Ville de Montréal.

69. *Nous recommandons que la bibliothèque Fraser-Hickson, une fois absorbée par la Bibliothèque de la Ville de Montréal, devienne l'une des trois succursales de district dont nous avons préconisé la création pour la Ville de Montréal.*

IV- Le réseau

70. Nous recommandons:

La création d'un réseau coordonné qui englobe-rait les bibliothèques municipales de la Communauté urbaine de Montréal qui voudraient en faire partie.

Nous avons déjà suggéré dans nos conclusions, qu'il existe des services qu'une bibliothèque publique desservant moins de 50,000 habitants ne pourrait adéquatement offrir, si riche fût-elle. C'est dans cette optique, et une fois engagée la restructuration de la Bibliothèque de la Ville de Montréal, que s'inscrit notre recommandation.

Son caractère:

Nous voulons souligner dès le départ qu'il ne s'agit pas ici d'un système intégré. Les bibliothèques seraient libres de se joindre au réseau comme de le quitter et chaque bibliothèque-membre garderait son indépendance, son autonomie et son identité.

Ses objectifs:

Cet organisme ne serait pas une bibliothèque au sens propre du mot. Il aiderait plutôt les bibliothèques existantes à améliorer et à développer leurs services et à créer des services là où il n'y en a pas encore.

Ce serait aussi un organisme de coordination et de planification au niveau de la région.

71. *Que le directeur du réseau, en collaboration avec les membres du Conseil du réseau et les représentants des contribuables, définisse la mission, les buts et les objectifs du réseau et les rende publics dans les plus brefs délais.*

72. *Que l'on ré-étudie périodiquement, à la lumière de l'expérience, les buts et les objectifs du réseau afin d'en assurer le dynamisme et l'empêcher de se scléroser.*

Un tel organisme pourrait:

Aider la Bibliothèque de la Ville de Montréal à développer sa cinémathèque et à l'offrir à toutes les bibliothèques municipales de la région, en retour d'une compensation financière raisonnable. Le système défraierait en outre toutes les dépenses reliées au transport des films, de l'équipement, et d'autres documents audio-visuels;

Encourager le prêt entre bibliothèques, avec services de transport et communications défrayés par le système;

Retenir les services d'un publicitaire et créer un bureau de relations publiques dans le but d'aider les bibliothèques-membres à mieux se faire connaître de la population qu'elles desservent;

Retenir les services d'un bibliothécaire-conseil et créer un service de consultation et de planification pour l'ensemble du territoire auquel

toute bibliothèque membre pourrait recourir;

Créer une banque bibliographique que pourraient utiliser les bibliothèques pour le catalogage et la classification de leurs fonds;

Cette banque bibliographique serait mise sur ordinateur. Elle serait en même temps un catalogue d'autorité et un catalogue topographique, contenant toutes les données sur les fonds des bibliothèques-membres. Ces dernières seraient reliées à l'ordinateur par des terminaux. Il serait même désirable que cette banque soit reliée aux bibliothèques universitaires de la région de Montréal ainsi qu'à la Bibliothèque nationale du Québec et à la Bibliothèque nationale du Canada. A ce moment, le prêt entre bibliothèques pourrait s'étendre à toutes les bibliothèques du pays.

Un réseau d'informatique, basé sur une banque bibliographique constamment mise à jour, permettrait également aux bibliothèques publiques d'économiser, et au personnel de sauver du temps. En un mot, le service bibliographique accomplirait beaucoup plus rapidement le travail répétitif qui tient déjà trop de personnes occupées. L'achat des livres et autres matériaux continuerait d'être l'attribut de chaque bibliothèque.

Nous ne recommandons pas la centralisation des services techniques, même si elle peut sembler au premier abord être un facteur d'économie.

73. *Que la centralisation des services techniques des bibliothèques publiques de la région de Montréal soit reportée à une date ultérieure et qu'elle soit postérieure à des études d'implantation, et à l'acceptation, par les bibliothèques, de la coordination du choix des documents et des politiques de développement des collections.*

Une centralisation qui englobe l'acquisition d'un ouvrage jusqu'à sa mise sur les rayons, comporte de graves défauts dont les deux principaux sont: lenteurs des opérations et adaptations difficiles aux besoins d'une bibliothèque en particulier.

74. *Que le directeur du réseau, en collaboration avec les responsables des bibliothèques publiques, établisse une politique de développement des collections pour l'ensemble de la région.*

75. *Que l'on procède à une étude des collections des bibliothèques publiques de la région afin de faciliter le partage des responsabilités dans le cadre du réseau.*

76. *Que la politique de développement des collections, pour l'ensemble du réseau, tienne compte des ressources disponibles dans les bibliothèques universitaires, collégiales, scolaires, spécialisées et gouvernementales de la région.*

77. *Que le responsable du réseau engage, dans les plus brefs délais, le dialogue avec les autorités des bibliothèques universitaires, collégiales, scolaires, spécialisées et gouvernementales afin d'étudier tous les moyens de coopération dans le développement et l'utilisation des collections actuelles et futures.*

Les grandes bibliothèques autres que publiques de la région, possèdent des ressources humaines et matérielles considérables dont pourraient bénéficier toute la population par l'intermédiaire du réseau. La participation pourrait se traduire par une contribution à la banque bibliographique, une extension des services de référence, etc.

78. *Ces bibliothèques ne suffisent même pas à répondre aux besoins de leur propre clientèle. Vouloir leur imposer une obligation additionnelle sans compensation financière serait utopique. Aussi, nous recommandons:*

Que les bibliothèques qui participeront au réseau reçoivent une aide financière adéquate. Les modalités en seront déterminées par les intéressés.

79. *La création et le développement de collections de livres, disques, cassettes et même de films en langues autres que anglaise et française, en vue de répondre aux besoins des minorités ethniques.*

Ces collections pourraient circuler parmi les bibliothèques-membres.

Ici, deux alternatives:
Le réseau coordonné pourrait loger ces collections dans son immeuble, ce qui prendrait beaucoup d'espace ou à la Bibliothèque de la Ville de Montréal, si elle possède une nouvelle centrale, avec compensation financière en retour.

Son nom:
Comment devrait-on appeler ce système coordonné?
Voici quelques suggestions:
Fédération des bibliothèques de la région de Montréal (la FBRM)
Fédération des bibliothèques de la Communauté urbaine de Montréal (la FBCUM)
Association des bibliothèques de la CUM (l'ABCUM)

Nous nous arrêtons ici et suggérons un concours.

80. *Sa direction:*
Que l'on procède le plus rapidement possible à l'engagement du responsable du réseau.
La personne devrait être dynamique, avoir une expérience de l'administration et de l'organisation des services coopératifs dans les bibliothèques publiques. Parmi ses plus grandes qualités, on devrait retrouver le tact, la persuasion, l'enthousiasme, une grande sensibilité quant aux êtres et aux choses et une excellente santé.

Cette personne sera la pierre angulaire de tout l'édifice. Ce sont ses qualités de leadership qui lui ouvriront les portes et qui lui permettront de s'entourer des auxiliaires les plus dynamiques et les mieux qualifiés.

81. *Que le responsable du réseau, en collaboration avec les bibliothécaires eux-mêmes, les associations de bibliothécaires, les écoles de bibliothéconomie et le Service des bibliothèques publiques du Québec, étudie les besoins de perfectionnement du personnel en place et établisse rapidement les programmes jugés nécessaires.*

L'accent porte ici sur la mise en place des programmes de perfectionnement et non sur les études qui doivent les précéder. Certains besoins sont criants et il n'est pas nécessaire de gaspiller ses énergies sur l'évidence. Le choix des documents en langues étrangères, l'étude des langues étrangères ou même de la langue française ou de la langue anglaise pour les unilingues, l'utilisation des documents audio-visuels, les moyens d'étudier le milieu et de sensibiliser la population à la bibliothèque, voilà un certain nombre de priorités.

82. *Sa structure administrative:*

Ce réseau coordonné, que nous appellerons pour le moment la FBMM (Fédération des bibliothèques municipales de Montréal), devrait être un organisme complètement

indépendant, et de la Province et des municipalités et de la CUM et des bibliothèques municipales elles-mêmes. La FBMM devrait être gouvernée par un conseil d'administration qui en confierait la gérance à un exécutif composé du président, du secrétaire et du trésorier du conseil d'administration, ainsi que du directeur de l'institution.

Chaque bibliothèque municipale de la région, la Communauté urbaine de Montréal et la Province auraient droit à un représentant sur ce conseil. Il est souhaitable que l'on fasse place au conseil à des représentants de groupes de contribuables, comme par exemple les syndiqués, les hommes d'affaires, les étudiants.

Ce conseil déciderait des politiques de la FBMM, des services à créer et à développer, de ses règlements, de ses relations avec les bibliothèques-membres, de son budget, de la nomination du directeur et de l'élection de son exécutif. A des périodes fixes, selon un calendrier établi à l'avance, le directeur et l'exécutif rendraient compte de leur administration au conseil et soumettraient à son approbation les questions de budget, personnel, règlements, politiques et services.

83. *Nous recommandons de plus:*

Que le réseau ait le statut d'une corporation ou société légale avec tous les privilèges d'un tel statut, et que

le personnel de cette institution, y compris le directeur, soient des employés de la corporation ne relevant pas de la CUM ou de la Province ou de quelque municipalité que ce soit.

La corporation devrait pouvoir retenir les services de personnes employées dans les bibliothèques, avec compensation financière, et contracter des ententes avec des bibliothèques.

84. *Son financement:*

Nous recommandons:

Que les cinq premières années, le budget d'opération de la FBMM soit entièrement couvert par une subvention provinciale.

Il appartiendrait naturellement à la Province d'approuver le budget et d'en surveiller les dépenses.

85. *Après une période de cinq ans, nous recommandons:*

Que les coûts d'opération soient défrayés partiellement par la province et par la CUM ou les municipalités, proportionnellement aux services reçus de la FBMM.

Si ce sont les municipalités-membres qui doivent défrayer une partie des coûts de la FBMM après les cinq premières années, la Province pourrait leur aider à faire face à cette obligation en leur octroyant une subvention supplémentaire d'environ 25 cents par tête.

Ce réseau est indispensable pour uniformiser les services que rendent les bibliothèques, pour en assurer une distribution équitable et pour les rendre accessibles à la population de la région. L'amélioration des services qui s'ensuivra rapprochera les bibliothèques de celles qui existent ailleurs au pays et leur permettra de répondre adéquatement aux besoins de culture et d'information de la société.

Notre recommandation rejoint le Mémoire de programme qui préconise la création d'un réseau métropolitain de bibliothèques municipales. Le Mémoire déclare plus loin, dans le chapître du financement des bibliothèques publiques, que "une égalisation du service de bibliothèques devrait être un objectif majeur d'une formule de subvention".

Finalement, la grande région économique de Montréal produit plus de la moitié des revenus de la province et comprend presque la moitié de sa population. Il serait donc juste que la province consacrât des sommes importantes aux bibliothèques de la région de Montréal.

86. Nous recommandons:

Qu'en 1990, les revenus des bibliothèques municipales de la région de Montréal, à l'exception de celle de la Ville de Montréal, soient de $10.00 par tête, dont $7.22 provenant de la contribution municipale et $2.78 de subventions provinciales (comprenant $2.38 de subventions

régulières telles que recommandées par le Mémoire de programme et 40 cents pour le fonctionnement du réseau).

A $2.78 par tête, les subventions provinciales, en 1990, atteindraient environ $18 millions si la population est de 6,500,000 âmes. Déjà en 1975, les subventions provinciales aux bibliothèques publiques de l'Ontario sont de l'ordre de $20 millions.

Un budget annuel approximatif

Salaires		
Directeur	$30,000 - 40,000	
2 bibliothécaires: consultant	22,000	
services techniques	16,000	
1 publicitaire	20,000	
2 bibliotechniciens	22,000	
2 secrétaires	20,000	
4 commis-dactylo	32,000	
1 comptable	10,000	
1 homme d'entretien	8,000	
2 chauffeurs	18,000	$208,000
Achats des matériaux de bibliothèques		
Livres, cassettes, etc.		50,000
Service de livraison		
2 véhicules - achat réparti sur 4 ans	4,000	
- essence, entretien	6,000	10,000
Local		
Loyer - 4000 p.c. x $6.00	24,000	
Electricité et entretien	8,000	32,000
Dépenses de bureau		
Fourniture et équipement de bureau	12,000	
Impressions et publicité	20,000	32,000
Réseau de communications		
Télex et télétypes		18,000
Dépenses de voyage et de représentation		2,000
Banque bibliographique, avec ordinateur et terminaux		300,000
Service de cinémathèque		140,000
TOTAL DES DEPENSES		$792,000

Service de cinémathèque

Budget annuel approximatif

1 cinémathécaire	*$ 18,000*
1 bibliotechnicien	*11,000*
1 technicien (servirait aussi de consultant pour les bibliothèques-membres)	*11,000*
4 commis et dactylos	*32,000*
Achat de films et diapositives	*60,000*
Achat de fourniture de bureau et équipement	*8,000*
TOTAL DES DEPENSES	*$140,000*

RECOMMANDATIONS GENERALES

87. *Que la Commission des bibliothèques publiques du Québec tienne compte de la réalité urbaine qui se manifeste dans l'agglomération montréalaise décrite au chapître III lorsqu'elle se penche sur le développement des bibliothèques publiques de la région de Montréal, et, qu'en conséquence, elle procède sans délai, avec l'aide du Service des bibliothèques publiques, à des études sur les implications politiques, financières et professionnelles de ce regroupement.*

88. *Que les bibliothèques publiques, individuellement ou collectivement, mais en collaboration avec le Service des bibliothèques publiques du Québec, fassent le point périodiquement, à la lumière des buts et des objectifs arrêtés pour chacune d'elles. (Cette recommandation vaut aussi pour le réseau).*

89. *Dans l'éventualité d'un regroupement plus ou moins proche par le législateur du Québec, des 30 municipalités qui forment la CUM, les bibliothèques publiques, créature de l'administration locale, auraient à se fusionner, à s'intégrer ou à se réorganiser. Aussi nous recommandons: Que l'on inclue dans tout protocole, loi ou règlement de réorganisation des municipalités du territoire, les bibliothèques publiques qui s'y trouvent.*

OUVRAGES CONSULTES

Association des bibliothécaires du Québec/Quebec Library Association et Association canadienne des bibliothécaires de langue française. Rapport du Comité conjoint sur la législation des bibliothèques publiques du Québec. Montréal, 1972. 63p.

Bernard, André. Les structures politiques et administratives de la région métropolitaine de Montréal, par André Bernard, Jacques Léveillé et Guy Lord. Ottawa, Ministère d'Etat. Affaires urbaines, 1974. xii-225p. (Profil: Montréal).

Bowron, A. A partnership for development public libraries in Greater Vancouver. Toronto, 1971, 94p.

Canada. Statistique Canada. Recensement du Canada 1971. Caractéristiques de la population et du logement par secteur de recensement, Montréal. Ottawa, Ministère de l'industrie et du commerce, octobre 1974. 187p. (Bulletin des secteurs de recensement, série B).

Canadian Library Association. Public Library Standards. Ottawa, C.L.A., 1967. 23p.

Canadian Library Association. Committee administrator's of larger public libraries. Final report. Selected statistics of [27] public libraries serving a population of over 100,000, 1971-1975. Comp. by The Hamilton Public Library, June, 1975. 73p.

Canadian Library Association. Project Committee. Appendix to the Public Library Standards. Ottawa, C.L.A., 1969. 23p.

Clairoux, Jacques. Etude sur l'organisation des bibliothèques municipales. Montréal, Ville de Montréal, 1973. 94p.

Communauté urbaine de Montréal. Commission d'étude du schéma d'aménagement. Rapport. Montréal, CUM, 1974. 269p.

Communauté urbaine de Montréal. Comité d'étude. Rapport. Montréal, CUM, 1973. 2 v.

Communauté urbaine de Montréal. Service de planification du territoire. Propositions pour l'aménagement du territoire. Montréal, CUM, 1973. 123p.

Conseil scolaire de l'Ile de Montréal. Identification des zones défavorisées de l'île de Montréal en vue d'une intervention de la part du milieu scolaire. Etude préparée par Raymond Depatie, Yvon Lefebvre et Claude Parent. Montréal, 1974. 47p.

Dechief, Hélène. "A proposal for a public business library for Metropolitan Montreal". Montréal, juin 1973. 109p.

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de maîtrise en bibliothéconomie. Ecole de bibliothéconomie, Université de Montréal.

Fort Wayne Public Library. Statistics of public libraries in United States and Canada Serving 100,000 population or more comp. by Beth E. Carpenter, Abla M. Shaheen. Fort Wayne, 1975. [9]p.

Gregory, Ruth W. and Stoffel, Lester L. Public libraries in cooperative systems: administrative patterns for service. Chicago, A.L.A., 1971. 315p.

Institut national de la recherche scientifique. Centre de recherches urbaines et régionales. "Perspectives de population dans la région administrative de Montréal, 1971-1986". Projet N.A.I.M.; rapport final présenté à la Commission de développement de la région de Montréal. Montréal, décembre 1970, v. 2.

Manley-Casimir, Michael E. and others. The Right to Know, Policies, Structures and Plans for the Development of Library Services in Alberta. A report to the Development of Culture, Youth and Recreation, Government of Alberta. Edmonton, Alta, L.W. Downey Research Associates, 1974. 109f.

Marsan, Jean-Claude. "Montréal à la croisée des chemins". Le Devoir, vol. LXVII, no 200 (30 août 1975), p. 11.

Critique de "Montreal at the crossroads" par Donna Gabeline, Dane Lanken et Gordon Pope.

Martin, Lowell A. Library response to urban change; a study of the Chicago Public Library, Chicago, A.L.A. 1969. 313p.

Messier, Réal. "Les besoins de personnel professionnel dans les bibliothèques publiques du Québec". Documentation et bibliothèques, v. 20, no 4 (décembre 1974), pp. 179-182.

Montreal Council of social agencies. Service de recherche. Soixante grandes zones d'analyse de la région métropolitaine de Montréal et une comparaison de leurs profils socio-économiques. Montréal, juillet 1968.

Ontario. Ministry of Colleges and Universities. Public Libraries in Ontario. Statistics for the year ending December 31, 1973. Toronto, 1973.

Québec (Province) Bureau de la statistique. Service des finances. Analyse budgétaire. Municipalités du Québec, année financière 1974-75. Québec, l'Editeur officiel, 1975. 137p.

Québec (Province) Ministère de l'éducation. Service des bibliothèques d'enseignement (S.G.M.E.). Les collèges publics du Québec. Bilan sur l'aménagement des bibliothèques, par Jean-M. Bernard Léveillé. Montréal, juin 1975. 13p.

Québec (Province) Ministère des affaires culturelles. Service des bibliothèques publiques. Développement d'un réseau de bibliothèques publiques. Mémoire d'élément de programme. Québec, 1973. 2 v.

Québec (Province) Ministère des affaires culturelles. Service des bibliothèques publiques. Normes pour les bibliothèques municipales. Québec, 1974. 62p.

Toronto. Metropolitan Library Board. Fifth annual report, 1973. Toronto, 1973. 28p.

Toronto. Metropolitan Library Board. Metropolitan Toronto Central Library Collections. Toronto, November, 1974.

Westmount. Local government in the Montreal Metropolitan area. Westmount, 1971.

Annexe A

EBP ETUDE DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES DE LA REGION DE MONTREAL

Entrevues - Responsables des bibliothèques

La bibliothèque _____ *Par* _____

Responsable _____ *Date* _____

IMPRESSIONS GENERALES

1. *Immeuble:* *Décrire*

   Extérieur

   Site

   Intérieur

   Premier coup d'oeil

   Expositions

   Rayons

   Affiches

   Disposition générale

ADMINISTRATION

2. *A qui êtes-vous responsable?*

3. *S'il existe un conseil d'administration*

   Combien de membres?

   Qui les nomme?

   Durée du mandat?

   Statut: consultatif seulement?

   corporation?

   comité du conseil municipal?

4. *Sources de revenu*

   Provinciales _____ *Combien* _____%

   Municipales _____ *Combien* _____%

   Autres _____

   Si autres, spécifier

   source _____

   montant _____%

5. *Est-ce que chacun de ces organismes contribue suffisamment?*

6. *Si non, lesquels pourraient faire davantage?*

7. *Et de combien?*

8. *Quels sont les obstacles à une meilleure contribution?*

9. *Quel serait le niveau adéquat de soutien financier?*

10. *Comment pourrait-on y arriver?*

11. *A-t-on fait des efforts pour obtenir une aide financière adéquate?*

12. *Si oui, qui les a faits?*

13. *par quels moyens?*

14. *Quels buts poursuivez-vous présentement?*

15. *Pourquoi?*

16. *Qui les a déterminés?*

17. *Mesure de succès ou d'insuccès jusqu'à présent?*

18. *A quoi attribuez-vous le succès ou l'insuccès?*

19. *A quels problèmes croyez-vous devoir faire face dans les trois prochaines années? (Par priorité)*

20. *Dans les cinq prochaines années?*

21. *D'après vous, quels sont les services à développer davantage?*

22. *Ceux que l'on devrait atténuer?*

23. *Ceux que l'on devrait laisser tomber?*

24. *Ceux que l'on devrait créer?*

25. *Que se passe-t-il d'intéressant et de changeant dans votre municipalité?*
Population?
Niveau d'éducation?
Vie économique?
Urbanisation/développement?

26. *Comment chacun de ces changements affecte-t-il, affectera-t-il ou devrait-il affecter votre bibliothèque?*

27. *Projets d'aménagement?*

28. *de construction?*

29. *de déménagement?*

30. *d'expansion?*

31. *D'après vous, comment les citoyens perçoivent-ils votre bibliothèque? Quelle image s'en font-ils?*

32. *Quels groupes civiques, culturels, éducatifs, gouvernementaux ou autres ont des liens avec votre bibliothèque?*
(Suggérer des noms de personnes à consulter).

33. *Existe-t-il quelque genre de coopération entre d'autres bibliothèques et la vôtre?*

34. *Quelles bibliothèques?*

35. *Pour quelles fins?*

36. *Par quels moyens?*

37. *Si entente, contractuelle?* _____
autre? _____

38. *Quels aspects du service vous semblent les plus aptes à la coopération?*

39. *Pourquoi?*

40. *Les bibliothèques scolaires évoluent-elles dans votre milieu?*

41. *Si oui, quel est l'effet de cette évolution sur votre bibliothèque?*

42. *Quels sont, d'après vous, les points forts de votre bibliothèque?*

43. *Quels en sont les points faibles?*

PERSONNEL

44. *Nombre total d'employés - temps plein* _____
temps partiel _____

45. *Nombre de personnes qui accomplissent des tâches professionnelles - temps plein* _____
temps partiel _____

46. *Nombre de bibliothécaires diplômés -*
temps plein _____
temps partiel _____

47. *Nombre de bibliotechniciens - temps plein* _____
temps partiel _____

48. *Autres - temps plein* _____
temps partiel _____

49. *Bénévoles.*

50. *Avez-vous employé des bibliothécaires ayant reçu leur formation à McGill ou à Montréal depuis 1970?*

51. *Vous ont-ils donné satisfaction?*

52. *Pourquoi/Pourquoi pas?*

53. *Etes-vous satisfait(e) des échelles de traitements du personnel de votre bibliothèque?*

SERVICES AU PUBLIC

54. *Vous avez déclaré en 1973 un pourcentage de _____ d'usagers par rapport à la population que vous desservez. Sur quoi avez-vous basé vos calculs?*

55. *Pouvez-vous nous donner des détails sur la composition de votre clientèle? (Comme par exemple le niveau de formation scolaire, l'âge, l'ethnicité, le niveau socio-économique).*

56. *Comment attirez-vous les gens à la bibliothèque?*

Publicité
Visites dans les écoles
Présence dans les réunions de groupes
Expositions: Intérieur
Extérieur
Programmes

57. *Avez-vous un service de référence autonome?*

58. *Avec personnel professionnel*
    en tout temps? _____
    à certaines heures? _____

59. *Donnez-vous des renseignements*
    Par téléphone _____.
    Par lettres _____
    Sur place _____
    A tous (enfants) _____

60. *Avez-vous une politique définie concernant le service de référence? (Obtenir copie)*

61. *Utilisez-vous les services de référence de d'autres bibliothèques?*

62. *Lesquelles?*

63. *Comment (Par téléphone, télex, etc.)?*

64. *Votre bibliothèque a-t-elle un "Community Inf. Service"?*

65. *Avez-vous un service de guide de lecture?*

66. *Qui le fait? (Formation)*

67. *Comment le fait-on?*

68. *Service de photocopie?*

69. *D'autres services au public?*

DEVELOPPEMENT DES COLLECTIONS

70. *Politique de développement (obtenir doc.).*

71. *Qui fait le choix? (Suggestions des usagers acceptées?)*

72. *Comment?*

73. *Etes-vous satisfait(e) des résultats?*

74. *Si non, pourquoi?*

75. *Quels procédés préféreriez-vous?*

76. *Vos usagers sont-ils satisfaits de vos collections?*

77. *Avez-vous des livres en langues autres que française et anglaise?*

Oui ___

Non ___

78. *Collections dignes de mention?*
(Préciser langues et matières)

79. *Quelles disciplines vous semblent les mieux pourvues?*

80. *Lesquelles sont plus faibles?*

81. *Quels genres de collections autres que celles que vous avez, aimeriez-vous développer?*

82. *Vos commentaires.*

SERVICES TECHNIQUES

83. *Est-ce que toutes vos collections sont cataloguées? Si non, lesquelles ne le sont pas?*

84. *Est-ce que toutes vos collections sont classifiées? Si non, lesquelles ne le sont pas?*

85.

	Sur place?	*Contrat?*
Acquisitions		
Catalogage		
Classification		
Préparation matérielle		
Reliure		

86. *Quel est le coût unitaire de vos services techniques?*

87. *Quelles opérations sont comprises dans ce coût?*

88. *Comment avez-vous calculé ce coût?*

89. *Vos commentaires sur ces services techniques.*

SERVICE AUX ENFANTS

90. Salle désignée?

91. Dimensions?

92. Accès?

93. Personnel attitré?

94. Formation?

95. Services:

Collections (livres, disques, etc.)

Pourcentage des collections quant à la langue:

Français _____

Anglais _____

Autres _____

Niveau des collections?

96. Quatre services (ex. heure du conte, guide de lecture, etc.)

97. Vos commentaires.

AVENIR

98. Etes-vous satisfait(e) de la qualité des bibliothèques publiques de votre localité?

Oui ___ *Non* ___

Donnez les raisons:

99. *Etes-vous satisfait(e) de la qualité des bibliothèques publiques de la région de Montréal?*

Oui ___ *Non* ___

Donnez les raisons:

100. *Comment pourrait-on, d'une façon pratique et réaliste, améliorer la qualité des bibliothèques publiques de la région de Montréal?*

101. *En pratique, croyez-vous qu'il soit possible d'améliorer sensiblement la qualité des bibliothèques publiques sans toucher à l'autonomie de chacune des constituantes?*

Oui ___ *Non* ___

102. *Si oui, par quels moyens?*

103. *Si non, comment les responsables des bibliothèques constituantes vont-ils réagir?*

104. *Selon vous, une coordination de certains services est-elle souhaitable?*

Oui ___ *Non* ___

105. *Si oui, quels services?*

106. *Par quels moyens?*

107. *Quelles seraient les réactions des bibliothécaires de la région devant l'établissement*

- *d'un système intégré sous une seule autorité?*
- *d'un système coopératif?*
- *d'un système coordonné avec une superstructure qui n'affecterait pas l'autonomie ni l'identité propre des bibliothèques publiques de la région de Montréal, mais leur offrirait de participer aux avantages d'un réseau coordonné de services dont le coût serait défrayé:*
  - *par la province*
  - *proportionnellement par les bibliothèques membres*
  - *proportionnellement par les deux*

108. *Quel serait le rôle de la Municipale dans un réseau qui engloberait l'ensemble du territoire de la CUM?*

109. *Vos commentaires sur toute autre question que vous aimeriez soulever.*

110. *Impressions créées par la personne interviewée.*

Annexe B

EBP ETUDE DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES DE LA REGION DE MONTREAL

Entrevue avec _____

1. *Nom de la municipalité* _____

2. *Nom de la personne interviewée* _____

3. *Titre de la personne interviewée* _____

4. *Comment voyez-vous la bibliothèque publique de votre municipalité?*

5. *Quelle priorité a-t-elle vis-à-vis les autres services de la municipalité?*

6. *Dans les relations entre la municipalité et ses divers services, comment se comparent celles de la bibliothèque avec la municipalité?*

7. *A votre point de vue, reçoit-elle des revenus suffisants*

   de la province? _____
   de la municipalité? _____
   d'autres sources? _____

8. *Si non, expliquer et indiquer quels revenus seraient suffisants.*

9. *Comment pourrait-on y arriver?*

10. *Quels efforts ont été faits pour donner à la bibliothèque une aide financière adéquate?*

11. *Si oui, qui les a faits?*

12. *Par quels moyens?*

13. *A quels problèmes la municipalité aura-t-elle à faire face dans les trois prochaines années? (Par priorité)*

14. *Dans les cinq prochaines années?*

15. *Que se passe-t-il d'intéressant et de changeant dans votre municipalité?*

16. *Population?*

17. *Au niveau de l'éducation?*

18. *Vie économique?*

19. *Urbanisation/développement?*

20. *D'après vous, comment les citoyens perçoivent-ils la bibliothèque?*

21. *Quels groupes civiques, culturels, éducatifs, gouvernementaux ou autres ont des liens avec votre bibliothèque?... ou pourraient en avoir? (Suggérer des noms de personnes à consulter).*

22. *Etes-vous satisfait(e) de la qualité des services de votre bibliothèque?*

oui ___
non ___

23. *Donnez les raisons.*

24. *Etes-vous satisfait(e) de la qualité des services des bibliothèques publiques de la région de Montréal?*

oui ___
non ___

Donnez les raisons.

25. *Si non, croyez-vous qu'il soit possible d'améliorer sensiblement les bibliothèques publiques de la région de Montréal (y compris la vôtre, s'il y a lieu) sans toucher à l'autonomie de chacune des constituantes?*

oui ___
non ___

26. *Si oui, par quels moyens?*

27. *Si non, comment les municipalités et leurs bibliothèques réagiraient-elles?*

28. *Quelles seraient les réactions de votre municipalité devant l'établissement*

d'un système intégré des bibliothèques publiques de la région de Montréal sous une seule autorité?

29. d'un système coopératif?

30. d'un système coordonné avec une superstructure qui n'affecterait pas l'autonomie ni l'identité propre de ces bibliothèques, mais leur offrirait de participer aux avantages d'un réseau coordonné de services dont le coût serait défrayé:

par la province

proportionnellement par les bibliothèques membres

proportionnellement par les deux

31. A votre point de vue, quel serait le rôle de la Municipale, dans un réseau qui engloberait l'ensemble du territoire de la CUM?

32. Vos commentaires sur toute autre question que vous aimeriez soulever.

33. Impressions créées par la personne interviewée:

Annexe C

EBP *ETUDE DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES DE LA REGION DE MONTREAL*

100 est, rue Notre-Dame, Montréal, Qué. H2Y 1C1

Questionnaire à l'intention du personnel professionnel des bibliothèques publiques de la région de Montréal

Votre nom _____ *Age* _____

Nom de votre bibliothèque _____

1. *Quel poste occupez-vous présentement (e.g. cataloguer, responsable du service aux enfants, etc.)?*

   _____

2. *Depuis quand occupez-vous ce poste?* _____

3. *Etes-vous détenteur d'un baccalauréat ou d'une maîtrise en bibliothéconomie?*

   Oui ___

   Non ___

4. *Quelles langues parlez-vous couramment?* _____

   _____

5. *De quelles associations de bibliothécaires êtes-vous membre?*

   ASTED ___ *QLA/ABQ* ___ *CBPQ/CPLQ* ___

   CLA ___ *SLA-Montreal Chapter* ___ *ALA* ___

   Autres (spécifier) _____

6. *De quelles autres associations professionnelles, civiques, culturelles, etc. êtes-vous membre?* _____

   _____

7. *Veuillez donner les détails de votre expérience de travail dans les bibliothèques (si nécessaire, ajoutez une feuille):*

Poste	*Bibliothèque*	*Date*	*Lieu*
_____	_____	_____	_____

8. *Avez-vous déjà publié des articles? oui* ___ *non* ___

9. *Avez-vous déjà publié des recensions de livres?*

   oui ___ *non* ___

10. *Avez-vous déjà publié des livres? oui* ___ *non* ___

11. *Si oui, veuillez en donner les citations:* _____

    _____

12. *Quelles revues professionnelles lisez-vous régulièrement?* _____

    _____

13. *Quels autres journaux et revues lisez-vous régulièrement?* _____

_____

14. *A quels colloques, journées d'études, etc. (à l'exception des congrès) avez-vous participé depuis janvier 1972?*

Colloque, etc.	*Date*	*Lieu*
_____	_____	_____

15. *A quels congrès avez-vous participé depuis janvier 1972?*

Congrès	*Date*	*Lieu*
_____	_____	_____

16. *Pour chacun des congrès mentionnés à la question précédente, la bibliothèque a-t-elle défrayé*

les frais d'inscription? *non* __ *une partie* __ *la totalité* __
les frais de déplacement? *non* __ *une partie* __ *la totalité* __
les frais de séjour? *non* __ *une partie* __ *la totalité* __

17. *Croyez-vous que le poste que vous occupez présentement comporte assez de responsabilité pour que vous continuiez d'y être intéressé encore longtemps?*

oui ___ *non* ___

Expliquez.

18. *Que pensez-vous du traitement que vous recevez présentement?*

19. *Veuillez décrire toute session d'initiation au travail, tout cours d'entraînement ou de perfectionnement, etc. auxquels vous avez participé depuis 5 ans. Donnez-en les dates, les buts et les noms des personnes responsables.*

---

20. *Quels sont, selon vous, les principaux problèmes auxquels votre bibliothèque doit faire face?* ____

---

21. *Etes-vous satisfait(e) de la qualité de la bibliothèque publique pour laquelle vous travaillez?*

oui ___ *non* ___

Donnez vos raisons.

22. *Etes-vous satisfait(e) de la qualité des bibliothèques publiques de la région de Montréal?*

oui ___ *non* ___

Donnez vos raisons.

23. *Comment pourrait-on, d'une façon pratique et réaliste, améliorer la qualité des bibliothèques publiques de la région de Montréal?*

24. *Croyez-vous qu'il soit possible d'améliorer sensiblement la qualité des bibliothèques publiques sans toucher à l'autonomie de chacune des bibliothèques?*

oui ___ *non* ___

25. *Si oui, par quels moyens?*

26. *Quelle serait, selon vous, la réaction des bibliothécaires si l'on exigeait d'autorité une amélioration de la qualité sans égard à l'autonomie des bibliothèques?*

27. *Selon vous, est-il souhaitable de coordonner certains des services des bibliothèques publiques?*

oui ___ *non* ___

Si oui, quels services? *Par quels moyens?*

28. *Quelles seraient vos réactions personnelles si l'on préconisait pour les bibliothèques publiques de la région de Montréal :*

a) *un <u>réseau unique et intégré</u> sous l'égide d'une <u>seule</u> autorité au niveau de la région?*
b) *un réseau <u>coopératif coordonné</u> par une superstructure au niveau de la région, sans toutefois affecter l'autonomie de toutes les bibliothèques membres?*
c) *un réseau <u>coopératif</u> qui permettrait plus de services en commun qu'à présent, sans toutefois affecter la structure individuelle?*

29. *Si vous êtes en faveur de la coopération ou de la coordination, qui, selon vous, devrait défrayer les coûts des services à rendre:*

la province? _____

les bibliothèques-membres? _____

les deux? _____

30. *Quel serait le rôle de la Bibliothèque de la Ville de Montréal (la Municipale) dans un réseau de bibliothèques publiques qui engloberait tout le territoire de l'île de Montréal?*

31. *Vos commentaires sur toute autre question relative aux bibliothèques publiques de la région de Montréal:*

EBP ÉTUDE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

Claude Aubry
Laurent-G. Denis

le 21 avril 1975

Vous trouverez sous ce pli quelques exemplaires d'un questionnaire à l'intention du personnel professionnel de votre bibliothèque. Auriez-vous l'obligeance de distribuer ce questionnaire à chacun des intéressés, ce qui nous permettra d'éviter des délais considérables.

Il va sans dire que les personnes concernées retourneront directement le questionnaire dans l'enveloppe adressée et affranchie.

Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires, n'hésitez pas à nous téléphoner au 873-2137 ou 2138

Avec nos sincères remerciements, nous vous prions d'agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

Claude Aubry

Laurent-G. Denis

100 EST, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL, QUÉ. H2Y 1C1

EBP ÉTUDE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

Claude Aubry
Laurent-G. Denis

le 21 avril 1975

Cher(e) collègue,

Vous le savez sans doute déjà, le Ministre des affaires culturelles a donné suite à la recommandation de la Commission des bibliothèques publiques du Québec en nous confiant la tâche d'étudier les bibliothèques de la région de Montréal.

Nous souhaitons connaître l'opinion de nos collègues professionnels quant à l'avenir de ces bibliothèques. A cette fin, nous avons préparé un questionnaire que nous vous prions de remplir et de nous retourner sans délai.

Il est évident que tous les renseignements que vous nous fournirez seront considérés comme absolument confidentiels et que seuls les soussignés et leurs adjoints les plus immédiats en prendront connaissance. Le rapport ne fera état de vos réponses que globalement, après compilation. En aucun cas, nous ne nous permettrons de citer directement le nom d'un individu.

Auriez-vous l'obligeance de nous retourner le questionnaire dans l'enveloppe adressée et affranchie ci-jointe avant le 10 mai. Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration et si vous désirez d'autres explications, n'hésitez pas à communiquer avec nous à 873-2137 ou 2138.

Veuillez croire, cher(e) collègue, à l'expression de nos meilleurs sentiments.

Claude Aubry *Laurent-G. Denis*

100 EST, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL, QUÉ. H2Y 1C1

BNQ
000 467 077

ISBN 0-7754-2609-1

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
SERVICE DE LA REPROGRAPHIE
Juillet 1976